

Aujourd'hui



C1 ALIMENTATION

A Saint-Augustin, Daniel et Monique Baillard se consacrent à la culture en serre de fleurs... comestibles aussi belles que savoureuses.

A4 GRÈVE DE LA FAIM

Québec charge le sénateur Paul David de rechercher une solution à la dispute qui oppose le ministère de la Santé aux médecins immigrants.

S2 ESPOSITO

Phil Esposito obtient un vote de confiance de ses patrons et garde son poste d'instructeur et gérant général des Rangers de New York.

Sommaire

Annonces classées

immobilier..... D12 à D20
marchandises..... D20, D22
emplois..... D21 à D23, E1 à E3
automobiles..... E3, E4
propositions d'affaires..... D9

Arts et spectacles

informations..... B4 à B8
horaires..... B6

Bandes dessinées..... D16
Bridge..... C2
Carrières et prof. A17 à A19
Décès..... E6
Économie..... D1 à D8
Éditorial..... D2
Êtes-vous observateur? D12
Feuilleton..... D15
Horoscope..... D13
Le monde..... D9, D10
Mots croisés..... E4, S14
«Mot mystère»..... E3
Télévision..... B2
Tribune libre..... B2

Vivre aujourd'hui
Alim. / Consomm..... cahier C

GRÈVE

J'VAS PRENDRE MON AUTOBUS DE LA STRSM !



Ottawa entend retrancher \$1,3 milliard aux chômeurs

Plus de semaines de travail, moins de semaines de prestations

MAURICE JANNARD
du bureau de La Presse
OTTAWA

En vertu d'un nouvel énoncé de politique déposé aux Communes hier par le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, un bénéficiaire de l'assurance-chômage sur quatre verra ses prestations réduites ou carrément éliminées.

La «stratégie de mise en valeur de la main-d'oeuvre» présentée en Chambre par Mme Barbara McDougall précise que le gouvernement sera ainsi en mesure d'économiser 10 p. cent (ou \$1,3 milliard) des \$13 milliards versés aux trois millions de bénéficiaires, somme qui sera réinvestie dans des programmes de formation et de recyclage.

Les dispositions les plus radicales de cette nouvelle politique, qui entrera en vigueur au début de l'an prochain, sont les suivantes: il faudra travailler plus long-

temps avant de recevoir des prestations; le nombre de semaines durant lesquelles les bénéficiaires sont versés sera réduit; et les pénalités seront fortement accrues pour ceux qui quittent leur emploi sans motif valable.

VOIR CHÔMEURS EN A 2

● A 10: Les syndicats dénoncent le projet

● A 11: La formation de la main-d'oeuvre privilégiée

● B 2: L'éditorial d'Alain Dubuc



Mme Barbara McDougall PHOTO CP

Les otages ont eu peur des policiers, pas de Yacoub

LILY TASSO

C'est de la police, avec ses mitraillettes braquées sur eux, que les otages de l'autobus détourné vendredi dernier ont eu peur. Pas de Charles Yacoub.

«Les policiers agissaient comme si nous étions des terroristes», raconte Dulce Araujo, une Brésilienne mariée à un professeur d'informatique de l'Université de Montpellier, Alain Cazes. Elle avoue avoir vécu ce jour-là une expérience «très troublante».

Profitant d'une année sabbatique, M. Cazes poursuit les liens de coopération qu'il a créés depuis quelque temps déjà avec l'Université de Montréal. En tant que membre fondateur du Laboratoire interdisciplinaire de recherche en télématique (LIRT), il séjourne fréquemment à Montréal.

Selon Dulce Araujo et Alain Cazes, les otages ont été fouillés comme des «criminels» et des chiens les ont reniflés pour s'assurer qu'ils ne transportaient pas d'explosifs. Les policiers ont passé des menottes à deux d'entre eux, M. Cazes et une Israélienne, trois autres ont vu leurs films confisqués et tous ont été laissés sans boire ni manger un vrai repas, malgré leurs demandes, jusqu'à 2h, samedi matin.

Dulce Araujo et son mari avaient pris le Greyhound de 11 h 45 au lieu de celui de 15 h 45, vendredi, parce qu'ils ne voulaient pas arriver à New York à minuit. Dix minutes après le départ, en voyant Charles Yacoub bondir avec son arme, la douzaine de passagers croyaient avoir affaire à un voleur. Ils ne comprenaient pas pourquoi cet homme avait fait descendre un passager au pont Champlain, en le chargeant d'alerter la police.

«On va se promener, on va aller à Ottawa», a alors annoncé Charles Yacoub en demandant au chauffeur de faire demi-tour.

Mais aucun policier ne se montrait et les passagers se disaient que le pauvre messager n'avait probablement rien compris et était rentré chez lui. «Nous étions tous tendus. Charles Yacoub a dit à Roger, le chauffeur:

VOIR OTAGES EN A 2



Les services policiers du Québec procèdent actuellement à l'inspection des véhicules lourds, et, si l'on se fie aux résultats obtenus hier à Greenfield Park, 70 p. cent des camions ne satisfait pas aux règlements. Ici, l'inspecteur Robert Millette, du ministère du Revenu, vérifie la qualité du diesel utilisé par ce véhicule de Bell Canada. Ces inspections se dérouleront un peu partout au Québec jusqu'au 10 mai. Page A 3

PHOTO PIERRE CÔTE, La Presse

La loi 178 ne menace ni l'anglais, ni les anglophones

— le Commissaire aux langues

GILLES GAUTHIER
du bureau de La Presse

Même si elle ne respecte pas le jugement de la Cour suprême, la loi 178 du Québec sur l'affichage ne menace ni l'anglais, ni la communauté anglophone, qui sembleraient plutôt promis à un brillant avenir, selon le Commissaire aux langues officielles, M. D'Iberville Fortier.

Il trouverait déplorable que «certains gestes du Québec puissent servir d'alibi quand tout le monde sait que le sort des minorités francophones hors Québec traîne encore bien loin derrière».

L'anglais n'est pas en danger au Québec alors que la langue française y est vulnérable, a admis hier M. Fortier alors qu'il déposait son rapport annuel.

«Bien peu d'observateurs informés pourraient nier que la langue française, minoritaire au Canada et encore plus en Amérique, ne soit sérieusement menacée», écrit le Commissaire, qui s'inquiète également des effets «inévitables», quoique imprévisibles, du traité de libre-échange sur le marché francophone, concentré au Québec.

Cependant, affirme-t-il par ailleurs, «le respect d'une liberté qui a été déclarée fondamentale par la Cour suprême reste la meilleure solution pour la langue française elle-même tout autant que pour la minorité anglophone du Québec».

M. Fortier ajoute que le recours à la clause dérogatoire, qui fait partie de la constitution canadienne, n'est pas illégal. «Cependant, poursuit-il, nous avons toujours défendu les droits fondamentaux de toutes les minorités et il est très important qu'ils soient respectés».

«Je crois qu'à court et moyen terme, il serait préférable, non seulement pour la minorité anglophone mais aussi pour les français lui-même, qu'on respecte ce jugement».

La communauté anglophone du Québec, ajoute-t-il cependant, «peut être très inquiète sans que sa langue ne soit menacée», à

Le tournage des téléfilms de «Lance et compte» est annulé

RAYMOND BERNATCHEZ

Le producteur Claude Héroux a déclaré hier qu'il était obligé d'annuler pour une période indéterminée le tournage des téléfilms de *Lance et compte*, Téléfilm Canada, un organisme fédéral, ayant «pris la décision de ne pas participer au financement» à cause du litige sur les droits de diffusion opposant Radio-Canada, Télé-Métropole et la maison de production.

Claude Héroux accorde cinq jours à Radio-Canada pour se soumettre à une procédure d'arbitrage qui permettrait d'établir rapidement les droits des parties, faute de quoi il intentera des procédures judiciaires «pour clarifier le fond».

«Radio-Canada prétend qu'elle a des droits, les différents conseillers juridiques que j'ai consultés prétendent l'inverse. L'avenir de la série est présentement entre les mains d'avocats», a précisé Claude Héroux.

Sans l'aide financière de Téléfilm Canada, qui, dans une telle opération, assume de 35 à 37 p. cent des coûts de production, l'affaire n'est plus rentable.

Or Téléfilm Canada, qui administre des fonds publics, a refusé d'étudier ce dossier tant qu'un litige opposera les parties. Radio-Canada soutient que des téléfilms avec des personnages de *Lance et compte* ne peuvent être diffusés par Télé-Métropole avant l'expiration des droits de la Société d'État, en 1993.

Selon Claude Héroux, le différend peut être solutionné rapidement si Radio-Canada accepte de se soumettre à la procédure d'arbitrage. M. Héroux estime que le tournage qui devait débuter le 5 juin serait peut-être un peu retardé mais que la diffusion des téléfilms à T.-M., en 1990, ne serait pas compromise. Claude Héroux a toutefois déclaré que le «jeu» de Radio-Canada n'était pas de se soumettre à l'arbitrage mais d'entamer de longues procédures judiciaires qui bloqueraient le projet jusqu'en 1993.

Le producteur a conclu son exposé dans les termes suivants: «Quelqu'un devra porter l'odieux

VOIR TOURNAGE EN A 2

Le Dr Blais suspendu pour six mois

PIERRE BELLEMARE

Le docteur Clifford Blais, blâmé pour avoir permis à une sage-femme de superviser un accouchement, vient d'être suspendu pour six mois par le conseil d'administration de l'hôpital Pierre-Boucher de Longueuil. C'est la première fois qu'une telle chose se produit au Québec.

Cette sanction, rendue conformément aux lois et règlements qui régissent les services de santé et les services sociaux au Québec, de même qu'aux lois et règlements inhérents à la profession médicale, est toutefois beaucoup moins sévère que la sanction suggérée par le conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de Pierre-Boucher.

Cet organisme, présidé par le docteur Micheline Fleurant, recommandait une suspension d'un an et, à la réintégration du médecin au sein du corps médical de Pierre-Boucher, la nomination d'un médecin pour surveiller durant douze mois les gestes du docteur Blais.

Le directeur général de Pierre-Boucher, M. Gilles Dufault, a d'ailleurs indiqué hier que le docteur Blais aurait pu s'en tirer encore à meilleur compte «s'il ne s'était pas mis antérieurement dans des situations d'inconduite» et de non-respect des règlements.

Le docteur Blais, souvent à cotteaux tirés avec ses supérieurs immédiats, a notamment déjà été suspendu pour une période de deux mois et demi «pour d'autres motifs que ceux qu'on invoque

dans la présente mesure disciplinaire», a précisé M. Dufault, qui a rendu la décision publique en présence du président du conseil d'administration de Pierre-Boucher, M. Jean Curzi.

Blais très déçu

M. Dufault, visiblement mal à l'aise, a tenu à répéter que l'hôpital Pierre-Boucher a fait preuve d'avant-gardisme en étant le premier centre hospitalier à accueillir les sages-femmes à l'intérieur de ses murs.

«Dans le contexte actuel de la législation, dit-il, le médecin-accoucheur peut, s'il n'y voit aucun inconvénient, autoriser la pré-

VOIR BLAIS EN A 2

● A 5: Réactions



Le Dr Clifford Blais

PARIS
NICE

À PARTIR DE 399 \$
499 \$

L'EUROPE CET ÉTÉ
TOULOUSE
NANTES LONDRES

À PARTIR DE 449 \$

PERMIS DU QUÉBEC
NOUVELLES FRONTIÈRES
800 EST DE MAISONNEUVE (MÉTRO BERRI)
288-4800



Mme Hélène Ghosn et sa fille Maggy, âgée de sept ans.

La cassette avait été apportée du Liban par de nouveaux immigrants

LILY TASSO

Arrivés au Canada le dimanche 2 avril, Michel et Hélène Ghosn apportaient du Liban une cassette pour leur ami Charles Yacoub, de la part de ses parents. Il s'agit de l'enregistrement qui a tant ému l'auteur de la prise d'otage, avec les conséquences que l'on sait.

« Nous nous connaissons depuis toujours, nous sommes du même village de Barty, au Sud-Liban. Et à Beyrouth, nous habitons le même quartier que sa famille, à Ain Rommaneh », raconte Hélène Ghosn.

Après une tentative avortée pour demander le refuge au Canada, les Ghosn s'étaient résignés à entreprendre les démarches pour venir en immigrants. Le visa, obtenu il y a six mois, expirait le 28 avril. « Nous avons dû partir sans faire nos adieux à nos parents, qui étaient à la montagne », poursuit Hélène. La Presse l'a rencontrée avec son mari et ses deux enfants chez son frère Jean Karam, un agent immobilier chez qui les Ghosn sont installés provisoirement.

Leur départ par bateau jusqu'à Chypre avait été dramatique. Des

membres de leur famille et des amis les avaient accompagnés jusqu'au port de Jounieh, où ils devaient s'embarquer. Le départ était prévu à 20 h. Mais ce vendredi 31 mars, à 17 h 30, les bombes commencent à pleuvoir sur Beyrouth et le bateau avait dû lever l'ancre deux heures et demie à l'avance.

« Nous étions inquiets pour tous ceux qui nous regardaient partir, debout sur le quai, pendant que les obus ne cessaient de tomber », confie Hélène Ghosn, ébranlée encore par cette dernière image douloureuse qu'elle garde de son pays natal.

À son arrivée à Montréal, elle appelle Beyrouth. Son frère Camille — elle a huit frères et trois soeurs — la rassure au sujet de tous ceux qui étaient venus faire leurs adieux, rentrés chez eux sains et saufs ce soir-là. Il ajoute: « Vous avez bien fait de partir ».

Mais les événements qu'ils ont provoqués bien malgré eux en apportant une cassette à Charles Yacoub, le grand ami de leur frère, les tourmente. « C'est un bon gars, qui a agi tout seul. Le Front de libération chrétien libanais dont il se réclame n'existe pas », d'affirmer Jean Karam.

Des trafiquants de drogue tuent 12 personnes lors de rites sataniques

Agence France Presse
BROWNSVILLE, Texas

Douze cadavres d'êtres humains ont été découverts dans un charnier au Mexique, tout près de la frontière américaine, ont annoncé hier les autorités locales américaines du Texas qui ont déclaré que la magie noire était à l'origine de ces massacres.

Ces personnes ont été tuées à la suite de rites sataniques et de sa-

crifices humains, ont dit des offici-

Les corps ont été trouvés hier matin dans le champ d'un ranch, à une trentaine de kilomètres à l'ouest de la ville frontalière mexicaine de Matamoros avec des preuves selon lesquelles on avait procédé à des rites vaudou et de magie noire.

Les autorités des deux pays travaillent ensemble sur cette affaire qui a suscité ce commentaire de la part du sheriff du comté de Caméron, Alex Perez: « C'était horrible, c'était comme un abattoir humain ».

La police fédérale mexicaine a arrêté quatre suspects et d'autres arrestations devraient suivre. Ces suspects, de nationalité américaine et mexicaine, étaient impliqués dans des affaires de trafic de drogue.

Deux blessés à un passage à niveau

Un train de banlieue Montréal-Deux-Montagnes est venu en collision avec une voiture vers 18 h 30 hier soir, à la hauteur d'un passage à niveau, peu de temps avant d'arriver en gare dans cette municipalité au nord-ouest de Montréal.

Le conducteur et le passager de la voiture, deux femmes, ont été gravement blessés et conduits à l'hôpital. La circulation des trains sur cette voie a été perturbée durant plusieurs heures après l'accident.

SUITE DE LA UNE

CHÔMEURS

Ottawa entend retrancher \$1,3 milliard aux chômeurs

Le changement le plus important affecte le nombre de semaines qui donne droit aux prestations. Il faut actuellement de 10 à 14 semaines de travail, dépendant du taux de chômage dans les régions, pour avoir droit à des bénéfices. Dorénavant, il faudra de 10 à 20 semaines de travail, toujours selon le niveau régional d'emploi, avant d'obtenir des prestations.

De même, le temps durant lequel des prestations seront versées sera réduit en moyenne de six à sept semaines.

Ces deux mesures à elles seules permettront à Ottawa d'économiser \$770 millions par an. Le programme d'assurance-chômage, financé par les primes des travailleurs et des employeurs, coûte présentement près de \$12 milliards.

Exemples

Par exemple, un résident de la région de Montréal (taux de chômage de 9,1 p. cent) doit travailler actuellement durant un minimum de 10 semaines, ce qui lui donne droit à 32 semaines d'assurance-chômage. Avec la nouvelle politique, cette même personne devra occuper un emploi durant 16 semaines minimum, ce qui lui donnera droit à des prestations durant 27 semaines.

Un résident de la région de Trois-Rivières, avec un emploi durant dix semaines, avait droit à 42 semaines de bénéfices, car le taux de chômage y est plus élevé qu'à Montréal. Dorénavant, cette personne devra travailler durant 14 semaines et aura droit au chômage durant 33 semaines.

Seules les personnes habitant les régions où le taux de chômage est supérieur à 15 p. cent ont un minimum de 10 semaines à travailler pour avoir droit aux prestations.

Le ministère fédéral de l'Emploi estime que 300 000 personnes seront affectées par les nouvelles mesures. De son côté, le chef du NPD, Ed Broadbent, maintient qu'un million de bénéficiaires seront touchés, un chiffre que Mme McDougall juge « exagéré ». En revanche, elle refuse de dire exactement combien de gens seront affectés, se contentant de dire que 30 000 chômeurs seront enclins à ne plus demander de prestations.

Les hauts-fonctionnaires du ministère ont signalé que le nombre moyen de semaines de prestations est actuellement de 22. De plus, seul le quart des bénéficiaires utilisent le nombre maximal de semaines auquel ils ont droit.

Pas de motif

L'autre mesure radicale annoncée hier concerne les personnes qui quittent volontairement leur emploi. Présentement, le versement des prestations est retardé d'une à six semaines quand une personne quitte son emploi volontairement. La pénalité est en moyenne de deux semaines et demie. Le taux de prestation (60 p. cent) est le même que pour les autres travailleurs.

Actuellement, \$1 milliard de prestations est versé aux personnes qui ont quitté leur emploi sans motif. En vertu de ce que le gouvernement a appelé « la stratégie de mise en valeur de la population active », les pénalités seront plus sévères. La période d'exclusion sera accrue de sept à douze semaines et ceux qui quittent leur emploi sans raison valable ne recevront que 50 p. cent des prestations prévues.

Ottawa compte économiser \$450 millions en 1990 par cette mesure. Les risques à la santé, le harcèlement sexuel et le transfert d'un conjoint ne tombent pas dans cette catégorie.

Les nouvelles mesures prévoient aussi que les fraudeurs seront plus sévèrement punis.

Par contre, les grands principes du programme d'assurance-chômage ne sont pas touchés: c'est par une augmentation du nombre de semaines requis pour devenir admissible et une diminution des semaines assurées que le gouvernement entend réaliser des économies.

La nouvelle politique sera aussi plus conforme aux dispositions de la Charte des droits et libertés. Le congé de maternité pour la mère sera maintenu à 15 semaines. Il pourra y avoir aussi un congé de maladie de 15 semaines.

Dix semaines de congé de paternité pourront être accordées à des parents naturels ou adoptifs, pour la mère ou pour le père ou partagé entre les deux.

Les travailleurs qui retardent leur retraite auront droit aux prestations d'assurance-chômage après 65 ans.

Mme McDougall n'a pas exclu que le ministre des Finances, Michael Wilson, annonce une hausse des primes payées par les travailleurs et les employeurs dans son budget du 27 avril. La ministre déposera son projet de loi au mois de juin, et d'ici là, elle entreprendra des consultations avec les provinces, les entreprises et les syndicats.

Entre-temps, l'opposition a promis de livrer une lutte farouche « à ce projet sauvage », qui fait, selon elle, que les chômeurs seront appelés à défrayer les programmes de formation et de recyclage. □

OTAGES

Les otages ont eu peur des policiers, pas de Yacoub

« Calmez-vous, faites ce que je vous dis et tout ira bien ».

Ce n'est qu'une heure après le départ vers Ottawa que le ravisseur a commencé à parler du Liban. Il a montré la photo de sa femme et ses enfants en disant qu'il avait tout à perdre et qu'il pourrait être abattu. « Je ne suis pas un terroriste. Je ne demande qu'une chose, c'est que mon message passe à la presse », a-t-il déclaré.

Debout, il a parlé à chacun des otages, leur demandant leur nationalité, ce qui a fait tomber la tension. « Mon mari et moi lui avons donné Le Nouvel Observateur qui contenait un article sur le Liban et lui nous a montré un livre où son beau-frère rapporte les massacres dans son pays », poursuit Dulce Araujo.

Encerclés par la police

Arrivé sur la colline parlementaire, l'autobus finit par s'immobiliser sur la pelouse, encerclé, comme on sait, par la police. Les passagers se disaient qu'ils ne devaient pas perdre leur calme. « Charles Yacoub a alors tiré deux coups de feu, par terre et par la fenêtre près du chauffeur, pour avvertir que quelque chose de sérieux se passait », raconte Dulce Araujo. Il tirera une troisième balle plus tard, lorsque les policiers tardèrent à apporter un téléphone pour qu'il puisse formuler ses demandes.

Dans l'autobus, le ravisseur s'est accroupi et a exigé des otages qu'ils l'entourent afin de le protéger. « Jamais il ne les a menacés, selon Dulce Araujo. Il a fallu attendre une heure avant d'obtenir un walkie-talkie et l'échange a eu lieu avec un policier anglophone ne maîtrisant pas parfaitement le français, ce qui a rendu le dialogue difficile. Le chauffeur a servi d'interprète à plusieurs reprises. Quant au téléphone, il n'est arrivé que longtemps après que le walkie-talkie eut été débranché.

La police a ensuite demandé qu'un otage soit libéré en signe de bonne volonté. C'est alors qu'une Haïtienne quitte l'autobus apportant avec elle un message. Il y aura deux messages et deux autres messages dans la même veine, tous cherchant à alerter le peuple canadien sur la situation dramatique du Liban. Pendant ce temps, les otages entendaient à la radio les nouvelles les plus farfelues à leur sujet.

Les lenteurs incompréhensibles de l'opération énervèrent les otages assoiffés et affamés. Ils ont dû attendre plus d'une heure après leur libération pour se voir servir, à leur demande, un repas léger. À 2 h du matin, soit 16 heures après le début du détournement, ils ont enfin pu s'asseoir devant un vrai repas.

Selon Dulce Araujo, le plus angoissant, pour les otages, a été la sortie de l'autobus avec les mitraillettes braquées sur eux. « Charles Yacoub a crié: "C'est moi le coupable", et la police l'a jeté à terre », rapporte-t-elle.

Comme on a pu voir à la télé, les otages ont dû se tenir debout, les bras en l'air, le visage contre l'autobus pour être fouillés et reniflés par un chien. Ils ont été ensuite interrogés un par un.

C'est là que Dulce Araujo a avoué qu'elle ne s'était pas sentie menacée par Charles Yacoub, mais qu'elle avait eu peur, plutôt, de l'action des policiers.

Et quand le policier lui a demandé si elle considérait son ravisseur comme un terroriste, elle lui a répondu: « Non, et je comprends son geste comme celui d'un désespéré ». □

BLAIS

Le Dr Blais suspendu pour six mois

Le rapport de M. Fortier contient également l'habituel recueil des difficultés linguistiques. À la Défense, 76,6 p. cent des titulaires des postes militaires bilingues n'ont pas la compétence linguistique voulue et le programme destiné à assurer l'instruction en français à l'intention des militaires francophones « n'est tout au plus qu'une illusion ».

Au ministère de l'Environnement, les français n'occupent toujours pas la place qui lui revient au chapitre de la langue de travail, sauf au Québec. À la GRC, le français est à peu près inutilisé comme langue de travail à l'extérieur du Québec et dans certaines parties du Nouveau-Brunswick alors qu'à la Justice, la plupart des projets de loi sont encore conçus et rédigés en anglais.

Benoît Bouchard a fort à faire aux Transports, où la situation de bilinguisme en 1988 « serait comparable à celle peu enviable des années précédentes, si ce n'était de la lourdeur administrative de plus en plus manifeste qui entou-

re la mise en oeuvre du programme de langues officielles ». Le français n'a vraiment sa place qu'au Québec et au service du personnel de l'administration centrale.

Trois ans après avoir annoncé que l'aéroport d'Ottawa serait le premier aéroport bilingue à l'extérieur du Québec, le ministre n'a pas encore tenu promesse. Le français n'occupe toujours pas la place qui lui revient au siège social de VIA Rail, à Montréal.

La loi C-72 sur les langues officielles n'est pas encore en vigueur et selon le député libéral Jean-Robert Gauthier, il faudra attendre encore au moins deux ans avant que les règlements ne soient adoptés. « Nous sommes extrêmement impatients », déclarait hier M. Fortier.

« Nous considérons », a déclaré M. Delaney, que cette proposition permettrait aux artisans et artistes de la production d'exprimer à nouveau leurs talents et au public de continuer à suivre les héros de la série dès l'an prochain. »

Radio-Canada rejette de plus la proposition d'arbitrage faite par le producteur Claude Héroux et la Société d'État lui a même servi un ultimatum assorti d'un délai de réflexion de cinq jours.

« Si M. Héroux refusait notre offre de diffusion, nous préférons soumettre le litige à la juridiction d'un tribunal (Cour supérieure), compte tenu du statut de la Société d'État et la nature de ses activités », dit M. Delaney.

Cette déclaration semble donner raison à Claude Héroux qui prétendait qu'en refusant d'accepter l'arbitrage et en faisant appel aux tribunaux pour régler le litige, la Société d'État voulait faire trainer les choses.

Mais Radio-Canada ajoute que la voie qu'elle privilégierait alors serait une requête en jugement déclaratoire. Cette procédure, a-t-on précisé, comporterait également des garanties de rapidité et de souplesse souhaitées par M. Héroux. Un jugement déclaratoire peut également être obtenu en quelques semaines.

« La Société Radio-Canada, a dit Franklin Delaney, a la ferme volonté d'arriver rapidement à une résolution du problème tant pour le public que pour les parties concernées. »

Avec l'offensive de Claude Héroux et la réplique de Radio-Canada, tout indique que les droits de chacun pourraient être établis dans un laps de temps relativement court et que les téléfilms de Lance et compte sont maintenant en demi-finale.

Claude Héroux acceptera-t-il de revenir à Radio-Canada avec ses téléfilms alors qu'il considère que la Société d'État a été trop gourmande et pas assez généreuse avec les trois premières téléseries? « Radio-Canada a payé en coûts de diffusion, sur les trois séries, un total de \$5 millions, a dit le producteur, soit environ 18 p. cent du coût total. »

D'autre part, la Société, qui diffusait 20 messages publicitaires de \$850, \$1100 et \$1400 les 30 secondes pour les téléseries I, II et III, aurait fait une très bonne affaire. La publicité rapportait environ \$280000 par épisode et Radio-Canada déboursait \$150000 par émission. M. Héroux croit qu'une téléserie de 13 émissions rapportait environ \$1690000 à la Société d'État et ce sur la première diffusion seulement: Radio-Canada s'est réservé des droits sur deux autres diffusions, jusqu'en 1993.

Voilà qui expliquerait, en partie, son passage à Télé-Métropole. Claude Héroux a également indiqué qu'il étudiait la possibilité de produire des films à partir des personnages de Lance et compte et de les diffuser d'abord au cinéma plutôt qu'à la télévision. Il échapperait ainsi au fameux litige sur les droits de diffusion à la télé et ouvrirait un nouveau dossier à Téléfilm Canada, mais dans la section subvention à l'industrie cinématographique. □

« Nous sommes extrêmement impatients », déclarait hier M. Fortier.

Par ailleurs, M. Fortier recommande au gouvernement fédéral de réévaluer sa prime au bilinguisme de \$800 par année dans le double objectif de réduire son coût et d'accroître sa valeur incitative.

Parlant des services d'Air Canada à l'aéroport de Toronto, il s'est dit d'avis, sur un ton moqueur, que celui qui veut être servi en français court le risque de manquer le vol suivant ou d'attendre au lendemain. M. Fortier rappelle que la loi qui prévoit la privatisation de cette société la soumet à la loi sur les langues officielles.

Les difficultés

Le rapport de M. Fortier contient également l'habituel recueil des difficultés linguistiques. À la Défense, 76,6 p. cent des titulaires des postes militaires bilingues n'ont pas la compétence linguistique voulue et le programme destiné à assurer l'instruction en français à l'intention des militaires francophones « n'est tout au plus qu'une illusion ».

Au ministère de l'Environnement, les français n'occupent toujours pas la place qui lui revient au chapitre de la langue de travail, sauf au Québec. À la GRC, le français est à peu près inutilisé comme langue de travail à l'extérieur du Québec et dans certaines parties du Nouveau-Brunswick alors qu'à la Justice, la plupart des projets de loi sont encore conçus et rédigés en anglais.

Benoît Bouchard a fort à faire aux Transports, où la situation de bilinguisme en 1988 « serait comparable à celle peu enviable des années précédentes, si ce n'était de la lourdeur administrative de plus en plus manifeste qui entou-

re la mise en oeuvre du programme de langues officielles ». Le français n'a vraiment sa place qu'au Québec et au service du personnel de l'administration centrale.

Trois ans après avoir annoncé que l'aéroport d'Ottawa serait le premier aéroport bilingue à l'extérieur du Québec, le ministre n'a pas encore tenu promesse. Le français n'occupe toujours pas la place qui lui revient au siège social de VIA Rail, à Montréal.

La loi C-72 sur les langues officielles n'est pas encore en vigueur et selon le député libéral Jean-Robert Gauthier, il faudra attendre encore au moins deux ans avant que les règlements ne soient adoptés. « Nous sommes extrêmement impatients », déclarait hier M. Fortier.

Réactions

Par ailleurs, la publication du rapport de M. Fortier a eu des échos à Québec, hier.

Selon le ministre Claude Ryan, responsable de l'application de la langue française, en déplorant l'utilisation de la clause nonobstant pour assurer la primauté du français, le commissaire aux langues n'a fait que formuler une opinion qu'il avait déjà exprimée en décembre, lors du débat sur la loi 178. Pour M. Ryan, le débat a eu lieu en décembre et il n'est pas question de le rouvrir maintenant. □

TOURNAGE

Le tournage des téléfilms de « Lance et compte » est annulé

de cette querelle qui se situe à un niveau différent de celui qui a été la base du succès de Lance et compte. En attendant que le tribunal tranche cette question, des millions de dollars sont éliminés de notre système économique. »

Radio-Canada

Radio-Canada a rapidement réagi aux propos tenus par Claude Héroux. Dans un communiqué, le vice-président de la télévision française, Franklin Delaney, a d'abord réitéré l'offre faite à Claude Héroux de diffuser les téléfilms de « la série Lance et compte IV » à Radio-Canada.

« Nous considérons », a déclaré M. Delaney, que cette proposition permettrait aux artisans et artistes de la production d'exprimer à nouveau leurs talents et au public de continuer à suivre les héros de la série dès l'an prochain. »

Radio-Canada rejette de plus la proposition d'arbitrage faite par le producteur Claude Héroux et la Société d'État lui a même servi un ultimatum assorti d'un délai de réflexion de cinq jours.

« Si M. Héroux refusait notre offre de diffusion, nous préférons soumettre le litige à la juridiction d'un tribunal (Cour supérieure), compte tenu du statut de la Société d'État et la nature de ses activités », dit M. Delaney.

Cette déclaration semble donner raison à Claude Héroux qui prétendait qu'en refusant d'accepter l'arbitrage et en faisant appel aux tribunaux pour régler le litige, la Société d'État voulait faire trainer les choses.

Mais Radio-Canada ajoute que la voie qu'elle privilégierait alors serait une requête en jugement déclaratoire. Cette procédure, a-t-on précisé, comporterait également des garanties de rapidité et de souplesse souhaitées par M. Héroux. Un jugement déclaratoire peut également être obtenu en quelques semaines.

« La Société Radio-Canada, a dit Franklin Delaney, a la ferme volonté d'arriver rapidement à une résolution du problème tant pour le public que pour les parties concernées. »

Avec l'offensive de Claude Héroux et la réplique de Radio-Canada, tout indique que les droits de chacun pourraient être établis dans un laps de temps relativement court et que les téléfilms de Lance et compte sont maintenant en demi-finale.

Claude Héroux acceptera-t-il de revenir à Radio-Canada avec ses téléfilms alors qu'il considère que la Société d'État a été trop gourmande et pas assez généreuse avec les trois premières téléseries? « Radio-Canada a payé en coûts de diffusion, sur les trois séries, un total de \$5 millions, a dit le producteur, soit environ 18 p. cent du coût total. »

D'autre part, la Société, qui diffusait 20 messages publicitaires de \$850, \$1100 et \$1400 les 30 secondes pour les téléseries I, II et III, aurait fait une très bonne affaire. La publicité rapportait environ \$280000 par épisode et Radio-Canada déboursait \$150000 par émission. M. Héroux croit qu'une téléserie de 13 émissions rapportait environ \$1690000 à la Société d'État et ce sur la première diffusion seulement: Radio-Canada s'est réservé des droits sur deux autres diffusions, jusqu'en 1993.

Voilà qui expliquerait, en partie, son passage à Télé-Métropole. Claude Héroux a également indiqué qu'il étudiait la possibilité de produire des films à partir des personnages de Lance et compte et de les diffuser d'abord au cinéma plutôt qu'à la télévision. Il échapperait ainsi au fameux litige sur les droits de diffusion à la télé et ouvrirait un nouveau dossier à Téléfilm Canada, mais dans la section subvention à l'industrie cinématographique. □

Où donner son sang

Aujourd'hui, la Croix-Rouge tient des cliniques aux endroits suivants:

● à Montréal: Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131 est, rue Sherbrooke, de 9 h à 20 h;

● à Duvernay: Le Permanent, Centre commercial Duvernay, 3100, boulevard de la Concorde, de 15 h à 20 h 30;

● à Pincourt: organisée par le Centre commercial Ile Perreault, 101, boul. Cardinal-Léger, de 10 h à 20 h 30;

● à Saint-Bruno-de-Montarville: organisée par le Club Optimiste, Ecole Montarville, auditorium, 1725, boul. de Montarville, de 14 h 30 à 20 h 30.

La Quotidienne

Tirage d'hier

à trois chiffres

744

à quatre chiffres

8932



15-3-01

Mercredi, 12 avril 1989

LA MÉTÉO

Québec			États-Unis			
Min.	Max.	Aujourd'hui	Min.	Max.	Aujourd'hui	
Abitibi	-7	0	Neige, éclair	Boston	0	10
Outaouais	-2	4	Neige, éclair	Buffalo	-4	3
Laurentides	-5	0	Enn. neige	Chicago	-4	3
Cantons de l'Est	-4	4	Enn. neige	Miami	21	31
Mauricie	-2	4	Enn. neige	New York	2	10
Québec	-5	2	Enn. nuageux			
Lac-Saint-Jean	-10	0	Enn. nuageux			
Rimouski	-8	0	Enn. nuageux			
Caspésie	-5	2	Enn. nuageux			
Bas-Caraïbe	-10	0	Enn. nuageux			
Sept-Îles	-10	0	Enn. nuageux			

les capitales		
Min.	Max.	Aujourd'hui
Amsterdam	8	14
Athènes	10	25
Acapulco	20	29
Berlin	5	15
Bruxelles	6	16
Buenos Aires	10	21
Copenhague	7	11
Garnive	6	15
Hong Kong	19	21
Le Caire	17	32
Lisbonne	11	17
Londres	9	12

Des adolescents sont encore détenus dans des postes de police

LOUIS FALARDEAU

■ Un adolescent de 16 ans, arrêté vendredi soir à Montréal pour vol qualifié, a passé deux nuits au poste de police de Saint-Lambert, faute de place dans les centres prévus pour la détention des personnes âgées de moins de 18 ans. Un autre jeune a passé la nuit de dimanche à lundi au poste de police de Longueuil pour les mêmes raisons.

La Loi de jeunes contrevenant prévoit que les adolescents qui doivent être détenus en attendant leur comparution doivent obligatoirement l'être dans des lieux de détention provisoire énumérés dans un décret du gouvernement du Québec. Il ne s'agit évidemment jamais de postes de police, mais plutôt de centres d'accueil pour adolescents spécialisés dans ce qu'on appelle la garde fermée.

La loi contient toutefois une exception. Le jeune peut être détenu ailleurs, avec l'autorisation d'un juge de paix, lorsqu'il n'y a aucun lieu de détention provisoire agréé qui soit disponible à une distance raisonnable. C'est ce qui s'est passé dans les deux cas qui nous intéressent.

Dans le premier, le jeune X — la loi nous interdit de révéler son nom — a été arrêté un peu avant minuit vendredi, près de l'entrée du métro Saint-Laurent, alors qu'il tentait de faire les poches d'un passant. Conduit au poste 33 pour y être interrogé, le jeune résidant de la Rive-Sud a ensuite été remis au Centre des services sociaux (CSS) Richelieu, à Longueuil.

La déléguée du Directeur de la protection de la jeunesse (DPJ), Mme Francine Patry, a

alors tenté de lui trouver une place, non seulement dans les établissements relevant de son CSS, mais aussi dans les huit CSS environnants, ce qui va aussi loin que Québec et Hull!

Ses recherches s'étant révélées vaines, elle a alors obtenu, samedi après-midi, du juge de paix Hélène Desjarlais, la permission de le détenir dans un endroit habituellement réservé aux adultes. Il a alors été conduit au poste de police de Saint-Lambert, où il est resté jusqu'à lundi matin.

Dans le deuxième cas, c'est vers 1 h 30 lundi matin que Mme Desjarlais a autorisé la déléguée du DPJ alors de garde, à détenir un adolescent au poste de police de Longueuil pour le reste de la nuit.

Mis au courant de la situation par *La Presse*, l'avocat du jeune X, Me Pierre Marchand, a soulevé la question lors de la comparution de son client, lundi, devant le juge Nicole Bernier de la Chambre de la jeunesse de la Cour du Québec. Il a demandé que le fait soit consigné au procès-verbal, requête que Mme Bernier a acceptée d'emblée.

«Je reconnais que la loi permet cette exception, a-t-il déclaré hier à *La Presse*, mais je ne suis pas sûr que ça respecte la Charte des droits. Je vais voir s'il y a des recours possibles pour mon client.»

Scandalisé

Me Marchand, qui dirige le bureau de l'Aide juridique, section jeunesse, à Montréal, se dit scandalisé par une situation qu'il n'avait jamais vue en quatre ans de pratique à la Chambre de la jeunesse.

«Je comprend qu'il y a un manque de res-

sources, dit-il. Mais est-ce qu'on peut accepter qu'un garçon de 16 ans soit détenu 40 heures dans des conditions pareilles — une cellule de prison, la lumière ouverte toute la nuit, pas de télé, pas de journaux, rien à faire, personne à qui parler, au point qu'il en était venu à compter les minutes qui séparaient chaque mise en marche du ventilateur?»

Le DPJ du CSS Richelieu, M. Florian Gaudreau, n'est pas plus heureux de la situation. «Ce sont des cas rares, dit-il, mais ça se produit périodiquement au printemps. On a plus de place que l'année dernière, mais l'engorgement s'est produit quand même. C'est peut-être à cause des razzias que la police a commencé à faire dans le métro. La situation devrait être réglée bientôt, car nous aurons 48 places de plus à Chambly, dont au moins 24 à la mi-mai.»

Quelques cas

M. Gaudreau note que tous les efforts sont faits pour placer les jeunes dans des lieux de détention prévus pour eux. «Des cas comme celui du jeune X n'arrivent que quelques fois par année chez nous, explique-t-il. Ça se produit ailleurs aussi.»

Ça ne s'est pas produit, en tout cas pas récemment, au CSS de Montréal, selon son porte-parole, M. Jean-Guy Myre, «parce qu'on a plus de ressources». «Il arrive qu'on doive aller dans d'autres régions, poursuit-il, mais jamais dans les postes de police.»

Mais s'il y a toujours de la place pour les délinquants de Montréal, comment se fait-il qu'il n'en reste plus quand il s'agit de placer ceux de la Rive-Sud? «Montréal doit se garder des places», pense Florian Gaudreau.



Un employé du ministère des Transports inspecte un camion qui a échoué, comme plusieurs autres, à l'examen de la pesée lors d'une opération d'inspection menée par la police de Greenfield Park et le ministère.

PHOTO PIERRE CÔTE, *La Presse*

Un forcené ouvre la porte aux policiers après s'être tiré une balle dans la tête

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Un homme qui tenait les policiers en haleine depuis plus de quatre heures, hier dans un motel de Repentigny, s'est rendu après avoir été atteint d'une balle de calibre .22 à la tête. Le siège, au cours duquel les policiers affirmèrent ne pas avoir fait feu, a pris fin en début de soirée.

D'abord transporté à l'hôpital Le Gardeur, de Repentigny, il était plus tard transféré, vu la gravité de son état, à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont de Montréal où il reposait toujours aux soins intensifs, tôt ce matin.

Peu avant 19 h 30, l'individu âgé de 41 ans a finalement accepté d'ouvrir la porte de la chambre 211 du motel Capri: en passant le seuil, les policiers ont vu un homme se diriger vers la salle de bains en titubant avant de tomber. Puis, les policiers ont constaté deux plaies dans sa tête, causées par l'entrée et la sortie d'un projectile. Une ambulance est rapidement arrivée et l'homme a été transporté à l'hôpital Le Gardeur.

Durant tout le temps qu'a duré le siège, les policiers n'ont voulu courir aucun risque, le forcené ayant absorbé de la cocaïne. Ils ont même refusé à deux de ses frères la permission d'entrer en communication avec lui.

Par ailleurs, les policiers disent ne pas avoir entendu de coup de feu. L'homme se serait lui-même blessé avant l'arrivée des policiers. Il serait resté conscient, stimulé par la cocaïne qu'il avait absorbée. Finalement, ayant perdu beaucoup de sang et n'en pouvant plus, il s'est rendu, selon la version des policiers.

Séparation

L'homme voulait mettre fin à ses jours parce qu'il ne pouvait pas supporter de vivre séparé de sa femme et ses trois enfants, deux filles âgées de 18 et 17 ans et un garçon de 13 ans.

Ce résident de l'Assomption s'est présenté vers 8 h hier matin

au motel Capri où il a pris possession de la chambre 211. Peu de temps après, sa femme est venue le rejoindre. Puis, elle est retournée chez elle d'où elle a alerté la police municipale de l'Assomption.

Peu après, les agents Christian Vendette et Robert Loyer ont trouvé dans un logement d'une maison de rapport le canon tronçonné d'une carabine et une note écrite par le malheureux qui voulait s'enlever la vie. Informés du fait que l'auteur du message s'était réfugié dans un motel de Repentigny, le directeur de ce corps policier, M. Edouard Sarrazin, a communiqué avec la Sûreté du Québec, dont l'unité d'urgence est entrée en action vers 15 h 30.

Tandis que le secteur était fermé à toute circulation, des agents spécialement formés pour ce genre de travail se mettaient en contact avec l'homme.

Rencontrés dans un restaurant voisin du motel qui servait de quartier général aux policiers, deux des frères du forcené ont raconté que celui-ci n'était pas dangereux. «C'est un grand bébé. Il fait cela seulement pour attirer l'attention de sa femme pour qu'elle retourne vivre avec lui», a dit l'un d'eux.

Et il a précisé que les policiers auraient dû le laisser aller rencontrer son frère dans la chambre plutôt que de déployer tant de forces. «Je suis persuadé qu'il m'aurait écouté», a-t-il soutenu.

Il a ajouté quelques critiques à l'endroit de l'hôpital Le Gardeur où son frère a déjà été hospitalisé pour une cure à la suite d'une dépression nerveuse. «Il devait aller rencontrer un psychologue vendredi, mais le rendez-vous a été annulé et remis à aujourd'hui. S'il avait été vu par le spécialiste, cette affaire ne serait pas arrivée», a-t-il affirmé.

Quelques minutes après, il éclatait en sanglots en apprenant que son frère était blessé à la tête. Un autre de ses frères et sa sœur disaient ne pas comprendre pourquoi les policiers ne voulaient pas qu'ils s'approchent du blessé.



L'un des frères de la victime

PHOTO ARMAND TROTTIER, *La Presse*

Vérification surprise: 70% des véhicules lourds ne respectent pas la réglementation

FRANÇOIS VÉZINA

■ Les services policiers du Québec procèdent actuellement en collaboration avec le ministère des Transports à l'inspection des véhicules lourds. Et, si l'on se fie à l'opération menée hier par une quinzaine de policiers de Greenfield Park, la majorité des camions ratent leur examen.

«Près de 70 p. cent des camions inspectés ne respectent pas les règlements», a précisé M. Hugues Lévesque du ministère des Transports.

Plusieurs opérations similaires se dérouleront un peu partout au Québec jusqu'au 10 mai, a-t-on indiqué à la Sûreté du Québec. Depuis un an, les corps policiers municipaux ont la responsabilité des inspections sur leur territoire.

En période de dégel, les routes sont plus vulnérables à la circulation lourde. Les camions doivent être allégés, mais peu de véhicules ont réussi hier le test de la pesée.

«Ces vérifications sont importantes pour la protection des usagers de la route et pour garder le réseau routier en bon état», a précisé le responsable de l'opération, le capitaine Jean-Pierre Larose.

Les policiers ne font pas que vérifier le poids des camions. La mécanique, l'arrimage des mar-

chandises et l'immatriculation des véhicules sont scrutés à la loupe. «L'an dernier, un camion avait perdu un bullzoder en tournant un coin de rue; heureusement, personne ne se promenait au même endroit», a raconté M. Lévesque.

Dans la ligne d'attente, une camionnette transportait des mardis qui n'étaient pas attachés.

Le ministère du Revenu participe aussi à cette opération. Un inspecteur vérifie si le diesel des camions n'est pas contaminé par d'autres produits, un procédé utilisé pour éviter de payer la taxe sur l'essence.

Hier, les agents de Greenfield Park ont empêché un camionneur de poursuivre sa route avec une remorque contenant des poutres de métal. Ces poutres étaient mal attachées, selon les policiers, et pouvaient balancer d'un côté à l'autre du véhicule.

Les camionneurs devaient attendre 30 minutes avant de subir les inspections. La plupart d'entre eux étaient confiants de bien réussir l'examen. Ils aiment bien ces opérations même si elles retardent leur travail.

«Ces opérations sont nécessaires parce qu'elles permettent de retirer de la circulation des véhicules désuets et dangereux», a lancé Claude Fleury.

Deux Amérindiens coupables de trafic de drogue sont bannis de Kahnawake

FRANÇOIS VÉZINA

■ Deux Amérindiens, Evelyn Johnson et Tom Lahache, ont été bannis de Kahnawake après avoir été reconnus coupables, dimanche dernier, de trafic de drogue par les guerriers de la réserve.

Le couple ne pourra jamais plus remettre les pieds à Kahnawake, même pas pour visiter des proches ni pour assister à des célébrations ou à des funérailles. Les deux «exilés» ne pourront pas en appeler de la sentence.

Selon un porte-parole des Mohawks, Peter Diome, ce bannissement est le premier à survenir à Kahnawake depuis au moins 20 ans.

«Le bannissement est une vieille sentence ancestrale pour quiconque tente de détruire la Nation; et, vendre de la drogue à nos jeunes, c'est détruire la Nation», a expliqué M. Diome.

Après une enquête qui aurait mis au jour leurs méfaits, le couple avait reçu un avertissement le 17 février dernier. Puis, des guerriers leur ont tendu un piège en se procurant auprès d'eux de la cocaïne. Au cours de son «procès», Mme Johnson aurait nié

qu'elle vendait de la drogue. Elle aurait menacé un témoin qui affirmait le contraire.

Les Amérindiens de Kahnawake communiqueront leur décision aux autres nations Mohawks. «Pour nous, ces deux personnes n'existent plus», a affirmé M. Diome.

«Le système judiciaire des Blancs, non plus que le nôtre, n'a réussi à combattre efficacement la drogue», a confié le porte-parole.

Un porte-parole du ministère des Affaires indiennes et du Nord, Claude Michaud, a précisé à *La Presse* que le ministère tentera de contacter le Conseil de bande de Kahnawake afin de discuter de la décision. Cependant, il semble que le ministère ne pourra pas la renverser. «Normalement c'est le Conseil de bande qui adopte les règlements de son territoire et nous serions très mal vus d'intervenir dans leurs affaires internes», a ajouté M. Michaud.

La Commission canadienne des droits de la personne n'a pas encore reçu de plainte concernant cette éviction. Elle a admis qu'elle n'avait pas la juridiction pour intervenir dans ce dossier.

Le juge Ruffo veut retrouver son droit de parole

JOYCE NAPIER

■ Si le juge en chef de la Cour du Québec ne rescinde pas, dès demain, sa directive interdisant au juge André Ruffo, du Tribunal de la jeunesse, de faire des déclarations publiques, il appartiendra à la Cour supérieure de trancher la question.

C'est ce que l'avocat du juge Ruffo, Me Michel Robert, a affirmé hier dans une entrevue avec *La Presse*. Il a précisé que cette affaire est devenue une «question de principe» pour Mme Ruffo.

L'avocat a dit qu'il a envoyé une lettre au juge Albert Gobeil, supérieur immédiat de Mme Ruffo qui a émis cet interdit, lui de-

mandant de «rescinder sa directive». Il a expliqué qu'après avoir étudié la légalité de cette directive, il a conclu qu'elle était contraire aux deux chartes des droits et libertés, canadienne et québécoise, qui garantissent la liberté d'expression.

Pas la juridiction

Me Robert a précisé que le juge Gobeil n'a pas la juridiction pour émettre une telle ordonnance. Il a expliqué que la décision du juge Gobeil de baillonner un de ses juges n'est pas une décision judiciaire, mais administrative.

Si le juge Gobeil ne casse pas sa décision, a dit Me Robert, c'est devant la Cour supérieure que cette question sera débattue.

L'avocat a fait valoir qu'il déposera vendredi une requête en nullité pour casser l'interdit. En attendant que cette question soit plaidée et étudiée, il demandera également à la Cour supérieure d'émettre une ordonnance provisoire suspendant la directive, pour permettre à sa cliente de participer à des événements publics.

C'est par le biais d'une lettre adressée à Mme Ruffo et datée du 21 mars, que le juge Gobeil lui a demandé notamment de s'abstenir de «toute participation et commentaires publics». Dès lors, le juge Ruffo, qui siègeait à la Chambre de la jeunesse de la Cour du Québec, à Saint-Jérôme, n'a pu ni parler en public, ni promouvoir son livre publié récem-

ment et intitulé *Parce que je crois aux enfants*.

Me Robert, ainsi que plusieurs observateurs, ont noté que c'est la première fois qu'on interdit à un juge de parler en public de son travail. C'est également la première fois, ont-ils dit, qu'une affaire comme celle-ci sera débattue devant la Cour supérieure.

Rappelons que le Conseil de la magistrature étudie dix plaintes portées par le directeur général du Conseil des services sociaux de la région Laurentides-Lanaudière, M. Miville Lapointe, contre le juge Ruffo, pour des accros allégués à la déontologie des juges.

Le juge Ruffo ne siège plus depuis un an, suivant une entente intervenue entre elle et le juge Gobeil.

20^e ANNIVERSAIRE
20 GALAS

SALON DE LA FEMME

En collaboration avec **La Presse** Hydro-Québec

14 AU 23 AVRIL
VÉLODROME OLYMPIQUE 10h À 22h

CÉLÉBRATION
Hommage au talent
des Femmes du Québec
Tous les jours, 14h30 - 19h30
sur la grande scène

La caisse populaire Desjardins

Le sénateur Paul David nommé médiateur dans le dossier des médecins immigrants

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse
QUÉBEC



Le sénateur Paul David, éminent cardiologue

Le gouvernement du Québec a nommé le sénateur Paul David comme médiateur spécial pour dénouer l'imbricatio qui s'est tissée entre le ministère de la Santé et des services sociaux et les médecins immigrants qui se sont mis en grève pour obtenir le droit d'effectuer leur stage d'interne dans des hôpitaux universitaires.

Le sénateur David aura pour tâche première de s'assurer que le processus de sélection pour l'attribution des 100 postes de médecin en résidence, accordés par le gouvernement aux candidats admissibles avant le 19 octobre 1988, a été suivi de façon équitable et que le choix s'est fait selon les critères établis par les facultés de médecine.

Le Dr David, éminent cardiologue, sera secondé dans sa tâche par le Dr Deguise Vaillancourt, ex-vice-doyen de la faculté de médecine de l'Université de Mont-

réal, et par Me René Dussault, ancien sous-ministre au ministère de la Justice du Québec.

Le mandat du conciliateur comporte également deux autres volets essentiels:

■ veiller à ce que ceux qui n'ont pas été sélectionnés et qui auront à se présenter, à la fin de mai, aux examens requis pour obtenir l'un quelconque des nouveaux postes prévus pour les candidats admissibles depuis le 10 octobre 1988, soient traités avec équité;

■ formuler des recommandations sur le processus de réorientation professionnelle des candidats refusés, pour qu'ils soient suivis de près par le Dr Jean Robert, du département de santé communautaire de l'hôpital Saint-Luc.

Entre-temps, treize des seize médecins d'origine étrangère qui ont déclenché une grève de la faim il y a une quinzaine de jours poursuivaient toujours leur jeûne, et la ministre de la Santé et des Services sociaux, Mme Thérèse Lavoie-Roux veillait à ce qu'ils soient suivis de près par le Dr Jean Robert, du département de santé communautaire de l'hôpital Saint-Luc.

Les médecins en grève ont fait valoir à plusieurs reprises, au ministère de Mme Lavoie-Roux, qu'ils croyaient que les critères de sélection n'avaient peut-être pas été utilisés d'une façon très honnête à leur égard.

« Ils nous ont parlé d'une forme de discrimination », a reconnu, hier, la ministre Lavoie-Roux.

Il avait été convenu, entre le ministère, la Corporation des médecins du Québec et les facultés de médecine qu'on ne procéderait pas par un examen de synthèse, mais davantage à partir de critères de sélection des facultés, et, selon les explications de la ministre, « c'est à partir de ces critères que ces 100 postes de médecins en internat ont été accordés ».

Toujours selon Mme Lavoie-Roux, on a procédé « selon les notes de succès et, lorsque les notes étaient égales, c'est l'ordre chronologique qui est entré en ligne de compte ».

Parmi les critères auxquels on fait référence, mentionnons une note de base accordée pour une pratique médicale antérieure reconnue; des cours qui auraient pu être suivis, postérieurement à l'obtention du doctorat, dans des secteurs reliés à la médecine; le fait d'avoir déjà travaillé dans des hôpitaux pouvait ajouter des points; de même que l'entrevue avec les candidats.

La loi médicale exige que des médecins immigrants fassent leur internat dans des hôpitaux québécois pour obtenir un permis de pratique.



Le Dr Ajanta Roy se penche avec inquiétude sur une collègue, le Dr Ivanka Tzaneva, alors que débute le quinzième jour d'une grève de la faim entreprise par un groupe de 13 médecins immigrants pour obtenir d'exercer au Québec.

TELEPHOTO REUTER

Le mandat confié au médiateur hérissé les grévistes de la faim

La nomination du sénateur et médecin Paul David, et les trois points de son mandat sont loin d'avoir fait l'unanimité chez les médecins étrangers grévistes de la faim.

Hier soir, la réponse des grévistes, sans concertation, était un « non » venu du fond du cœur. Sous les projecteurs des caméras de télévision, les jeunes se couvraient la tête mais plusieurs se lançaient dans des discussions passionnées autour des trois points du communiqué gouvernemental.

Sur la question des cent pos-

tes alloués par le gouvernement, et la façon dont le processus de sélection a été suivi en fonction de critères établis, les médecins étrangers ne voient pas pourquoi il y aurait encore discussion. En effet, la plupart, sinon tous, sont passés par les mailles du filet de l'immigration, avec leurs diplômes et leur envie de pratiquer la médecine ici. Ils disent avoir tous passé leurs examens d'équivalence du gouvernement du Canada avec succès.

Le sénateur Paul David aura fort à faire pour remplir le troisième point de son mandat qui

consiste à faire des recommandations sur le processus de réorientation professionnelle des candidats refusés, en tenant compte de leurs compétences respectives.

Mais, ces médecins, affublés du qualificatif de « diplômés à l'étranger », se dressent sur leurs couches de grévistes de la faim dès qu'il est question de ce point du mandat du sénateur.

« Être docteur, disait un médecin étranger reçu et reconnu apte à exercer son art, ce n'est pas seulement une question de gagner sa vie, c'est un style de vie. »

Pour les 50 ans et plus

• RÉSIDENCE •

St.Emile

C'est un choix et non un compromis!
Si ce que vous recherchez avant tout

- c'est le confort d'un appartement intime et insonorisé;
- c'est la tranquillité d'esprit, en sachant que vous habitez dans un édifice à l'épreuve du feu, équipé d'un système de surveillance et d'appel d'urgence;
- c'est une gamme de services disponibles sur place (service bancaire, service médical, service d'animation et autres) alors venez nous consulter.

Loyer de juin GRATUIT

Plusieurs options s'offrent à vous selon vos goûts, vos besoins, votre choix. Vous êtes autonomes, nous le savons et le respectons. Venez visiter nos appartements-témoins au 3535, rue Rachel Est, à Montréal ou appelez et demandez Lucie Perras au 521-3420

L'Accord du lac Meech ?

MIELE

3 BONNES RAISONS DE S'ÉVADER !

LA CLASSIQUE

549\$

499\$

50\$ DE RABAIS

CONQUEST

429\$

379\$

50\$ DE RABAIS

MTB ARIES

409\$

359\$

50\$ DE RABAIS

- QUALITÉ
- SERVICE
- CONSEIL

«UN SERVICE À LA HAUTEUR DE VOS ATTENTES»

Où que vous soyez... roulez en toute sécurité grâce à la garantie de service après vente offerte par tous nos marchands membres.

Achetez à Montréal et... faites vérifier à Granby...

Quels que soient vos projets de randonnée, partout en province, un marchand s'affichant à l'enseigne d'ACTION VÉLO PLUS se fera un plaisir de respecter toute entente de service offerte par son confrère.

D'abord et avant tout... nous avons le vélo dans la peau !



CYCLE & SPORT PAUL
44, rue Ste-Anne
Pointe-Claire
☎ 498-8282

PIERRE PRIMEAU INC.
533, Des Laurentides
Laval
☎ 448-5370

BICYCLETTE MONTRÉAL-NORD
4897, boul. Gouin Est
Montréal-Nord
☎ 322-2740

CYCLES BAGGIO
6975, boul. St-Laurent
Montréal
☎ 379-5685

ANDRÉ CYCLE & SPORT
31, rue Gendry ouest
Longueuil
☎ 674-8009

BICYCLE ST-JOSEPH INC.
1962, Chemin Gascon
Terrebonne
☎ 492-8073

AU COIN DU PÉDALEUR
297, rue Notre-Dame
Roussigny
☎ 881-6670

LA PORTE À BICYCLETTE
4308, Hôtel de Ville
Montréal
☎ 849-7954

ANDRÉ PRIMEAU VÉLO
5775, boul. Taschereau
Brossard
☎ 678-4142

J.R. LEMAY INC.
375, boul. Perrot
Ile Perrot
☎ JTV 307

SPORT G.S.
1969, Arthur-Sauvé
Laval
☎ 427-4128

Jusqu'à épuisement des stocks. Toutes les marques peuvent ne pas être disponibles dans tous les magasins.

Le Vélo
Dans
La Peau

Le cas du Dr Clifford Blais: la ministre Lavoie-Roux n'interviendra pas

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse
QUÉBEC

La ministre de la Santé et des services sociaux du Québec n'a pas l'intention d'intervenir dans le dossier du Dr Clifford Blais,

contre qui le conseil d'administration de l'hôpital Pierre-Boucher, de Longueuil, a imposé hier une suspension de six mois, pour avoir autorisé une sage-femme à aider à un accouchement.

« Il s'agit d'une décision administrative de l'hôpital, et son conseil d'administration a toute au-

torité pour prendre des décisions touchant son personnel », a déclaré Mme Thérèse Lavoie-Roux, en commentant la suspension imposée au médecin, sanction qui découle d'une recommandation du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'institution.

Mme Lavoie-Roux a affirmé

qu'elle n'interviendrait pas mais que la seule chose qu'elle pouvait faire, c'était de voir si les critères qui ont guidé le conseil pour fonder sa décision « sont les bons ».

La ministre a refusé de commenter d'avantage une sanction dont elle a dit ne pas avoir la teneur. Entre-temps, elle attend toujours la réponse de la Corporation des médecins du Québec à une proposition de mettre de l'avant cinq ou six projets pilotes permettant aux sages-femmes d'aider à des accouchements. Ces propositions ont été soumises à la Corporation par Mme Lavoie-Roux, il y a une quinzaine de jours.

Pour sa part, la ministre déléguée à la Condition féminine, Mme Monique Gagnon-Tremblay, a rappelé qu'elle avait invité, la semaine dernière, le Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'hôpital à revoir sa recommandation d'imposer une suspension d'un an au Dr Clifford Blais.



Le Dr Clifford Blais TELEPHOTO PC

« Depuis longtemps, a-t-elle souligné, j'ai donné mon appui aux sages-femmes et je demande à la Corporation des médecins de faire en sorte qu'elles puissent intervenir dans certaines étapes d'un accouchement, ne serait-ce que sur une base expérimentale, et qu'on décide du contexte dans lequel elles pourraient le faire. »

Plus tôt dans la journée, le député de Maisonneuve et porte-parole de l'Opposé en matière de condition féminine, Mme Louise Harel, avait invité le conseil d'administration de l'hôpital Pierre-Boucher à rejeter la recommandation de son conseil de médecins d'imposer une suspension d'un an au Dr Blais.

« Le Dr Clifford Blais et Mme Isabelle Brabant, sage-femme, ne méritent pas une telle sanction disciplinaire de la part de l'hôpital Pierre-Boucher puisque l'accouchement naturel à la source de ce litige ne peut nullement être considéré comme un acte médical », estime Mme Harel.

Les médecins et les hôpitaux se gardent de commenter « une décision interne »

FRANÇOIS FOREST

La Corporation des médecins du Québec, l'Association des hôpitaux et la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec n'ont pas voulu commenter, hier, la décision de l'hôpital Pierre-Boucher de suspendre pour six mois le docteur Clifford Blais, indiquant que la sanction relevait de la « mécanique interne » de l'hôpital, telle que le prévoit la loi de la Santé et des Services sociaux.

Les trois organismes ont toutefois tenu à préciser que le docteur Blais n'a pas été blâmé sur la question de permettre à une sage-femme d'accomplir un acte médical, mais sur l'opportunité de confier une tâche médicale à une personne qui n'est pas à l'emploi de l'hôpital.

Cela dit, si le docteur Blais voulait en appeler de la suspension décrétée par le conseil d'administration de l'hôpital, il n'aurait d'autre recours que de s'adresser à la Commission des affaires sociales, seul tribunal administratif habilité à entendre ce type d'appels. Techniquement, cependant, la Corporation des médecins du Québec (CMQ) a été avisée de l'avis disciplinaire, et le syndicat pourrait décider de mener une enquête.

En l'absence du docteur Augustin Roy, un porte-parole de la CMQ, Mme Brigitte Junius, a indiqué que l'établissement a sévi contre le privilège qu'a le médecin de pratiquer. « Il est évident,

a-t-elle dit, que l'infraction ne se situe pas sur le plan médical puisque tout a été bien fait, mais sur l'autorisation de permettre à un tiers d'intervenir. »

De son côté, le docteur George Boileau de la Fédération des médecins omnipraticiens (FMOQ) a précisé que l'organisme n'a pas juridiction sur l'hôpital et qu'il n'est donc pas question de commenter cette décision interne. Il a cependant ajouté que les établissements de santé étant régis par des règlements, il ne peut y avoir d'intérieur de l'hôpital « deux façons de voir et de faire les choses ».

Il a répété que la FMOQ ne voyait pas « la nécessité en terme de santé publique » de permettre à de nouveaux intervenants de pratiquer des accouchements: « le rapport Rochon a confirmé que le Québec est l'endroit au monde où il est le plus sécuritaire d'accoucher », a-t-il dit.

L'AHQ a également refusé de commenter l'affaire, précisant par l'intermédiaire de M. Pierre Nadon, que la responsabilité professionnelle, s'il y avait eu accident, aurait incombé au médecin et non à l'hôpital. Il a ajouté que

la question des sages-femmes pourrait être débattue en commission parlementaire et que ce n'est qu'à cette occasion que l'AHQ fera connaître sa position sur les médecines douces.

La liberté qu'a prise le docteur Clifford Blais « d'assister » médicalement Isabelle Brabant dans son travail de sage-femme, ne constitue pas un cas isolé. Plusieurs médecins — des femmes surtout — permettent aux femmes d'accoucher grâce aux manipulations des sages-femmes. À l'heure actuelle, le Comité des femmes-médecins de la CMQ, que préside le docteur Louise Charbonneau, n'a pas pris ouvertement position sur cette question, endossant plutôt la politique de la corporation qui a récemment décrété que le dossier des sages-femmes n'était pas prioritaire en l'endroit au monde où il est le plus sécuritaire d'accoucher, a-t-il dit.

« Si les jeunes médecins veulent voir les choses changer, indique Mme Brigitte Junius, de la CMQ, il va falloir qu'ils commencent par s'impliquer à l'intérieur de la corporation, ce qu'ils ne font pas pour l'instant ».



PHOTOTHÈQUE La Presse

Le Dr Madeleine Blanchet

Un fossé entre les jeunes médecins et leurs aînés

FRANÇOIS FOREST

Le docteur Madeleine Blanchet, présidente du Conseil des Affaires sociales et de la famille, a indiqué à La Presse que la suspension imposée au docteur Clifford Blais était « disproportionnée » et que la recommandation non retenue du Conseil des médecins et dentistes de l'Hôpital Pierre-Boucher de suspendre pour un an le médecin tout en lui infligeant une tutelle supplémentaire était « ridicule ».

« Tout ça démontre le fossé qui sépare les jeunes médecins de leurs aînés et démontre noir sur blanc que la population est en avance sur les institutions. Les femmes veulent être sécurisées par l'hôpital et pouvoir en même temps compter sur des méthodes non chirurgicales. »

Cette sanction qu'elle interprète comme un exemple que l'on veut servir aux jeunes médecins qui pourraient être tentés d'agir comme le docteur Blais, démontre le fossé entre les jeunes et les médecins plus âgés: « Les jeunes veulent apprendre au contact des sages-femmes, dit-elle, ce qui ne s'enseigne pas dans les universités. Le corps médical a paru stupéfait d'apprendre que la mère accouche d'un enfant de huit livres et demi sans épisiotomie... »

Le docteur Blanchet ne comprend pas, par ailleurs, qu'on s'évisse aussi durement dans ce cas-ci quand, dit-elle, on sait que des médecins ne sont pas réprimandés lors de « morts maternelles ou foetales » qui peuvent être dues à l'absence médicale dans la phase de travail actif: « À ce que je sache, aucun médecin n'a été interdit de pratique. »

Elle a tenu à rappeler que les médecins du Québec sont ceux qui, dans le monde, médicalisent le plus l'accouchement. Elle a relayé des statistiques récemment passées presque inaperçues: progression constante au Québec du déclenchement artificiel des naissances: 15,8 p. cent en 1988; un accouchement sur cinq est provoqué par césarienne.

PRÊTS
commerciaux seulement sans nantissement.
Rapid Finance Co. Ltd.
342-4488

CONFÉRENCE CE SOIR
par Daniel Kemp
Apprenez à rire de vos problèmes et de ceux des autres!
SHERATON LAVAL
(autoroute des Laurentides) à 19 h 30
Inf.: 273-2202
Billet: 12 \$

SÉMINAIRES ACCÉLÉRÉS
6 personnes par classe
JOUR / SAMEDI / DIMANCHE
Introduction au **PC (DOS) WORDPERFECT** version 4,2 ou 5.0
LOTUS 1-2-3 DBASE III plus
*** Autres cours disponibles ***
INTERNATIONALE QUÉBEC INC., 1055, Côte du Beaver Hall / 878-9188, poste 41

MAÎTRISE EN ANALYSE ET GESTION URBAINES
(Programme offert conjointement par l'Université du Québec à Montréal, l'École nationale d'administration publique et l'Institut national de la recherche scientifique)
Ce programme de 45 crédits, offert à temps complet et à temps partiel, s'adresse aux gestionnaires occupant des fonctions administratives et aux professionnels qui ont une expérience des affaires urbaines.
Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent et posséder au moins trois années d'expérience dans le domaine.
Les candidatures doivent être reçues avant le 1er mai 1989.
Pour plus de renseignements, s'adresser à la direction du programme, au (514) 282-3143.
Université du Québec à Montréal
Case postale 8888, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3P8

Caplan-Duval
Cristal éblouissant

VERRERIE spectaculaire

Zwiesel	Peil
Cristal 24% Carusel Duet Premier	Cristal d'Allemagne Amedeus Toccata
Valeur 19,95\$ 49,95\$ 17,95\$	Valeur 75,00\$ 29,95\$
Prix par verre 12,00\$ 30,00\$ 11,00\$	Prix par verre 37,50\$ 19,95\$
J.G. Durand	Stuart
Cristal de France Spirale Petale Florence	Le meilleur cristal de plomb 30% d'Angleterre Iona Beaconsfield Madison Senator
Valeur 14,95\$ 22,95\$ 14,95\$	Valeur 32,50\$ 65,00\$ 49,50\$ 57,50\$
Prix par verre 10,00\$ 16,25\$ 10,00\$	Prix par verre 22,75\$ 45,50\$ 34,75\$ 40,25\$
Cristal Italien	Cristal soufflé de Pologne
Cristal de plomb 24%	Verrerie Accessoires de bar
chacun 11,99\$	chacun 6,99\$ 4 pour 5,99\$

Caplan-Duval
483-4040
Mail Cavendish 5800, boul. Cavendish
Plaza Côte-des-Neiges 6700, Côte-des-Neiges

L'Accord du lac Meech!

Les Honorables HONDA du grand Montréal.

BROSSARD BROSSARD HONDA 8905, boul. Taschereau 445-7161	CARTIERVILLE LALLIER AUTO (MTL.) 12435, boul. Laurentien 337-2330	CENTREVILLE HONDA DE SIGI MONTREAL 1110, rue Bleury 879-1550	CHAMBLY LA SEIGNEURIE HONDA 850 Perigny 658-6699	CHATEAUGUAY ENCORE AUTOMOBILE 266, boul. St-Jean-Baptiste 698-1060	D.D.O. GARAGE CIVIC 3650, boul. des Sources 683-5533	ÎLE PERROT RAINVILLE HONDA 40, boul. Don Quichotte, 453-8416	
LASALLE AUTOMOBILES RALLYE 0101, rue Clément 364-1121	LAVAL HONDA DE LAVAL 700, boul. St-Martin est, Vimont 384-9444	LAVAL HONDA STE-ROSE 266, boul. Curé Labelle 625-1953	LONGUEUIL VERCHÈRES AUTO 3551, chemin Chambly 679-4710	P.A.T. HONDA POINTE-AUX-TREMBLES 11911, rue Sherbrooke est 645-2791	REPENTIGNY LALLIER AUTO (REPT.) 110, rue Notre-Dame 581-7575	ST-LÉONARD LOMBARDI AUTOS 7200, boul. Langelier 255-2222	T.M.R. EXCEL HONDA 5400, rue Paré 342-6360

20 ANS

GARANTIE 10000 KM

Pour une santé dentaire sans compromis
et de belles dents pour la vie...



**D'abord,
le dentiste...**

Ordre des
Dentistes du
Québec

Centre Paul-Sauvé: pas de décision avant un mois

Ce n'est pas avant la mi-mai que l'Assemblée nationale du Québec se penchera sur le projet de loi permettant à la Régie des installations olympiques (RIO) de se retirer de l'administration du Centre Paul-Sauvé, a affirmé un porte-parole du ministère québécois des Approvisionnements et Services.

Cette mesure permettra à la RIO de se départir de la bâtisse et du terrain de 35 574 m² évalués à \$7,8 millions par la CUM. La Régie ignore pour l'instant com-

ment elle procédera pour se départir du centre récréatif. Toutefois la ville de Montréal a laissé savoir publiquement qu'elle était intéressée au Centre Paul-Sauvé notamment en raison du grand terrain disponible.

Montréal se cherche de l'espace pour construire des habitations à loyer modique. Elle n'écarter pas, advenant que les installations deviennent propriétés de la municipalité, que la bâtisse principale soit conservée à des fins sportives si quelqu'un se montre intéressé.

Dans ce cas, souligne un porte-parole, on pourrait néanmoins construire des HLM sur le terrain adjacents en conservant une certaine superficie pour le stationnement.

La RIO est propriétaire du Centre Paul-Sauvé depuis 1978 et depuis, elle a investi plus d'un million de dollars. Si les installations permettent d'équilibrer le budget annuel, d'importantes réparations sont actuellement nécessaires.

FOURGON
utilitaire (Step Van)
DIESEL

LOCATION
La solution simple
aux problèmes de transport

16000 lb M.T.C. (G.V.M.R.) / 8000 lb charge utile

DISPONIBLE EN ALUMINIUM OU FIBRE DE VERRE EN VERSIONS 15 pi OU 16 pi DE LONGUEUR

À PARTIR DE
\$761 PAR MOIS*
TERME 60 MOIS

INCLUANT:
Transport et
préparation
ainsi que les
rabais FORD
en cours.
Taxe de vente
prov. en sus.



Prêt pour
livraison
immédiate

Pour plus de détails,
n'hésitez pas à communiquer
avec l'un de nos «PROS» de la vente!

* Offre en vigueur
jusqu'au 28 avril 89.

**LES PROS
DU CAMION**
Signal
FORD (1982) INC.
#1 6200 est, Métropolitain
Tél.: 255-3624 Fax: (514) 252-1678 1-800-361-6879
AU CANADA MONTRÉAL

LES DEPARTEMENTS DE SERVICE ET PIÈCES SONT OUVERTS 18 h PAR JOUR DE 7 a.m. à 3 a.m. DU LUN. À JEU.

Un cours
proposé par
Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction de la formation
à distance

La Presse

par Denis Massé, H.D.

Leçon 5 Sucer son pouce RÉCONFORTANT MAIS RISQUÉ

Quoi de plus normal, dans la petite enfance, que de sucer son pouce? C'est une habitude si naturelle et qui fait tellement de bien! Pourtant, la succion du pouce peut avoir un tel impact sur le développement dentaire, que les parents doivent porter à ce phénomène une sérieuse attention.

La psychanalyse s'est longuement interrogée sur la signification de cette manie universelle. Freud y voit l'assouvissement d'un désir érotique, Levy estime qu'il s'agit d'un substitut au manque de tétées ou de biberons, qui seraient insuffisants pour combler un besoin inné de succion.

La théorie de l'apprentissage voit la succion comme une étape du développement. Sucrer est tout d'abord un réflexe inné qui permet de se nourrir et on a constaté que des foetus suçaient leur pouce dès la septième mois de vie intra-utérine.

LA DÉCOUVERTE DU MONDE

Au cours des premières semaines de son existence, l'enfant ne possède généralement pas la motricité ni la coordination nécessaires pour porter son pouce à la bouche, mais, au troisième mois, son système neuro-musculaire lui permet d'explorer les alentours.

Désormais, et pour une période plus ou moins longue, il porte tout à sa bouche. C'est sa façon de découvrir le monde.

Le bébé se rend vite compte que, dans sa bouche, la chose la plus gratifiante après la nourriture c'est bien son petit pouce. Tous les bébés ne font pas de même, certains suçent un autre doigt, une sucette, un toutou, un coin de couverture, etc. Mais l'objet de plaisir favori est le pouce, qui possède la forme et la texture idéales et qui est évidemment toujours disponible.

C'est donc vers l'âge de trois ou quatre mois que l'enfant prend cette habitude gratifiante, d'autant plus gratifiante que cet âge coïncide parfois avec la période de sevrage. Le bébé développe donc un attachement indéfectible à ce bienfait substitut du sein maternel ou du biberon.

La succion du pouce est un phénomène psychologique complexe. L'observation clinique permet de déceler ses principales causes: le sevrage précoce, l'introduction hâtive de l'alimentation solide, un entraînement précipité à la propreté et les tensions émotives.

SEVRER EN DOUCEUR

Le sevrage est un processus délicat. Retirer trop tôt ou trop brusquement le sein ou le biberon peut être très éprouvant pour l'enfant. La tétée constitue un moment privilégié et gratifiant, de même qu'un travail musculaire stimulant. Toute interruption brutale crée un vide, jette le désarroi et incite l'enfant à chercher un substitut réconfortant.

Le sevrage doit être effectué progressivement, lorsque l'enfant est psychologiquement prêt. L'alimentation solide devrait commencer autour de 4 à 6 mois, en alternance avec des tétées ou des biberons, jusqu'à l'âge de 2 et même 3 ans.

Cette période de transition est très variable d'un individu à l'autre. Certains enfants sont passés du liquide au solide d'une façon abrupte et sans qu'il y ait de séquelles. Mais il demeure que le sevrage est une phase psychologiquement difficile et que les probabilités sont élevées que l'enfant cherche un substitut.

L'entraînement à la propreté constitue également une étape très importante du développement de l'enfant. Tant qu'il n'a pas le contrôle de ses sphincters, soit autour de l'âge de 20 mois, l'entraînement à la propreté peut devenir une grande source de stress. Si l'enfant est incapable de répondre à des attentes trop élevées de ses parents, il pourra chercher du réconfort dans la succion de son pouce.

Autant qu'un adulte, l'enfant connaît des stress et des angoisses: la peur de perdre l'amour de ses parents, la jalousie, l'insécurité, la peur de ne pas bien faire... autant de sentiments inquiétants qu'il a de la difficulté à exprimer. Le pouce devient alors un réducteur de tension, une défense contre l'angoisse.

SUCER SON POUCE: CONSÉQUENCES

Mais alors, pourquoi s'inquiéter d'un phénomène aussi normal? Voilà le hic! Faites la petite expérience suivante:

Cours sur



*Gardez ses dents
ça s'apprend*

ESSAYEZ VOIR!

Sucez votre pouce pendant 30 secondes. Allez, ne soyez pas timide... c'est pour vous aider à comprendre.

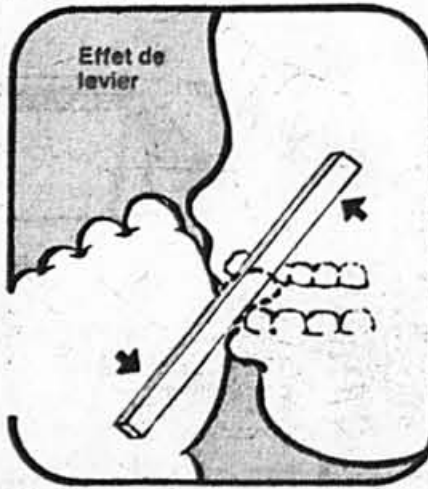
Sentez-vous:

- la pression du pouce sur le palais?
- sur les dents du haut?
- sur les dents du bas?
- la pression des joues vers l'intérieur? (Allez, mettez-y un peu de vigueur comme un(e) vrai(e) suceur(r)(se) de pouce!)
- remarquez-vous la passivité des lèvres?
- le mouvement de va-et-vient de la langue sous le pouce?

Vous commencez à comprendre, n'est-ce pas?

Les déviations dentaires.

Le pouce agit comme un véritable levier qui déplace les dents du haut vers le haut et l'avant, tout en poussant celles du bas vers l'arrière et vers le bas. En même temps, la forte pression répétitive exercée par les joues aura pour effet de retenir, et même de repousser, les dents postérieures (du fond) vers l'intérieur.



Les déviations squelettiques. Sous l'effet répété du pouce et des muscles des joues, les déviations s'étendent à l'os des mâchoires. Le suceur de pouce invétéré aura habituellement un palais beaucoup plus profond, plus étroit et plus avancé que la normale.

Étant donné la malléabilité des os en bas âge, ceux de la mâchoire subissent les pressions du pouce et changent de forme assez facilement. C'est-à-dire que l'effet de levier retarde un peu la croissance de la mâchoire inférieure, en même temps qu'il stimule celle du haut. Le résultat, avec le temps, est une malocclusion, une fermeture défectueuse des dents.

Les déviations fonctionnelles. On sait que le bébé contrôle le réflexe de succion dès la naissance; il apprend par la suite à avaler, ce qui est le réflexe de déglutition. Or, la succion prolongée du pouce pendant cette phase a pour effet d'empêcher la langue de développer adéquatement ce nouveau réflexe, si bien que l'enfant se prépare une déglutition dite atypique.

La langue prend alors la mauvaise habitude de reposer constamment sur la dentition, ce qui crée des pressions qui accentuent les dommages

en collaboration
avec

CORPORATION
PROFESSIONNELLE
DES HYGIÉNISTES
DENTAIRES
DU QUÉBEC

COLLÈGE
MARIE-VICTORIN

causés par le pouce. À tel point que, même si l'habitude de sucer le pouce est contrôlée, la pression constante de la langue sur les dents les empêchera de se replacer et pourra aggraver la malocclusion.

Une bonne occlusion dépend de l'équilibre de la musculature buccale. Les joues, les lèvres et la langue conditionnent ensemble la position des dents et une mauvaise habitude linguale brise cet équilibre.

LES SOLUTIONS

Il est normal de laisser un bébé porter toutes sortes d'objets à sa bouche et même de le laisser sucer son pouce à l'occasion. Il est difficile de déterminer un âge critique à partir duquel il y a un risque sérieux de déviations dentaire et squelettique. La fréquence et la durée de l'habitude, l'intensité de la succion, la résistance de chacun sont autant de facteurs qui varient d'un enfant à un autre.

Un déplacement dentaire qui n'est pas trop avancé ne produira pas nécessairement de malocclusion. Si l'enfant cesse de sucer son pouce et s'il n'y a pas encore eu de déviation squelettique ou fonctionnelle, il est possible que les dents se replacent. Si l'habitude est trop ancienne et si elle a causé des déviations squelettiques et fonctionnelles, le fait d'arrêter de sucer le pouce n'aura que très peu d'effets.

Il faudra alors avoir recours à la rééducation linguale ou à la thérapie myofonctionnelle. Un spécialiste intervient pour empêcher la succion du pouce et corriger la déglutition atypique, la respiration buccale, de même que les déséquilibres musculaires.

Dans la plupart des cas, il est relativement simple de prévenir les mauvaises habitudes orales ou de les corriger. Le premier élément de solution est évidemment de donner à l'enfant l'attention et l'affection qu'il mérite, de respecter sa psychologie, de comprendre ses angoisses.

Le deuxième remède est de satisfaire son besoin de succion. Si l'allaitement au sein ou au biberon ne suffit pas, il faut donner une sucette à l'enfant. Attention! il faut que ce soit une sucette orthodontique, telle qu'elle a été décrite dans la leçon 3.

Plus l'enfant est jeune, plus il est facile de remplacer le pouce par une sucette. Un bébé à qui on enlève délicatement le pouce de la bouche pour le remplacer par une sucette, adoptera celle-ci la plupart du temps sans rembourner. Plus tard, il faut que les parents fassent preuve d'un peu plus de persuasion et de patience.

L'habitude de la sucette est surtout beaucoup plus facile à abandonner que celle du pouce; elle est bénéfique pour le développement dentaire et psychologique de l'enfant.

Il n'y a pas lieu de s'alarmer au sujet d'un bébé qui suce son pouce, mais les parents doivent évidemment être vigilants, tenter d'y substituer gentiment, mais fermement, une sucette et ne pas hésiter à consulter un hygiéniste dentaire.

TESTEZ-VOUS!

- | | Vrai | Faux |
|---|--------------------------|--------------------------|
| 1. Le réflexe de succion est tellement inné que certains foetus suçent leur pouce. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 2. La succion du pouce est exclusivement la réponse à des tétées ou des biberons insuffisants. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3. Il faut décourager le bébé de 3 mois qui porte des objets à sa bouche. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 4. Il vaut mieux attendre l'âge de 4 à 6 mois avant de donner des aliments solides au bébé. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 5. Un apprentissage à la propreté trop précipité est une source de stress qui peut favoriser la succion du pouce. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 6. La succion du pouce crée un effet de levier qui agit sur les dents du haut, mais épargne les dents du bas. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 7. Les déviations squelettiques et fonctionnelles sont difficiles à corriger. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 8. La pression répétitive de la langue sur les dents accentue les dommages causés par le pouce. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 9. La malocclusion dentaire signifie que les dents ont une fermeture impeccable. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 10. La sucette orthodontique est tout à fait indiquée pour remplacer le pouce. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Réponses: 1-V, 2-F, 3-F, 4-V, 5-V, 6-F, 7-V, 8-V, 9-F, 10-V

Prochaine leçon: Dimanche 16 avril
La plaque dentaire

Deuxième version d'un code d'éthique pour les élus municipaux de Montréal

MARIANE FAVREAU

Si les membres du comité exécutif retenaient la deuxième version d'un code d'éthique pour les élus, ils devraient déclarer tout gain de capital de plus \$5000. Ceci pour éviter tout conflit d'intérêts et toute apparence de conflit.

Ils devraient également déclarer les cas où une entreprise dont ils détiennent au moins 10 p. cent des actions a fait une demande de changement de zonage.

Ces mesures sont plus sévères que celles suggérées pour les autres conseillers, à cause de la situation privilégiée où se trouvent les membres du comité exécutif, indique Michel Prescott.

Toutefois, si la Ville acquiert un immeuble d'un membre du conseil pour plus de \$5000, l'élu doit le déclarer. De même, il ne peut jamais se servir à des fins personnelles de renseignements que seule sa fonction lui permet d'obtenir.

Il ne peut non plus octroyer un contrat à lui-même ou à un membre de sa famille à même le budget de recherche du conseil, comme ce fut le cas de l'ex-conseiller Rasoulis.

Le conseiller Michel Prescott préside le comité d'étude, composé de cinq autres conseillers, chargé de raffiner un premier projet de code d'éthique présenté en septembre 1987.

«Celui-ci est plus complet, plus

précis, observe M. Prescott. Il définit mieux le conflit d'intérêts, et indique des cas dont on ne tenait pas compte avant, comme des mesures spéciales pour les membres de l'exécutif.»

Il y a conflit d'intérêts quand un élu possède un intérêt personnel ou pécuniaire suffisant ou susceptible de l'influencer dans l'exercice de ses fonctions, stipule le projet. Pour éviter ces conflits d'intérêts, on propose cinq interdictions majeures pour les élus:

■ accepter un avantage en échange d'une prise de position (déjà prévu dans le code criminel)

■ accepter un avantage en échange d'un service fourni dans le cadre de ses fonctions;

■ accepter un avantage pour avoir représenté les intérêts de

quiconque devant la Ville, le conseil ou un comité;

■ accepter, quelles que soient les circonstances, une somme d'argent ou autre titre financier;

■ accepter un avantage de source anonyme.

Le comité propose la création d'une commission formée de cinq conseillers pour voir à l'application du code et examiner les plaintes. Les conseillers seraient cependant seuls à pouvoir dénoncer un manquement au code.

Le seul pouvoir de la commission serait de transmettre un rapport au conseil municipal pour étude publique du cas, avec une recommandation de blâme. Ou l'acheminement du rapport au procureur général si la loi a été transgressée.

Refonte des districts électoraux: le conseiller Berthelet en désaccord

AGNÈS GRUDA

l'aval du conseil, par un vote de 39 contre 12.

Précédent à l'hôtel de ville de Montréal: le conseiller André Berthelet a quitté momentanément son siège de président du conseil municipal pour exprimer son désaccord avec le projet de refonte de la carte électorale.

Plusieurs autres conseillers de la majorité, dont Arnold Bennett, Marcel Sevigny, Micheline Daigle et Nicole Caron-Gagnon, ont enregistré leur dissidence face à ce projet qui fait disparaître onze des 58 districts électoraux.

Le projet a néanmoins reçu

Tout en affirmant que ce n'est pas «de gaieté de coeur» qu'il mettait de côté sa neutralité pour s'opposer à la nouvelle carte, M. Berthelet a déploré que la réforme touche plus durement deux quartiers parmi les plus pauvres de Montréal: Villeray et Mercier-Hochelaga.

Les Montréalais ont maintenant jusqu'au 27 avril pour s'opposer à la nouvelle carte auprès du greffier de la ville. Les contestataires pourront se faire entendre lors d'une assemblée publique fixée au 11 mai.

Le Parti civique croit avoir le vent dans les voiles

MARIANE FAVREAU

Stimulé par sa victoire dans le district de Sault-au-Récollet, le Parti civique de Montréal croit

qu'il amorce enfin la reconquête de l'électorat.

Le vice-président du parti, Johnny Izzi, voit dans l'élection de Serge Sauvageau la preuve que «la lune de miel est terminée en-

tre les Montréalais et le maire Doré, entre la population et le RCM.»

Si l'opposition a recueilli 80 p. cent des voix dans cette élection, ce n'est pas pour rien, commente-t-il. «La population de Montréal a démontré qu'elle en a assez d'être supposément consultée sans que cela donne de résultats concrets.»

Selon M. Izzi, le Parti civique «est la seule solution au marasme économique dans lequel l'administration Doré-Fainstat a plongé la ville.»

Quant à une éventuelle fusion avec le nouveau Parti municipal de Montréal, classé deuxième dimanche dernier, M. Izzi, nie l'existence de tout dialogue sérieux à ce sujet. «C'est une possibilité. Il ne faut pas fermer la porte à l'idée d'avoir plus de monde avec nous pour gagner les élections de 1990.»

Et le vice-président insiste sur le fait que «tous ceux qui ont pensé que le Parti civique était fini auront des surprises. Il est bien vivant et nous avons l'intention de gagner, dans Parc Extension, la deuxième élection partielle.»

L'assemblée de mise en nomination doit s'y tenir dimanche prochain. Les membres devront choisir entre Pota Roumelios et Anglos Diacoumacos pour défendre les couleurs du parti à l'élection partielle du 28 mai.

Cette course à la candidature, comme la campagne dans Sault-au-Récollet, amène d'ailleurs bons nombres de nouveaux membres au parti: 600 à 700 cette semaine seulement, indique M. Izzi, qui estime à plus de 3000 le total des adhérents.

Une assemblée générale du parti, les 12 et 13 mai, précèdera d'ailleurs l'élection. Elle vise à amender la constitution pour créer un poste de président distinct de celui de chef politique (et candidat à la mairie). C'est la difficulté de trouver un chef-candidat-maire longtemps avant les élections qui milite en faveur de cette scission du poste, indique M. Izzi.

Le président serait plutôt administrateur et organisateur du parti, le candidat à la mairie s'occupant des dossiers politiques. L'assemblée générale de mai élira le nouveau président. Mais M. Izzi ne croit pas qu'un congrès pour le choix du candidat à la mairie puisse avoir lieu avant 1990.

L'assemblée se penchera aussi sur le manifeste politique du parti pour le mettre à jour et le reviser au besoin.

Île de Montréal

Surplus budgétaire de \$3,4 millions à St-Léonard



FLORIAN BERNARD

rganismes qui veulent se faire entendre doivent téléphoner au 280-3460.

ENTENTE SUR LA GESTION DES DÉCHETS

Les 26 municipalités de l'île de Montréal, membres de la Régie intermunicipale des déchets, ont adopté une politique commune concernant le tri à la source de quelque 600 000 tonnes de déchets par année. Dès cet automne, la Régie accordera un contrat à l'une des six entreprises qui ont présenté des propositions. L'entreprise qui sera choisie devra mettre en place un vaste système de récupération et de tri des déchets provenant de l'ensemble du territoire.

762 PLAINTES CONTRE LA POLICE EN 1988

Un total de 762 plaintes ont été acheminées au comité d'examen des plaintes, en 1988, contre des policiers de la CUM. De ce nombre, 490 plaintes ont été formulées par des citoyens et 272 par le service de police lui-même. Le rapport souligne la diminution constante du pourcentage de plaintes rejetées par rapport aux années antérieures. Plus particulièrement, le taux de rejet des plaintes provenant des citoyens a diminué d'année en année. Il était de 46 p.c. en 1985, de 44 p.c. en 1986, de 34 p.c. en 1987. Il n'est plus qu'à 19 p.c. en 1988. Selon Me André Tremblay, président du comité d'examen des plaintes, cette baisse s'explique par l'amélioration des méthodes d'enquête, par l'importance accrue des règles de déontologie au sein de la police et par une plus grande affirmation des droits des citoyens.

CONSULTATION PUBLIQUE SUR LA POLICE DE LA CUM

La Commission de sécurité publique de la CUM, présidée par le maire Guy Descary, de Lachine, entreprendra une consultation publique, à partir de la semaine prochaine, concernant l'opinion des citoyens au sujet de la police. Des audiences se dérouleront dans divers secteurs de l'île de Montréal. On y traitera de la criminalité particulière à certains quartiers, des relations de la police avec les citoyens, de la prévention du crime, du centre d'urgence 911, des rapports d'accidents, du comportement des policiers lors des interventions, etc.. Les personnes ou les



ÉCOUTEZ BIEN CECI!

OFFREZ-VOUS LE PLAISIR DE LA MUSIQUE FAITES VOS EMPLETTES CHEZ PASCAL QUI VOUS OFFRE UN RADIO CASSETTE, RÉCEPTEUR AM/FM GRATUIT*

Le nouveau cahier Pascal «Focus» est arrivé!
Vous le trouverez encarté dans votre quotidien de ce matin.
Il regorge d'aubaines, avec de super programmes de financement et cette offre incroyable.

Avec tout achat de 300 \$ ou plus, vous recevrez gratuitement un STÉRÉO CASSETTE RADIO RÉCEPTEUR SHARP AM/FM (modèle QTF40C), entièrement gratuitement. Prix de détail suggéré 119 \$ (limite 1 par client). Nous vous l'offrons pour vous remercier d'avoir choisi Pascal pour faire votre achat. Offre en vigueur durant la promotion spéciale Brochure Focus.

AVIS À NOTRE CLIENTÈLE

Veuillez noter les modifications ci-dessous dans notre cahier encarté ce matin dans votre quotidien:

- Les dates durant lesquelles cette promotion sera en vigueur devraient se lire comme suit:

OFFRE EN VIGUEUR du 12 avril 1989 au 12 mai 1989, et non du 11 février au 11 mars 1989 comme indiqué.

* Offre valable jusqu'à épuisement du stock, pour tous détails, veuillez consulter nos vendeurs. Nous regrettons, un seul poste de radio seulement par client. Matelas Express est suspendu pour une période indéterminée.

PAS DE COMMANDES TÉLÉPHONIQUES DURANT CE SOLDE
Veuillez faire vos achats en personne.

Pascal ouest
Centre commercial Le Bazar
3600, Côte Vertu ouest 336-7170
Notre entrepôt situé au 6800, Jean-Talon est demeuré fermé temporairement.




Heures d'ouverture:

lundi	fermé	jeudi	10 à 21 h
mardi	10 à 18 h	vendredi	10 à 21 h
mercredi	10 à 18 h	samedi	10 à 17 h

Souvenez-vous que notre entrepôt de la rue Jean-Talon demeure fermé, nous vous prions donc de bien vouloir faire vos achats dans notre magasin de la Côte Vertu.

Le choix du restaurant peut parfois influencer la tournure de vos déjeunés d'affaires. Et lorsque vous invitez vos clients à manger aux Cours Mont-Royal, c'est sous le signe du bon goût et du raffinement que vous placez vos rendez-vous.

Faites découvrir la fine cuisine du Harry's New-York Bar à vos clients: un endroit calme et accueillant tout à fait propice aux conversations. Une touche d'exotisme détendrait l'atmosphère? La cuisine tropicale du Kon Tiki devrait fort bien faire l'affaire. Décors étudiés, cuisines internationales, service attentif et discret, voilà les éléments essentiels pour continuer à faire des affaires en or!



"Attends un peu avant d'apporter le poulet à la huit... J'ai l'impression que monsieur Lecoq est sur le point de lui faire son offre!"

Les Cours Mont-Royal Venez y perdre la tête!

125 boutiques et restaurants, 1455 rue Peel. Métro Peel. Stationnement souterrain rue Metcalfe.

La fuite de gaz imputable à l'erreur du cuisinier ou au coupleur du réchaud

DANIELLE BONNEAU

■ Seulement deux hypothèses peuvent expliquer la fuite de gaz propane qui a causé l'incendie mortel, le 19 novembre dernier, à

l'Hôtel des gouverneurs de l'île Charron: le jeune cuisinier qui changeait alors une bonbonne du réchaud ne l'a pas totalement fermée avant de faire l'opération, ou le coupleur inverseur automatique du réchaud était défectueux. C'est ce qu'a affirmé hier M.

Pierre Ricard, chimiste du laboratoire de police scientifique, à l'enquête du coroner Cyrille Delage sur les décès de Paule Nadeau et Diane Paradis, deux clientes de l'hôtel, retrouvées inertes dans une salle de toilettes, une fois l'incendie maîtrisé.

M. Ricard, qui a inspecté les lieux le soir du drame, a remarqué quatre bonbonnes de gaz à proximité du réchaud, dans la salle à manger principale de l'hôtel. Une bouteille était totalement ouverte, une deuxième était à moitié ouverte, tandis que les

deux autres étaient complètement fermées, a-t-il déclaré.

Or lors de la première journée de l'enquête, lundi, Jeffrey Seers, un jeune cuisinier alors à l'emploi de l'hôtel, a dit que vers 16 h 15, le 19 novembre, il a voulu changer les deux bonbonnes du réchaud. Il a éteint les pilotes et n'a fermé qu'une seule bonbonne, même si un cuisinier plus expérimenté lui avait déjà expliqué qu'il devait fermer les deux bonbonnes avant de procéder. Il a entendu peu après un sifflement, suivi d'un jet de flammes.

Selon M. Ricard, si le coupleur inverseur automatique (valve reliée aux deux bonbonnes) fonctionnait, la bonbonne vide pou-

vait être débranchée pendant que la seconde bouteille pleine demeurait ouverte. Il n'a toutefois pu dire avec exactitude si le coupleur était en bon état, étant donné sa condition après l'incendie.

Selon trois témoins, le système d'alarme de l'établissement a été vérifié le 21 octobre 1988. Il a fonctionné le soir de l'incendie.

L'enquête s'est terminée hier matin au Palais de justice de Longueuil. Avant-hier, un représentant du ministère du travail du Québec a déclaré que le réchaud portatif à gaz, fonctionnant avec deux bonbonnes et utilisé à l'intérieur, n'était pas conforme à la loi.

La semaine de travail a été dure? Courez vers la détente!



A PARTIR DE
65\$ (U.S.)
PAR CHAMBRE
PAR NUIT

Imaginez une fin de semaine de détente... Deux jours de plaisirs bien mérités. Deux jours qui vous remettraient vraiment sur pieds!

C'est enfin possible grâce à cette offre alléchante des hôtels Hilton participants du Canada et des États-Unis: les week-ends BounceBack.

Des week-ends formidables pour vous et votre portefeuille, puisque nous avons des chambres à partir de 65 \$ (U.S.) par nuit. De plus, si vous emmenez vos enfants,

ils n'auront pas à payer s'ils partagent votre chambre. Et vous aurez *tous* droit à un petit déjeuner continental gratuit, pendant toute la durée de votre séjour. N'attendez plus! Si votre semaine de travail a été dure, courez vers la détente grâce à Hilton.

Pour faire vos réservations ou obtenir plus de renseignements, appelez votre agent de voyage ou composez le numéro de la ligne téléphonique BOUNCEBACK: 1-800-268-9275.



HILTON'S WEEKEND
1-800-268-9275

Plus de 250 Hilton participants dont:

CANADA (Prix fixés en dollars canadiens)

Hilton d'Edmonton, 79 \$
Hilton de l'aéroport de Montréal, 89 \$
Hilton Bonaventure de Montréal, 119 \$
Hilton de Québec, 89 \$
Hilton de Toronto, 99 \$
Hilton de Windsor, 79 \$

ÉTATS-UNIS (Prix fixés en dollars américains)

Hilton de Clearwater Beach, 95 \$ tous les jours de la semaine
Fontainebleau Hilton Resort & Spa (Miami Beach), 145 \$

FLORIDE (cont'd)

Hilton de l'aéroport de Ft. Lauderdale, 95 \$
Hilton Inn Florida Center (Orlando), 65 \$ tous les jours de la semaine
Hilton Inn (St. Petersburg Beach), 65 \$
Hilton & Marina de l'aéroport de Miami, 85 \$
Hilton de Palm Beach, 155 \$ tous les jours de la semaine
Hilton de Tampa au Metrocenter, 65 \$

GEORGIE

Hilton de l'aéroport d'Atlanta, 65 \$
Hilton & Towers d'Atlanta, 75 \$

ILLINOIS

Hilton & Towers de Chicago, 75 \$
Hilton de North Shore (Chicago/Skokie), 65 \$
O'Hare Hilton (Chicago), 65 \$
Palmer House — A Hilton Hotel (Chicago), 65 \$

OHIO

Hilton North de Cincinnati (Sharonville), 65 \$
Hilton East (Columbus), 55 \$
Hilton Inn West (Akron), 65 \$
Quaker Square Hilton (Akron), 75 \$
Hilton de Toledo, 65 \$

Cette offre est valide les vendredi, samedi et dimanche soir jusqu'au 30 avril. Le nombre de places est limité. Les réservations doivent être faites à l'avance. Ces tarifs ne s'appliquent pas aux réunions, congrès, rencontres de groupes ou à toute autre forme de promotion. Pour plus de détails à propos de cette offre ou de toute autre restriction, nous vous invitons à vous rendre dans un des hôtels Hilton participants du Canada ou des États-Unis.

CONTAGI-PUBLICITÉ

La Presse

Letraset

Q

admission 2 \$

auditorium du Collège
Ahuntsic
pour informations:
service d'animation
du Collège Ahuntsic,
389-5921 poste 2670

Conférences

sur la

publicité

marketing

Daniel Rabinowitz, vice-président stratégie communication Cossette
Mardi 18 avril, 19:00 hrs

direction artistique

Ghyslaine Fallu, directeur de création [AMTAM] publicité
Jeudi 20 avril, 19:00 hrs

photographie

Michel Pilon photographe
Samedi 22 avril, 14:30 hrs

illustration commerciale

Robert MontB illustrateur
Samedi 22 avril, 16:30 hrs

illustration artistique

Philippe Bého illustrateur
Mardi 25 avril, 19:00 hrs

infographie

Philippe Aquin, président du Groupe Logiforces
Jeudi 27 avril, 19:00 hrs



Les rosiers fleurissent... au nouveau Westmount Square!

Une myriade de rosiers miniatures en fleurs envahissent le Westmount Square les **6-7-8** et **13-14-15 avril** prochains!

Dans une éclatante célébration de l'arrivée du printemps, de la lumière nouvelle et des jours qui allongent, le **Festival du rosier miniature**, en collaboration avec W.H. Perron, présente un ensemble floral des plus attrayants et vous propose de l'information sur les aménagements paysagers intérieurs et extérieurs.

Venez vous imprégner d'une atmosphère printanière tout en découvrant nos nouvelles collections Printemps 89! De plus, avec tout achat dans l'une de nos boutiques*, l'un de ces magnifiques rosiers d'intérieur vous sera gracieusement offert.

Le Festival du rosier miniature au Westmount Square:
un événement printanier à ne pas manquer!

W.H.PERRON

* Renseignez-vous auprès des marchands sur les conditions d'application de cette offre.



Un arbitre décidera si une sidéenne pourra réintégrer son emploi

DANIELLE BONNEAU

■ Louise Lamothe, éducatrice au centre d'accueil Sainte-Domitille,

congediée l'an dernier lorsque son employeur a appris qu'elle était porteuse du virus du sida, saura d'ici trois semaines si elle pourra réintégrer — théorique-

ment — son travail et si elle recevra une compensation monétaire. En rendant sa décision, Me Jean-Pierre Lussier, arbitre du ministère québécois du Travail, se

prononcera par ailleurs sur des questions d'ordre juridique qui n'ont pas encore été posées au Canada. Il dira, par exemple, dans quel-

les circonstances un employeur peut congédier un employé porteur du virus du sida. Ou encore si l'employeur a le droit d'imposer un test de dépistage à son em-

ployé. Mme Lamothe, qui a participé à l'émission *Parler pour parler* le 26 février 1988 pour dire que des femmes hétérosexuelles peuvent contracter le virus VIH (de l'immuno-déficience humaine), a été reconnue malgré une perruque et des lunettes foncées. Elle a subitement perdu son emploi lorsqu'elle a refusé de voir un médecin dans le but avoué de confirmer sa séropositivité.

Selon la directive du ministère de la Santé et des Services sociaux datant d'août 1988, toute personne présumée porteuse du rétrovirus ne peut être exclue d'un établissement, aucune raison scientifique, microbiologique, médicale ou épidémiologique ne pouvant justifier une telle action.

Quatre griefs

Quatre griefs ont été déposés par les représentants syndicaux du centre d'accueil, contestant deux demandes d'examen médical, le refus de l'employeur d'autoriser la jeune femme de 31 ans à réintégrer son travail et la décision de l'employeur de cesser de verser le salaire de Mme Lamothe à compter du 8 mai 1988. Les griefs ont été débattus devant le Tribunal d'arbitrage les 22 et 29 mars et le 3 avril.



Louise Lamothe

Le centre d'accueil Sainte-Domitille, situé à Laval-des-Rapides, était représenté par M. Gilles Groulx, conseiller en relations industrielles, tandis que la section locale 298 de l'Union des employés de service (FTQ) était représenté par Me Jean-François Hotte, avocat en droit du travail.

Louise Lamothe, qui a appris le 11 août 88 qu'elle avait le sida, a témoigné le 3 avril dernier dans une salle de l'Hôtel-Dieu de Montréal, où elle est hospitalisée depuis le 28 mars.

Le docteur Denis Phaneuf, microbiologiste à l'Hôtel-Dieu de Montréal et médecin de Mme Lamothe, a témoigné que le stress est un accélérateur de toute maladie, dont le sida. Il a dit avoir remarqué, en août, une détérioration beaucoup plus subite et rapide de la condition de Mme Lamothe que chez ses autres patients.

Deux précédents

Les deux seuls précédents canadiens en droit du travail mettant en cause des personnes porteuses du sida ont été invoqués à l'arbitrage.

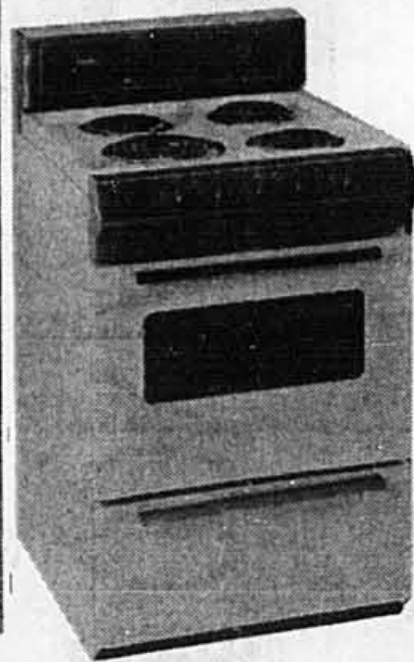
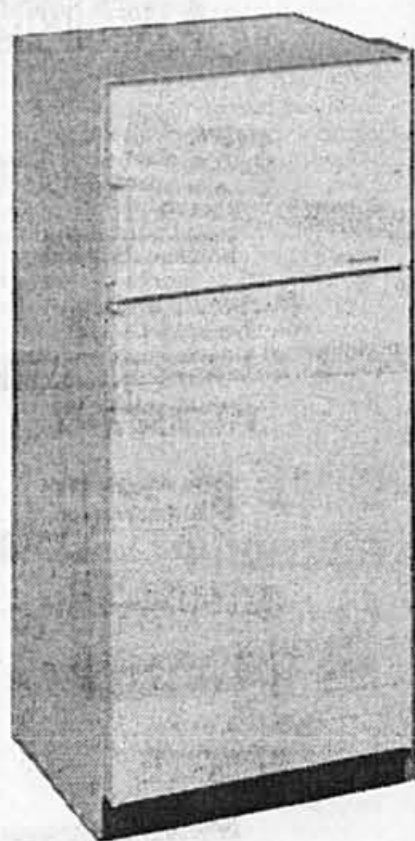
Soit le cas d'un agent de bord de la Pacific Western Airline, séropositif et congédié parce que son état stressait son entourage. L'arbitre a déclaré que l'employé était capable de travailler et ne constituait pas une menace pour les autres. L'homme étant décédé avant que l'arbitre ne rende sa décision, celui-ci ne s'est pas prononcé sur un éventuel retour au travail.

La deuxième décision concerne un gardien du pénitencier de Kingston, en Ontario, qui était en contact avec des prisonniers soupçonnés d'être atteints du sida et qui a refusé de travailler s'il ne pouvait mettre des combinaisons protectrices spéciales. Il avait peur qu'on lui lance les excréments qu'il devait ramasser dans les toilettes portatives et craignait d'être mordu et de contracter la maladie. L'arbitre a qualifié le risque de théorique et déclaré que pour exclure un employé, le risque pour la santé doit être objectif, raisonnable et documenté.

Une histoire d'excellence

DEPUIS 29 ANS

AUCUN DÉPÔT
AUCUN PAIEMENT
AUCUN INTÉRÊT
AVANT LE 12 SEPTEMBRE 1989



RÉFRIGÉRATEUR

10 pi cu.
Portes doubles, dégivrage automatique, lumière intérieure, charnières réversibles.

CUISINIÈRE

24 po. de qualité

899\$

LA PAIRE

SERVICE ET LIVRAISON GRATUIT



399\$

Service à domicile. Livraison gratuite.

CLIMATISEUR DANBY

Modèle D. 5000
CAPACITÉ DE 5000 BTU. COUVRE 230 PIEDS CARRÉS. VENTILATEUR À 3 VITESSES.



349\$

Service et livraison gratuits

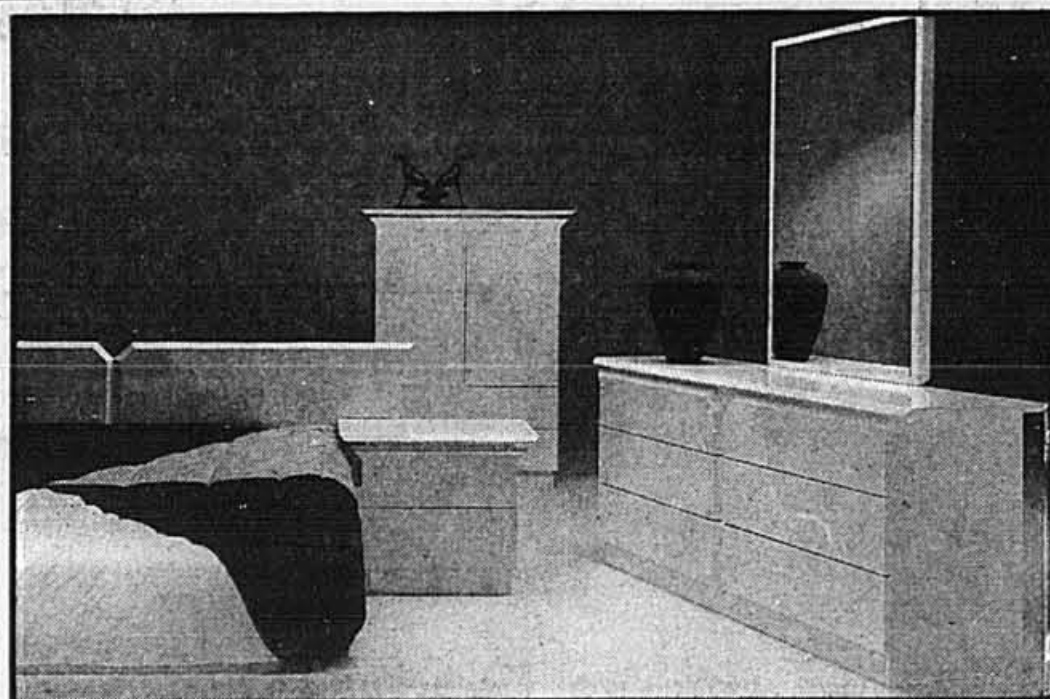
LAVÉ VAISSELLE DE COMPTOIR KITCHEN TEK

Modèle K910
Capacité d'un service de quatre couverts. Intérieur en acier inoxydable. Dispensateur d'agent de rinçage. Raccord rapide «une étape». Dimensions app. 18" L, 18.5" H, 20" P.

L'image de vos rêves

Les meubles blancs se font toujours remarquer. Ici un mobilier de chambre à coucher comprenant une tête de lit, deux tables de chevet, un bureau double, un miroir et une commode. Plate-forme en sus.

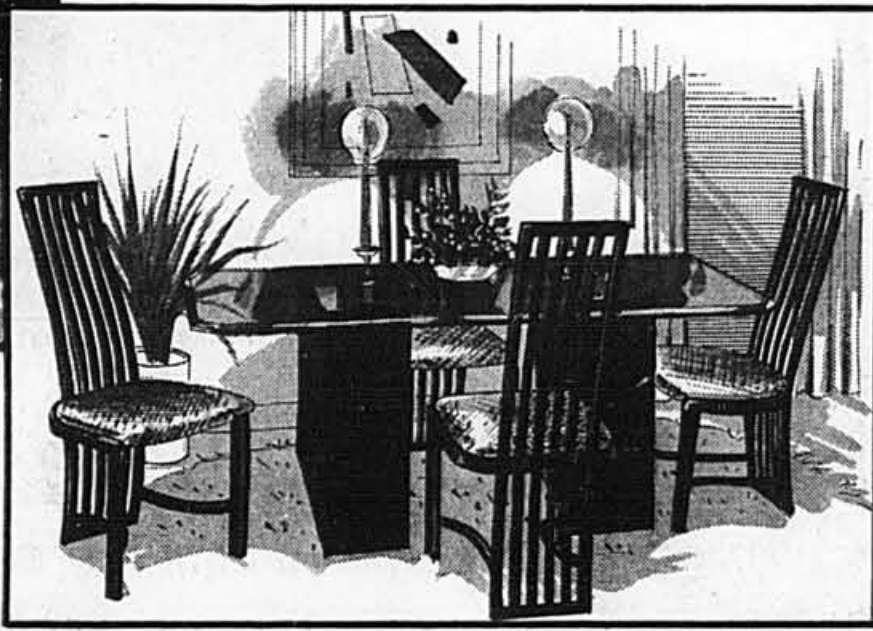
1699\$ 6 pièces



L'inspiration d'un bon goût

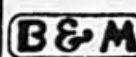
Ce magnifique ensemble de salle à manger se compose d'une table en verre biseauté de 40" x 66", ainsi que 2 bases en arborite fini granite noir. S'agence à quatre chaises d'inspiration italienne à hauts dossiers lattés.

1099\$ 5 pièces



BRAULT & MARTINEAU

ACHAT MINIMUM DE 750\$. NE PAYEZ QUE LA TAXE DE VENTE. SUJET À L'APPROBATION DU CRÉDIT. AUCUN INTÉRÊT SI PAYÉ EN ENTIER LE 12 SEPTEMBRE 1989.



MONTRÉAL
7930 est, Sherbrooke
(métro Beaugrand)
353-7330

LAVAL
382, boul. des
Laurentides
667-3210

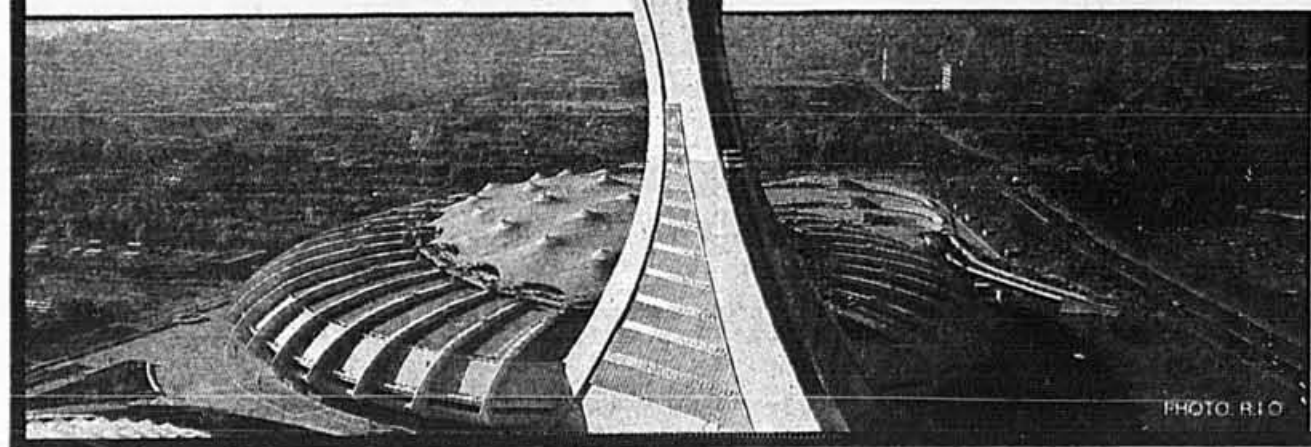
VILLE LASALLE
1130,
Dollard
364-6110

ST-LÉONARD
6875, Jean-Talon est
(près des Galeries d'Anjou)
254-9455

LONGUEUIL
3245, chemin Chambly
(coin Roberval)
679-1260

DOLLARD-DES-ORMEAUX
3345, boul. des Sources
Sortie 55 Transcanadienne
Plaza Centennial
685-3572

UNE PRÉSENCE QUI S'IMPOSE.



Les gens de la grande région de Montréal sont fiers de l'envergure de leurs grandes réalisations. Quand vient le temps de prendre une assurance **automobile, résidence et biens personnels**, ils choisissent fièrement celle offrant les **meilleurs avantages** sur le marché: La Capitale, une assurance d'ici.

À ses bureaux de Montréal, Brossard, Saint-Laurent, Boucherville et Laval, comme dans toutes les régions du Québec, les conseillers de La Capitale vous offrent rapidement, **sans intermédiaire**, toute l'information sur vos besoins précis, un service personnel et la priorité en cas de réclamation. Pour prendre ou renouveler vos assurances, n'hésitez pas, appelez-nous.

873-2700



La Capitale
Compagnie d'assurance générale

BOUCHERVILLE • BROSSARD • LAVAL • MONTRÉAL • SAINT-LAURENT 1-800-361-0646

LA RÉFORME DE L'ASSURANCE-CHÔMAGE

... et vint
le choc de la
Dépression

d'après Canadian Press

■ Avant la Dépression, les chômeurs étaient généralement perçus comme les artisans de leurs propres malheurs, et se faisaient dire qu'ils auraient dû se prémunir en prévision des mauvais jours et que le besoin se chargerait de les remettre sur le bon chemin.

« Pour beaucoup, la seule solution, pour ne pas mourir de faim, était de fournir d'énormes journées de travail », souligne Dennis Guest, professeur d'histoire à l'Université de Colombie-Britannique.

Il fallut le choc de la Dépression, où le quart de la population active se retrouva sans travail, pour que le public en vienne à réaliser que la pauvreté n'était pas nécessairement causée par la paresse ou l'alcoolisme.

« Les années de la Dépression ont démontré aux plus cyniques qu'il existait d'autres causes de pauvreté, et que l'aide aux plus démunis n'entraînerait pas un appauvrissement général », explique Guest.

Au cours des années 1930, les Canadiens commencèrent à s'intéresser au programme d'assurance-chômage mis sur pied par la Grande-Bretagne en 1911 et dont une commission royale canadienne avait suggéré l'adoption au Canada dès 1919.

« Nous entreprîmes peu à peu de redéfinir les causes de la pauvreté », précise Guest.

Dans un effort désespéré pour remporter les élections fédérales de 1935, le gouvernement conservateur de R.B. Bennett proposa l'adoption d'un régime qui fournirait l'assurance-chômage à la moitié environ de la population active du Canada.

Bennett devait être défait par William Lyon Mackenzie King et, lors d'une dispute concernant la juridiction provinciale, la Cour suprême du Canada annula le programme d'assurance-chômage.

Ce n'est qu'en 1940 — la première période de prospérité économique qu'ait connue le Canada depuis les années 1920 — que le premier programme national de bien-être social prit force de loi.

La guerre devait pratiquement éliminer le chômage, et cette période fut particulièrement propice à la prise en charge, par le gouvernement fédéral, du soutien aux chômeurs des provinces.

Financé par les contributions des employeurs et des travailleurs, le régime d'assurance-chômage ne devait verser que \$30 millions en prestations durant la première année.

À l'époque, les employés de la Fonction publique et les travailleurs saisonniers étaient exclus du programme. Les prestations maximales pour un homme ou une femme avec enfants à charge étaient de \$1,44 par semaine, l'équivalent d'environ \$140 aujourd'hui.

Il ne fallut que quelques mois pour que les critiques s'élevèrent, tant de la part de groupements ouvriers que de commissions gouvernementales. C'est alors que commença le processus massif d'améliorations et de révisions qui devait aboutir à la création de la Commission de l'assurance-chômage, dotée d'un budget de \$12,7 milliards.

De prestations représentant 50 pour cent du salaire, on arriva au zénith de 75 p. cent en 1971, avant un lent déclin qui aboutit aux 60 p. cent actuels. La Suède, par contraste, verse à ses chômeurs 95 p. cent de leur salaire antérieur.

Trois millions de Canadiens ont touché des prestations en 1988 — jusqu'à concurrence d'un montant hebdomadaire de \$363.

Depuis 1971, souligne Guest, le gouvernement resserre peu à peu les cordons de la bourse, tandis que les formalités administratives s'alourdissent et que la responsabilité du chômage semble retomber graduellement sur ses victimes. « Je crains que nous ne soyons en train de démanteler notre système d'aide sociale », conclut l'historien.

Les syndicats dénoncent le projet McDougall

FRANÇOIS BERGER

■ La réforme du programme canadien d'assurance-chômage proposé hier par le gouvernement de Brian Mulroney va non seulement réduire les prestations versées aux chômeurs mais va augmenter le nombre d'exclus, ces personnes qui ne sont pas admissibles au régime.

Les syndicats et les groupes représentant les chômeurs ont unanimement dénoncé le projet présenté par le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, Mme Barbara McDougall, en insistant sur les nouvelles normes d'admissibilité au régime qui feront passer, au Québec, de dix à seize le nombre de semaines d'emploi nécessaires à l'obtention des prestations.

Les quelque 900 000 Québécois qui ont bénéficié de l'assurance-chômage l'an dernier, pendant des périodes plus ou moins longues, devront, à compter de janvier 1990 si le projet devient loi, travailler ainsi au moins six semaines de plus avant de pouvoir être admis aux bénéfices du régime.

En 1988, la Commission de l'assurance-chômage a refusé près de 80 000 demandes de prestations présentées par des travailleurs québécois se retrouvant sans emploi (dans l'ensemble du Canada, les refus ont totalisé près de 238 000).

Le projet ne pourra que faire augmenter le nombre d'exclus, ont soutenu hier la Confédération des syndicats nationaux (CSN), la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) ainsi que



Fernand Daoust

des regroupements de chômeurs et des associations de femmes.

Ce nombre d'exclus risque d'être élevé, selon Statistique Canada, qui a recensé l'an dernier 262 000 travailleurs québécois ayant occupé un emploi pendant

moins de trois mois (plus de 1,4 million dans l'ensemble du pays).

Le nombre de semaines de travail nécessaires pour qu'un travailleur se qualifie aux prestations varie d'une région à l'autre: il s'agit, dans le nouveau projet, de 16 semaines à Montréal, Trois-Rivières, dans le Grand Nord et en Gaspésie (10 semaines selon le régime actuel), de 17 semaines en Estrie (11 auparavant), 18 à Québec et 20 dans l'Outaouais (le chiffre varie selon le taux de chômage dans chaque région).

« Le Québec sera durement affecté par le projet de Mme McDougall », a déclaré hier le secrétaire général de la FTQ, M. Fernand Daoust.

Mme Céline Lamontagne, vice-présidente de la CSN, a noté que la réduction de \$1,3 milliard des prestations qui seront versées aux chômeurs canadiens, si le projet se concrétise, va « augmenter sensiblement la pression sur les coûts de l'assistance sociale ».

Les provinces vont devoir hausser les sommes consacrées au bien-être social, a aussi remarqué M. Fernand Daoust.

Les syndicats s'indignent du fait qu'une partie des coupures prévues à l'assurance-chômage (environ un demi-milliard de dollars) servira à financer des programmes de formation des travailleurs dans les entreprises.

« Mais quel genre de formation va-t-on donner aux travailleurs et travailleuses, et pour quels emplois? », se demande Mme Lisa Novak, porte-parole du groupe Action travail des femmes.

« Les femmes, déjà désavantagées dans le programme d'assu-



Shirley Carr

rance-chômage en raison de leur forte présence dans des emplois précaires et à temps partiel, seront encore plus désavantagées dans le nouveau régime », a indiqué Mme Novak. Selon elle, plutôt que de couper les prestations

d'assurance-chômage, le gouvernement ferait mieux de s'occuper de création d'emplois.

Selon la présidente du Congrès du travail du Canada (CTC, 2,3 millions de membres), Mme Shirley Carr, le projet d'Ottawa constitue « une façon certaine de créer un Canada plus mesquin et plus cruel ». Mme Carr croit que les gens les plus touchés par la nouvelle politique seront les femmes, les jeunes et les immigrants.

« Les travailleurs à statut précaire (occasionnels ou à temps partiel) auront dorénavant le choix entre le recyclage, leur retrait du marché du travail et le bien-être social », indique pour sa part M. Claude Girard, porte-parole d'Action chômage Montréal, un organisme qui donne un appui juridique à 3 000 chômeurs chaque année.

Pour M. Alain Cochais, du Comité chômage du sud-ouest de Montréal, le projet de Mme McDougall constitue un « détournement déguisé » de millions de dollars qui appartiennent en fait aux chômeurs.

La réforme proposée prend d'autre part les allures d'une « opération maquillage », a dit la FTQ, qui y voit une « tentative subtile d'harmonisation » avec le régime d'assurance-chômage des États-Unis, dans le cadre de l'accord canado-américain de libre-échange commercial. « Aux États-Unis, les critères d'admissibilité à l'assurance-chômage exigent entre 14 et 20 semaines de travail préalable », a noté M. Daoust. Le projet de Mme McDougall rapprocherait ainsi la situation canadienne de celle qui prévaut chez nos voisins du sud, estime le FTQ.



En 1988 seulement, 900 000 Québécois ont bénéficié de l'assurance-chômage. Pour la même année, 80 000 autres ont vu leur demande refusée par Ottawa.

« Une réforme qui ne règle rien »

Claude Forget parle même « d'iniquité » envers certains contribuables

GEORGES LAMON

■ L'ex-président de la Commission d'enquête sur le programme d'assurance-chômage, M. Claude Forget, ne déborde pas d'optimisme devant le projet de modification de l'assurance-chômage, présenté hier par le ministre Barbara McDougall.

« On n'a vraiment rien réglé. Dans ce projet, l'objectif visé est d'accroître l'incitation au travail, mais il n'est absolument pas clair que cette orientation ait véritablement l'effet envisagé. Je m'interroge d'ailleurs sur cette orientation dont je ne vois pas beaucoup les signes concrets », a commenté M. Forget. Il parle même d'« iniquité » envers certains contribuables.

« Avec ce programme canadien auquel tous les contribuables devraient avoir droit, on s'en va plus loin dans la discrimination en matière d'équité dans certaines régions où on ne verra aucune différence, a-t-il soutenu. J'ai beaucoup de mal à comprendre ce qui pousse le gouvernement à procéder à des changements de cette nature. »

M. Forget dit ne pas pouvoir encore porter de jugement clair sur la réforme, puisqu'on n'en connaît pas tous les aspects et qu'il y a « des problèmes de fond qui ne sont pas soulevés ».

Mais, à son avis, l'essentiel du projet d'amendement de l'assurance-chômage, sauf quelques recommandations mineures, n'a

absolument rien de commun avec les recommandations que sa commission proposait.

Rappelons que les commissions Forget et McDonald proposaient des coupures d'environ \$3 milliards au régime. Ce que le gouvernement Mulroney n'avait pas retenu en 1986.

En matière de formation professionnelle, par exemple, « nous avons suggéré la reorientation des fonds à des fins professionnelles mais rien n'est changé ». Dans l'ensemble, c'est encore le contribuable qui va payer. « L'employeur n'a rien à dire, et l'employé tout à perdre », a commenté M. Forget.

Quant aux éventuelles économies que le gouvernement est convaincu de pouvoir réaliser, M. Forget est sceptique. Économiste associé de la firme Secor, et président de l'Institut de l'amiante, M. Forget estime que l'optimisme du gouvernement est un peu trop grand.

Cette réduction de \$1,3 milliard ne permettra pas au gouvernement de faire quelque économie, et tout au plus de maintenir un équilibre des coûts et des dépenses, déclare M. Forget, précisant qu'il en sera ainsi pour le milliard de dollars que pense économiser le gouvernement avec les départs volontaires.

« Le gouvernement me semble très optimiste quant à ses rentrées de fonds », note encore M. Forget.

Enfin, M. Forget n'a pas caché sa déception de voir qu'on ne s'est pas rendu compte du bien-



Claude Forget

fondé des propositions de la commission qu'il présidait, d'autant plus que son rapport était « une solution de compromis ».

Appréhendant une nouvelle récession, M. Forget conclut qu'il y a « de fortes chances que cette réforme ne se réalise pas ».

Autres réactions

Pour le président du Conseil du patronat du Québec, M. Ghislain Dufour, la réforme du système d'assurance-chômage proposée par le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, est perçue comme

« un pas dans la bonne direction ». Et, notamment au sujet du resserrement des normes d'admissibilité — « on aurait pu aller un peu plus loin » — et de la planification et de la formation des ressources humaines.

Mais sur la question de la formation professionnelle et des congés de maternité et de paternité (\$500 millions), financés à même les fonds du régime, M. Dufour n'est plus du tout d'accord. « Ça ne devrait pas émerger des budgets du régime, pense-t-il. On va faire payer des cotisations sociales aux employeurs et aux employés pour une tout autre fin que l'assurance-chômage. »

Par ailleurs, la vice-présidente de la Chambre de commerce du Canada, Mme Marsha Gordon, voit dans la réduction de 10 p. cent du coût du régime, un « pas courageux » du gouvernement. Elle se dit aussi contente de la proposition de consacrer \$1,3 milliard à la formation de la main-d'oeuvre et au recyclage.

À la Chambre de commerce du Québec, on tient à peu près le même discours. Ainsi on voit dans cette réforme deux objectifs qui augmentent la compétitivité des entreprises dans une conjoncture d'internationalisation, tout en diminuant les abus. De plus, la Chambre de commerce du Québec croit que la contribution de \$1 milliard sollicitée des entreprises « devrait être admissible à certains allègements fiscaux si l'on veut maintenir la compétitivité des entreprises ».

Québec accueille favorablement les intentions d'Ottawa

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse
QUÉBEC

■ La formation et l'éducation relèvent de la compétence des provinces, a lancé hier le ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu du Québec, M. André Bourbeau, en commentant la nouvelle selon laquelle Ottawa réduirait de \$1 milliard les prestations d'assurance-chômage pour injecter cette somme dans la formation des chômeurs.

En dehors de ce « détail », le ministre Bourbeau juge assez positif ce qui a transpiré de la réforme en profondeur que le gouvernement central s'appareille à apporter au système de l'assurance-chômage.

« Il apparaît que le fédéral harmonise son programme avec la réalité d'aujourd'hui, comme nous l'avons fait avec l'aide sociale », a-t-il dit.

Les effets sur l'aide sociale

Interrogé à savoir si cette diminution de l'aide financière aux chômeurs ne lui inspirait pas quelques inquiétudes, si plus précisément cette manœuvre n'allait pas en contrepartie faire gonfler le nombre d'assistés sociaux, le ministre a indiqué qu'il lui était difficile de répondre à une telle question sans avoir analysé le projet.

« Il est possible que la réduction des fonds du régime de l'assurance-chômage fasse augmenter d'une certaine façon la clientèle de l'aide sociale, mais je ne pense pas que le gouvernement fédéral le fasse dans ce but-là. Il n'est pas dans l'intérêt d'Ottawa de le faire, puisqu'il défraye 50 p. cent des coûts de l'aide sociale, alors qu'il n'assume que 20 p. cent (26 p. cent selon Emploi et Immigration) des coûts de l'assurance-chômage », a-t-il expliqué.

« Il ne serait donc pas rentable pour le gouvernement fédéral d'agir ainsi. La philosophie de base qu'il exprime va dans le sens de ce que nous avons voulu faire, au Québec, avec la réforme de l'aide sociale, c'est à dire dynamiser un peu le programme pour faire en sorte de ne pas se contenter d'envoyer passivement des chèques à des travailleurs, mais les inviter à augmenter ce qu'on appelle l'employabilité, ou autrement dit leur capacité de se recycler », a ajouté le ministre de Bourbeau.

Il souligne enfin que tout dépendra de la façon dont Ottawa procédera aux compressions. Si cette mesure touche surtout des régions où le chômage est le moins élevé, il est possible, selon lui, que le Québec n'en subisse pas beaucoup de répercussions.

« Si on devait pénaliser davantage ceux qui abandonnent volontairement leur emploi, tout cela me ferait moins de peine », a-t-il conclu, ajoutant qu'il attendait de voir les détails du programme avant de commenter davantage.

LA RÉFORME DE L'ASSURANCE-CHÔMAGE

Ottawa part « en guerre contre les chômeurs », selon Turner

GILLES PAQUIN
du bureau de La Presse
OTTAWA

■ L'augmentation des cours de recyclage prévue par la réforme de l'assurance-chômage est nécessaire, mais il est injuste d'en refiler la facture aux personnes en quête d'un nouvel emploi, ont affirmé hier avec une rare unanimité libéraux et néo-démocrates.

« Le gouvernement n'est pas parti en guerre contre le chômage, il est parti en guerre contre les chômeurs », a lancé le chef libéral John Turner à la chambre des communes.

« Certains chômeurs n'ont même pas assez d'argent pour payer leur loyer et leur alimentation, pourquoi le gouvernement vient-il leur demander en plus de payer leurs propres cours de recyclage? » a ajouté M. Turner.

Ce à quoi la ministre de l'Em-

ploi, Barbara McDougall, réplique que les personnes assurées continueront de toucher des bénéfices, mais d'une nature différente. Elle soutient qu'il vaut mieux offrir des programmes de formation aux gens que de les garder à ne rien faire à la maison.

Le leader néo-démocrate Ed Broadbent a pour sa part déploré le fait que le gouvernement réduise le nombre de semaines de prestations pour défrayer les cours de formation des chômeurs.

Même le gouvernement conservateur de Reagan demandait aux sociétés américaines d'en faire les frais à t-til soutenu.

Selon lui, les 60 000 compagnies rentables, qui échappent en ce moment à l'impôt, devraient être mise à contribution en vue de payer ces cours de formation.

La critique de son parti en matière d'emploi, le député Ron Fisher, a pour sa part accusé « le gang des Dalton, Brian, Michael



Warren Allmand

et Barbara » d'avoir perpétré « le plus grand vol de l'histoire canadienne » en pillant la caisse de l'assurance-chômage pour financer un programme de recyclage.

Interrogé à sa sortie de la Chambre, M. Fisher a dit qu'il al-



Ron Fisher

lait étudier la possibilité de faire le gouvernement fédéral devant les tribunaux pour ce détournement de fonds. Selon lui, on peut s'interroger sur la légalité du geste posé par la ministre en utilisant la caisse des assurés pour

d'autres fins que celles prévues par la loi.

D'après le député libéral de Notre-Dame-Grâce, Warren Allmand, le gouvernement doit se préparer à livrer « la bataille de sa vie » s'il veut faire adopter sa réforme « inéquitable » de l'assurance-chômage.

De fait, en puisant dans les fonds de l'assurance-chômage pour renflouer les programmes de formation le gouvernement ne fait que remplacer les \$700 millions qu'il avait coupés de ces mêmes programmes depuis 1984. Mais au lieu de rembourser l'argent lui-même, il fait payer les employeurs et les employés à sou-

tenir M. Allmand.

Construction

Pour l'Association canadienne de la construction l'initiative du gouvernement est au contraire très satisfaisante. La plupart des propositions de Mme McDougall

répondent aux besoins des employeurs et des employés, a déclaré Pierre Boucher, un des porte-parole de l'organisme.

L'Association qui regroupe quelques 20 000 entrepreneurs procurant du travail à près de 600 000 personnes est au nombre des plus importants bénéficiaires du système. Elle dit injecter environ \$10 milliards, en salaires, dans l'économie.

« Nous croyons que la réduction des semaines de prestations va inciter les gens à retourner sur le marché du travail plus rapidement » a dit M. Boucher. « Nous sommes aussi d'accord pour que ceux qui laissent leur emploi volontairement soient davantage pénalisés », a-t-il ajouté.

Le groupe est aussi heureux de voir le gouvernement mettre l'accent sur la formation, mais il l'est moins de voir augmenter les prestations au chapitre des congés parentaux.

MODIFICATIONS PROPOSÉES AU BARÈME DES PRESTATIONS

Taux de chômage de la région du prestataire

SEMAINES DE TRAVAIL	Taux de chômage de la région du prestataire				
	TORONTO 6% ET MOINS	MONTREAL PLUS DE 6% À 10%	PLUS DE 10% À 11%	PLUS DE 12% À 13%	MAXIMUM PLUS DE 16%
10					39
11					40
12					41
13				34	42
14				35	43
15			30	36	44
16		27	31	37	45
17		28	32	38	46
18		29	33	39	47
19		30	34	40	48
20	17	31	35	41	49
21	18	32	36	42	50
22	19	33	37	43	
23	20	34	38	44	
24	21	35	39	45	
25	22	36	40	46	
26	22	36	40	46	
27	23	37	41	47	
28	23	37	41	47	
29	24	38	42	48	
30	24	38	42	48	
31	25	39	43	49	
32	25	39	43	49	
33	26	40	44	50	
34	26	40	44		
35	27	41	45		
36	27	41	45		
37	28	42	46		
38	28	42	46		
39	29	43	47		
40	29	43	47		
41	30	44	48		
42	30	44	48		
43	31	45	49		
44	31	45	49		
45	32	46	50		
46	32	46			
47	33	47			
48	33	47			
49	34	48			
50	34	48			
51	35	49			
52	35	49	50	50	50



Barbara McDougall

PHOTO REUTERS

NORMES D'ADMISSIBILITÉ MINIMALES

TAUX DE CHÔMAGE RÉGIONAL	NOMBRE DE SEMAINES D'EMPLOI ASSURABLE REQUIS	
	Actuellement	Proposé
6% et moins	14	20
Plus de 6% à 7%	13	19
Plus de 7% à 8%	12	18
Plus de 8% à 9%	11	17
Plus de 9% à 10%	10	16
Plus de 10% à 11%	10	15
Plus de 11% à 12%	10	14
Plus de 12% à 13%	10	13
Plus de 13% à 14%	10	12
Plus de 14% à 15%	10	11
Plus de 15%	10	10

Les points saillants

Presse Canadienne
OTTAWA

■ Voici les points saillants du projet de réforme de l'assurance-chômage annoncé hier par le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, Mme Barbara McDougall:

■ un projet de loi sera déposé aux Communes à la fin du mois de juin et la réforme entrera en vigueur en janvier 1990;

■ un bénéficiaire sur quatre (environ 800 000 personnes) verra potentiellement ses prestations réduites ou carrément éliminées; de ces 800 000 personnes, 100 000 perdront leurs prestations;

■ le gouvernement réduit de \$1,3 milliard les prestations versées aux chômeurs et réoriente ce montant à des fins de formation de la main-d'oeuvre et de recyclage, ce qui représente 10 p. cent des \$13 milliards versées en prestations;

■ il faut actuellement avoir accumulé entre 10 et 14 semaines de travail pour être admissible aux prestations. Il en faudra entre 10 et 20 en vertu du nouveau programme. Parallèlement, le gouvernement diminue presque partout le nombre de semaines de prestations;

■ les personnes qui quittent leur emploi sans motif valable écopent. La période de prestations est actuellement diminuée de une à six semaines

pour cette catégorie de chômeurs. Elle le sera à l'avenir de 7 à 12 semaines. En outre, le taux de prestations passera de 60 à 50 p. cent de la rémunération assurée;

■ suppression des restrictions relatives aux conflits de travail. Les travailleurs pourront dorénavant recevoir des prestations;

■ les travailleurs âgés de 65 ans et plus seront dorénavant admissibles à l'assurance-chômage;

■ les dispositions relatives aux pêcheurs ne sont pas modifiées;

■ élimination de la pénalité de six semaines imposée aux travailleurs qui déménagent dans une région où le taux de chômage est plus faible;

■ dans le cas des prestataires fraudeurs, les pénalités sont quadruplées, jusqu'à concurrence de \$2 000 par infraction. Exclusion d'un an à la suite d'une fraude;

■ les employeurs coupables de fraude écopent d'une pénalité atteignant jusqu'à neuf fois le taux des prestations hebdomadaires par infraction;

■ le congé de maternité est maintenu à 15 semaines, tandis que le congé parental passe de 15 à 10 semaines. Le maximum de 15 semaines de congé de maladie est maintenu. Ces divers programmes pourront être combinés jusqu'à un maximum de 30 semaines de prestations.

L'Ontario, la plus touchée

d'après Canadian Press
TORONTO

■ C'est l'Ontario qui souffrira le plus de la décision du gouvernement fédéral de réduire de plus de \$1,2 milliard les prestations d'assurance-chômage.

Le trésorier de la province, Bob Nixon, a précisé hier que le faible taux de chômage qui y existe — 4,9 p. cent en mars dernier — signifie que beaucoup des chômeurs ontariens devront travailler jusqu'à 20 semaines avant de pouvoir demander des prestations. Par ailleurs, les chômeurs résidant dans les régions à faible taux de chômage ne seront payés que durant 35 semaines au lieu de 40 à 50.

« Si cette décision peut se justifier sur un certain plan, elle n'aidera pas les travailleurs en difficulté à retomber sur leurs pieds », a souligné M. Nixon.

Ottawa a annoncé par ailleurs

que la somme de \$1,3 milliard économisée par suite de ces changements serait affectée à la formation et au recyclage. Toutefois, pour M. Nixon, ce n'est pas suffisant, si l'on considère que le libre-échange va requérir des travailleurs qu'ils soient hautement spécialisés et plus compétitifs. « J'aimerais beaucoup voir le gouvernement fédéral hausser sa contribution au recyclage », a-t-il dit, en ajoutant que le premier ministre David Peterson s'accordait avec lui pour dire que ces changements allaient acculer un plus grand nombre de gens au bien-être social, en gravant des programmes sociaux déjà forcés à la limite, particulièrement à Toronto.

Le gouvernement de l'Ontario est déjà soumis à de fortes pressions pour hausser ses versements aux prestataires du bien-être social et élaborer d'autres réformes qui les encourageraient à rejoindre la population active.

L'accent sur la formation de la main-d'oeuvre

PIERRE APRIL
de la Presse Canadienne
OTTAWA

■ Dans le Discours du trône du trois avril, le gouvernement s'était engagé à mettre en oeuvre une stratégie complète afin de résoudre les problèmes de main-d'oeuvre des années 1990 et à modifier le Régime d'assurance-chômage « afin de le rendre plus efficace et plus équitable ».

La stratégie de mise en valeur de la main-d'oeuvre déposée hier aux Communes par la ministre de l'Emploi et de l'Immigration, Barbara McDougall, a atteint les deux objectifs en proposant de transférer 10 p. cent des ressources du Régime à la formation, l'adaptation et au recyclage des chômeurs et des travailleurs.

Le gouvernement entend déposer un projet de loi qui concrétiserait les objectifs de sa stratégie vers la fin du mois de juin prochain pour que les changements entrent en vigueur au début de janvier 1990 et, d'ici là, il entend bien convaincre les intervenants du bien-fondé de son plan.

Le gouvernement consentira \$230 millions des \$1,3 milliard économisés par sa réforme du Régime pour inciter le secteur privé à accentuer ses efforts de formation des travailleurs. Pour ce faire, il mettra sur pied un conseil consultatif national sur le perfectionnement des compétences regroupant travailleurs et employeurs.

Le gouvernement voudrait que le secteur privé en vienne à dépenser au chapitre de la formation une somme de \$1,5 milliard par an d'ici 1994.

Une somme de \$65 millions sera consacrée à la planification des ressources humaines avec certains secteurs spécifiques, des associations professionnelles et des entreprises privées.

Une autre tranche de \$100 millions sera investie dans la formation des jeunes débutants sur le marché du travail. Un montant de \$15 millions sera versé pour doubler l'envergure du Service d'aide à l'adaptation de l'industrie afin qu'il soit en mesure de venir en aide aux entreprises et à leurs employés lors de grandes

expansions, de fermetures ou de changements technologiques.

Le programme Développement des collectivités au services des communautés rurales recevra \$50 millions. Selon le gouvernement, outre les moyens déjà mis à la disposition de ces collectivités, il est nécessaire d'offrir plus de crédits à investir localement afin d'appuyer les possibilités de travail autonome et les projets valables d'entrepreneurs. Le financement de ce programme passera de \$148 millions à \$198 millions.

Au chapitre de la formation des prestataires d'assurance-chômage, le gouvernement investira \$350 millions afin de pouvoir offrir des services à plus de 60 000 chômeurs suivant des cours.

Depuis 1986, les gouvernements fédéral et provinciaux ont développé des mesures visant à donner aux bénéficiaires d'aide sociale la possibilité d'acquiescer les compétences et l'expérience nécessaires à l'auto-suffisance. Il engagera une somme supplémentaire de \$50 millions à ce chapitre.

Une somme de \$100 millions

sera assignée pour venir en aide aux travailleurs âgés déplacés.

Le gouvernement a aussi prévu d'investir \$45 millions pour accroître l'aide au déplacement versée aux prestataires qui désirent améliorer leur sort en déménageant dans des régions où le taux de chômage est moins élevé. Une somme de \$15 000 par individu pourra être versée pour un tel déplacement.

Les récentes contestations des dispositions en vigueur devant les tribunaux ont rendues caduques les chapitres des prestations de maternité, parentales et de maladie et le gouvernement a l'intention de consacrer \$450 millions dans le but d'accroître la durée des prestations disponibles tout en respectant les exigences de la Charte canadienne des droits et libertés. Le congé de maternité demeurera de 15 semaines. Un congé parental de dix semaines sera accordé aux parents naturels et adoptifs. Le congé de maladie assuré sera de 15 semaines et dans la cas d'une maternité il pourra être réclamé consécutivement jusqu'à concurrence de 30 semaines.

Des pénalités pour ceux qui quittent leur emploi

Presse Canadienne
OTTAWA

■ Le gouvernement entend serrer la vis aux travailleurs qui quittent leur emploi « sans motif valable ».

Il compte réduire de sept à 12 semaines la période pendant laquelle ces personnes pourront toucher des prestations d'assurance-chômage et diminuera le montant de leurs chèques de 60 à 50 p. cent de leur rémunération assurée.

À l'heure actuelle, la pénalité varie entre une et six semaines. Le taux de prestations est quant à lui identique à celui des prestations ordinaires, soit 60 p. cent.

Les conservateurs s'attendent que ces modifications à l'assurance-chômage lui rapporte \$450 millions.

Le gouvernement entend serrer la vis aux travailleurs qui quittent leur emploi « sans motif valable ».

Par motifs valables, le gouvernement entend des conditions dangereuses de travail, le harcèlement sexuel ou la réaffectation du conjoint dans un autre lieu de travail.

Le gouvernement Mulroney se propose de déposer en juin prochain aux Communes un projet de loi de mise en oeuvre de sa réforme de l'assurance-chômage, qui entrerait en vigueur en janvier 1990.

La réforme gouvernementale prévoit en outre des sanctions accrues contre les fraudeurs de l'assurance-chômage, qu'ils soient employés ou employeurs.

Ottawa veut quadrupler jusqu'à concurrence de \$2 000 par infraction l'amende maximale imposée à un prestataire fraudeur. En outre, le coupable ne pourrait pas, pendant un an, toucher de prestations.

ATTRAPEZ LA CONTREDANSE CKMF 94

Écoutez le ZOO de Montréal tous les matins entre 6h00 et 9h00 ainsi que l'émission SUPER SANS PLOMB entre 16h00 et 18h00 et relevez l'indice du jour.

Pour payer cette contredanse, envoyez votre réponse à

CKMF 94
1717, boul. René-Lévesque Est
Bureau 120
Montréal (Québec)
H2L 4T9



Valeur totale
9000\$



SUBARU
LA QUALITÉ JAPONAISE

Gagnez une voiture Justy GL 4RM de Subaru et le plein d'essence gratuit chez Sergaz pour 1 an.



PAIEMENT DE CETTE CONTREDANSE
Remplir et retourner dans une enveloppe affranchie.

Nom: _____
Adresse: _____ Code postal: _____
Tél.: _____ Date: _____ Âge: _____
Réponse: _____



Chute mortelle dans une école

Presse Canadienne
TROIS-RIVIÈRES

■ Un membre de la chorale Les petits chanteurs de Trois-Rivières est mort dans des circonstances

mystérieuses, hier après-midi, à l'école Saint-François d'Assise, à Trois-Rivières.

Hugues Vermette, qui aurait eu 12 ans le mois prochain, a fait une chute dans un escalier après s'être plaint de maux de ventre. L'enfant, qui complétait sa 6e an-

née, n'a apparemment pas été bousculé dans l'escalier.

Il a été conduit à l'hôpital où les médecins n'ont pu que constater le décès. Une autopsie doit être pratiquée sur le corps à l'Institut de médecine légale de Montréal.



À la suite de circonstances incontrôlables, la compagnie Minute Maid n'a malheureusement pu fournir, à certains supermarchés Steinberg, une quantité suffisante du
jus d'orange concentré surgelé (474 mL)

annoncé à **99¢** en page couverture de la circulaire de cette semaine.

Dans les supermarchés Steinberg où le contenant de 474 mL n'est pas offert, vous pourrez vous procurer celui de **355 mL pour 74¢ seulement** (valeur équivalente au mL).

**Merci
de votre
compréhension!**

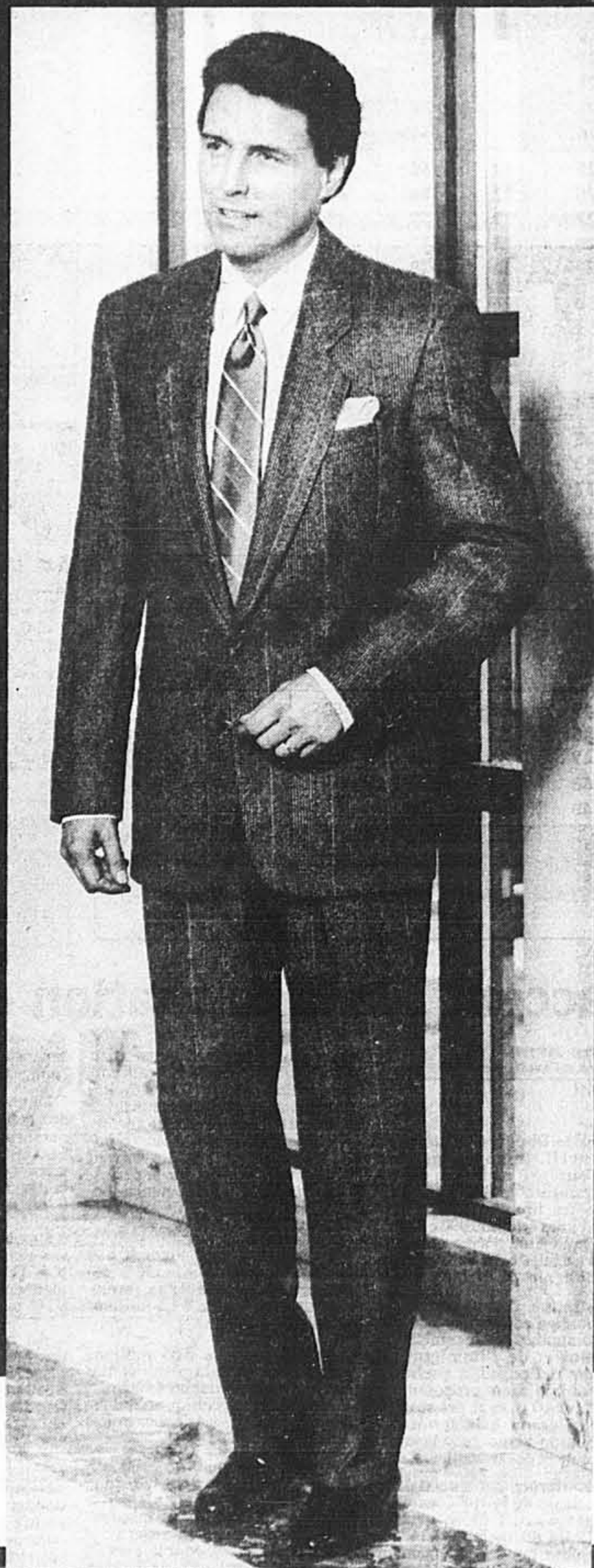
TOUS LES COMPLETS EN SOLDE

À PARTIR DE

119⁹⁹

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 160⁰⁰

Cette collection de complets de confection soignée met en vedette un choix de modèles et de tissus importés. Choisissez la laine fraîcheur, la pure laine ou un mélange léger. Des centaines de complets, d'allure classique ou de silhouette européenne, vous sont offerts jusqu'à 50% de rabais.



TIP TOP
LE CHEF DE FILE

Domrémy-Montréal regroupe ses services sous un même toit

MARIE-CLAUDE LORTIE

■ L'organisme d'aide aux alcooliques et toxicomanes Domrémy-Montréal a ouvert hier un nouveau centre, rue Lajeunesse, dans le nord de Montréal, où seront regroupés tous ses services externes.

Contrairement aux centres d'aide privés, où les séjours peuvent coûter jusqu'à près de \$2000 pour trois semaines, tous les services offerts par le centre Domrémy sont gratuits, selon les explications de M. Michel Landry, son directeur des services professionnels.

La centralisation des services externes de Domrémy dans le nouveaux locaux du 10140 rue Lajeunesse, marque aussi la fermeture des bureaux de l'est, du nord et du centre de Montréal, ainsi que de celui de Laval. Par ailleurs, on peut facilement se rendre à la nouvelle clinique, à pied, à partir des stations de métro Sauvé ou Henri-Bourassa ainsi que du terminus d'autobus de Laval.

L'ouverture du nouveau centre marquera aussi l'augmentation du volume et de l'efficacité des services d'aide externe, affirme M. Landry. Par exemple, l'évaluation des demandes ne devrait pas

maintenant prendre plus de 72 heures. Des programmes spéciaux d'aide aux femmes, aux couples, aux familles, aux gais et aux jeunes cocainomanes ont aussi été mis sur pied.

L'aide externe consiste à encadrer, aider, appuyer les personnes qui veulent apprendre à vivre sans drogue et alcool, sans quitter leur milieu de vie habituel.

Domrémy-Montréal a aussi un centre d'aide «interne» à Sainte-Geneviève, dans l'ouest de l'île, pour une clientèle qui a besoin d'être momentanément encadrée. Les séjours peuvent y durer jusqu'à quatre semaines.

Connexions d'Affaires peut vous faire épargner deux choses de grande valeur: Le temps. Et l'argent.

Chaque fois que vous effectuez un interurbain à la recherche d'un numéro de télécopieur, vous gaspillez votre temps et votre argent. Épargnez les deux en consultant Connexions d'Affaires.

Connexions d'Affaires est l'annuaire canadien le plus complet et le plus actuel de numéros de télécopieurs, d'adresses, codes postaux, numéros de téléphone, Télex™ et autres numéros de télécommunications des sièges sociaux d'entreprises et de leurs filiales.

Et le plus beau de l'affaire, c'est que le numéro de télécopieur de votre entreprise ainsi que vos autres numéros de télécommunications sont inscrits gratuitement. Le premier exemplaire est distribué gratuitement à chacun de vos bureaux d'affaires qui y figure. (Tout exemplaire supplémentaire coûte 39,95 \$.)

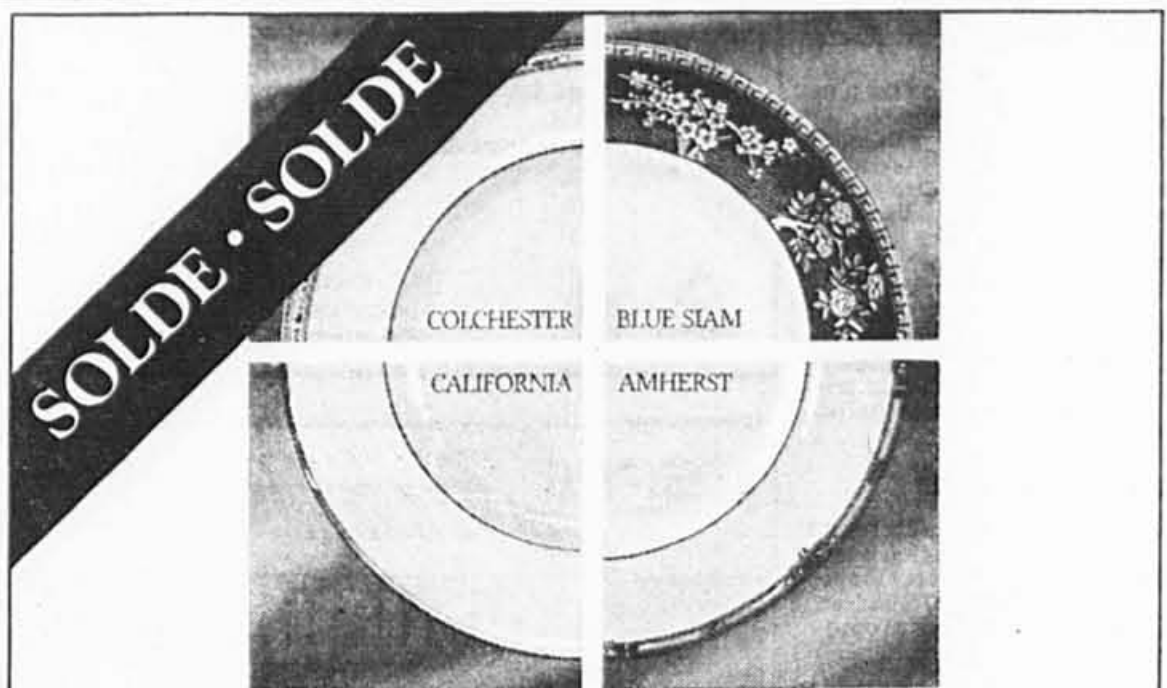
Pour vous assurer que votre numéro de télécopieur et autres numéros de télécommunications soient inscrits correctement, veuillez nous retourner le formulaire ci-joint par télécopieur ou téléphonez-nous aux numéros suivants avant le 15 mai 1989.

Formulaire d'inscription gratuite

Nom, Titre: _____
 Entreprise: _____
 Adresse: _____
 Ville: _____ Province: _____
 Code Postal: _____ Téléphone: _____
 Veuillez inscrire nos numéros de:
 Télécopieur: _____
 Télécommunications: _____
 Nature de l'entreprise: _____ I.P.

Télécopieur: (416) 232-0445
 Ou téléphonez à Montréal (514) 866-1371
 Toronto (416) 236-2001
 Autres villes en Ontario et au Québec 1-800-268-2552
 Vancouver (604) 683-5529
 Partout ailleurs au Canada 1-800-268-2770

Faites savoir que vous êtes en affaires.



SOLDE WEDGWOOD

Toute notre collection de services de vaisselle en porcelaine anglaise Wedgwood est en solde! Services 20 pièces, services d'appoint 5 pièces et stock suivi. De magnifiques motifs à choisir incluant Amherst, Osborne, White China, Solar et California. Représentés: seulement quelques motifs de notre collection. Venez vite profiter de cette offre extraordinaire!

BIRKS

LE SUPER PARTY PATIO CITADELLE

DIX JOURS DE VENTE DU 5 AU 15 AVRIL!

Obtenez gratuitement une 5^e chaise! A l'achat de cet ensemble patio 100% résine de synthèse

Comprenant:

- table Hawaï ovale
- 4 chaises Locarno (empilables)
- parasol super opaque en Texteline® de 7 1/2 pi
- base de ciment

399\$

SUPER PRIX party!

CHAISE LONGUE FESTIVAL

- dossier ajustable
- en blanc seulement
- appui-bras
- 100% résine de synthèse

LIMITE: 2 PAR CLIENT rég. 199\$.

seulement **119\$**

SUPER PRIX party!

ENSEMBLE DE PATIO 100% RÉSINE DE SYNTHÈSE

Comprenant:

- table Muscadet
- 6 chaises Calypso, 5 positions
- parasol super opaque en texteline® de 7 1/2 pi
- base de ciment

seulement **699\$** garanti 5 ans

PAYEZ ET EMPORTEZ. LE DÉPARTEMENT DE MEUBLES DE PATIO EST FERMÉ LE DIMANCHE. Offre valable jusqu'à épuisement des stocks.

CITADELLE N°1 SUR TOUTE LA LIGNE

- | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|--|--|---|--|--|---|--|
| Laval
1770, boul. des Laurentides
(angle St-Martin) 384-4581 | Longueuil
620, Place Trans-Canada
442-2345 527-8617 | Brossard
6655, boul. Taschereau
676-6655 | Dollard-des-Ormeaux
4693, boul. St-Jean
620-9610 | Blainville
775, boul. Labelle
435-1983 | Sherbrooke (Rock Forest)
4701, boul. Bourque
564-8611 | Repentigny
545, rue Notre-Dame
585-0100 | Trois-Rivières
2325, rue Royale
376-7711 | Châteauguay
279, boul. Anjou
691-5030 | Joliette
303, boul. Antonio-Barette
759-8110 | Granby
545, rue Principale
378-4944 |
| St-Hyacinthe
2065, rue Chénier
773-5667 | Victoriaville (Arthabaska)
54, rue Girouard
357-9231 | Sorel
322, rue du Collège
742-7962 | Gatineau
1076, boul. Maloney-Ouest
568-1491 | Drummondville
1050, boul. Les Galeries
474-2777 | Notre-Dame-des-Pins
4163, route Kennedy
774-9314 | Shawinigan
1423, 4 ^e rue
539-6331 | Theftford Mines
842, boul. Smith Sud
335-9165 | NOUVEAU Valleyfield
1375, boul. Monseigneur-Langlais
377-5999 | NOUVEAU St-Jean
575, boul. Pierre-Caspe
349-6761 | |

Lundi au mercredi: 9h à 18h Jeudi et vendredi: 9h à 21h Samedi: 9h à 17h Dimanche: 11h à 17h

La police ontarienne devra engager plus d'agents venant des minorités visibles

Presse Canadienne
TORONTO

La police ontarienne devra embaucher davantage de membres

des minorités visibles, si le gouvernement provincial applique les recommandations émises par un groupe de travail sur le racisme policier.

Dans un rapport de près de 300 pages rendu public hier, le groupe de travail, que dirige Clare Lewis, un ex-juge provincial et le commissaire aux plaintes concer-

nant la police de Toronto, critique durement les 124 corps de police de la province, auxquels il reproche de ne pas refléter de tout la composition raciale de leurs communautés respectives.

Les forces de l'ordre provinciales sont majoritairement dominées par des Blancs mâles, note le rapport.

Tant qu'on n'aura pas remédié à l'incapacité des forces de police de recruter plus de membres des minorités raciales, les problèmes persisteront, a prédit M. Lewis en conférence de presse.

Pour remédier à cette situation, le groupe de travail va jusqu'à suggérer que le gouvernement provincial devrait retenir le financement des corps policiers qui ne respectent pas les objectifs d'embauche de minorités visibles déterminés par la loi. Les départements policiers fautifs seraient également dénoncés à la Commission ontarienne des droits de la personne pour pratiques discriminatoires.

Rédigé après réception de plus d'une centaine de mémoires, en dix jours d'audiences publiques menées à travers l'Ontario, le rapport recommande également la création d'une banque provinciale d'agents de police appartenant aux groupes minoritaires, la mise sur pied d'une commission de surveillance chargée d'examiner les allégations d'actes racistes et l'amélioration de la formation sur les questions raciales au sein de l'ensemble des forces de police.

sont engagés à améliorer la formation de leurs agents en matière de relations inter-raciales, tout en

sa plaignant de l'insuffisance des fonds alloués à cet effet par le gouvernement provincial.

Consommateurs, lorsque vous magasinez RECHERCHER CE LOGO

Symbole de confiance.



LE PRIX DU MEILLEUR COMMERCE est accordé aux établissements d'affaires à la suite d'un sondage auprès des consommateurs du grand Montréal réalisé par la firme RÉALITÉS CANADIENNES

Pour informations: (514) 284-1221

MONTREAL • QUÉBEC • TORONTO CALGARY • EDMONTON • VANCOUVER

UNE LISTE PARTIELLE DES GAGNANTS DU PRIX DU MEILLEUR COMMERCE POUR 1989: (Or-O. Argent-A. Bronze-B) CONSERVEZ CETTE LISTE SOUS LA MAIN COMME GUIDE D'ACHAT.

SERVICES AUX ENTREPRISES

LE CLAN PANNETON Déménageur commercial (O)
COPIE EXPRESS Service de photocopie et reprographie (O)
FOURNITURES DE Magasin de meubles de bureau (A)
BUREAU DENIS Fournitures de bureau (A)
NATIONAL PAGETTE Service de système Téléavertisseur (O)
STARBER INTERNATIONAL INC. Courtier en douane (O)
TAS COMMUNICATIONS Service d'appels téléphoniques (O)

GÉNÉRAL

LE CLAN PANNETON Déménageur (O)
ECOLE DE CONDUITE TECNIC Ecole de conduite (O)
ECOLE DE DANSE LOUISE LAPIERRE Ecole de danse (A)
LPS Ecole de langues (A)
TOURBEC Agence de voyage (B)

AUTOMOBILE

BLONDIN MAZDA Concessionnaire Mazda (O)
CLIMA-TECH Vente et entretien de systèmes de climatisation (O)
DELISLE AUTO LTEE Concessionnaire Mazda (O)
FAIRVIEW
LINCOLN MERCURY Concessionnaire Lincoln Mercury (O)
FAIRVIEW TOYOTA Concessionnaire Toyota (O)
GARANTIE UNIVERSELLE Cie de garantie d'automobiles (O)
QUÉBEC
JOLY RADIATEURS & CARROSSERIE Centre de radiateurs pour autos (A)
LE CIRCUIT
LINCOLN MERCURY Conc. Ford Lincoln Mercury (O)
LOMBARDI AUTOS LTEE Concessionnaire Honda (O)
PARK AVENUE Concessionnaire Cadillac (O)
PETRO CANADA Station d'essence (O)
Garage de réparation (O)
SERVICE DE PNEUS Distributeur de pneus d'automobiles (O)
SALOIS Concessionnaire de camions (A)
TRANSCAT INC. Centre de transmission d'automobile (O)

DÉTAILLANTS

BEBÉ-RAMA Magasin d'accessoires & de meubles pour bébé (O)
DUC DE LORRAINE Pâtisserie et boulangerie (A)
F. FARHAT Opticien (O)
FRUITERIE MONT CARMEL Magasin de fruits et de légumes (A)
GREICHE & SCAFF Optométriste (O)
GRIZZLY FOURRURES Magasin de fourrures (A)
LA CABINE
TELEPHONIQUE Magasin d'accessoires téléphoniques (A)
LES ENTR. UNION ÉLECTRIQUE Magasin de fixures électriques
LINEN CHEST Mag. de draperies, access. de chambre à coucher (O)
L'UOMO MODA Boutique de vêtements de luxe pour hommes (A)
VALIQUETTE LTEE Vendeur de tapis & prêtart (O)
VERTI STORE Magasin de toiles et stores (A)
ZELLERS INC. Grand magasin à escomptes (O)

RÉNOVATION/CONSTRUCTION

ARMOIRES MIRABEL Fabricant d'armoires de cuisine (O)
ÉCHAFAUDAGES DU FOR Entrepreneur d'échafaudage (O)
CUISSI BOUTIQUE MKS Fabricant d'armoires de cuisine (A)
IMPORTATIONS CIOT Distributeur de marbre (O)
LAFLEUR & FILS INC. Vendeur de portes de garage (O)
LES ENTR.
UNION ÉLECTRIQUE Fourn. de matériel électrique (O)
RAVARY LE COLOSSE Magasin d'outils et de machines (O)

AMUSEMENT/RESTAURANTS

CLUB METROPOLIS Club de nuit (O)
AU VIEUX DULUTH Restaurant grec fine cuisine (O)
DESJARDINS Restaurant de fruits de mer fine cuisine (O)
CASA GRECQUE Restaurant grec (O)
JOE'S STEAKHOUSE Restaurant steakhouse (A)
PIZZA MELLA Pizzeria (A)
TIKI DORÉ Restaurant chinois (A)

Indignation publique

Le groupe de travail a été formé en réponse à l'indignation suscitée par la mort de deux personnes de race noire, Lester Donaldson, âgé de 44 ans et Wade Lawson, 17 ans, tués par les balles de policiers à Toronto.

Dans cette ville, seulement quatre p. cent des 5500 policiers en uniforme appartiennent à des groupes minoritaires visibles, qui forment environ 20 p. cent de la population torontoise.

Au cours de ses audiences, le groupe de travail a entendu des témoignages répétés de personnes de race noire, d'Asiatiques, d'Orientaux et d'autochtones affirmant avoir été victimes d'actes racistes et de brutalité policière dans différentes régions de la province.

Presque tous les témoins ont réclamé qu'un organisme civil soit chargé d'enquêter sur les accusations de violence et de harcèlement à caractère raciste de la part de la police, contrairement à la pratique actuelle des enquêtes policières internes.

Quant aux responsables des différents corps policiers, tous se

UN MESSAGE DES AMPUTÉS DE GUERRE DU CANADA

Récemment, les Postes canadiennes nous ont fait part que trois personnes avaient été arrêtées pour recel postal. Au moment de leur arrestation, elles étaient en possession de nombreux dons et lettres destinés aux Amputés de guerre du Canada. Nous croyons que ce problème dure depuis deux ans.

Il nous est impossible d'estimer combien de lettres, qui nous étaient destinées, se sont ainsi égarées au cours de cette période. Cependant, il semble que ce nombre soit considérable. Il s'agit là d'un sérieux problème pour les Amputés de guerre parce que nous avons perdu contact avec ceux qui n'ont pu nous rejoindre. Nous leur serions gré de nous appeler au 1-800-387-8846 ou de nous écrire: Les Amputés de guerre du Canada, 5670, rue Paré, bureau 101, Ville Mont-Royal (Québec) H4P 2P6, (514) 731-3795.

Bien que la situation soit maintenant réglée et que l'on nous ait garanti le service prioritaire, il est impossible de retracer le courrier. Il a été brûlé.

Nous regrettons le dérangement que cela a pu causer et attendons avec impatience de renouer les liens avec nos amis québécois.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

H.C. Chadderton, OC, SBSJ, CAE
Chef des services administratifs
Les Amputés de guerre du Canada

SPE Electronique Dumoulin

Voir double pour y voir clair?

Avec la KV 27 FX 10 Sony a réussi à doubler le nombre de lignes affichées à l'écran pour donner

Une perception d'image sans grain ni ligne ni bruit vidéo grâce au traitement DIGITAL

Moniteur 29" IDTV

- La Télé à définition améliorée
- Finies les lignes noires
- 50% de définition verticale supplémentaire
- Dolby Surround Sound
- 4 haut-parleurs STEREO.

SONY

LA PLUS GRANDE AU GRAND CHOIX

Montréal 8390 St-Hubert (au sud de Métropolitain) 388-1122

Laval 1599 Autoroute 440 ouest (à l'est de l'autoroute des Laurentides) 745-3321

UTILISEZ VOTRE CARTE-PRIVILÈGE!



MAGASINEZ ET GAGNEZ PLUS DE 32 000\$ EN PRIX

Du 10 avril au 16 juin

- Surveillez l'arrivée de votre carte-privilege dans le courrier ou passez au kiosque de renseignements de votre Centre à la mode.
- 100\$ d'achats complètent votre carte. Lorsque validée, vous n'avez qu'à la déposer dans la boîte de tirage. Bonne chance!
- À GAGNER: 2 voitures FESTIVA L 1989 offertes par vos concessionnaires FORD et MERCURY. 2 voyages WARDAIR pour deux à Paris ou Londres plus 1 000\$ en dépenses de voyage. 1 piscine ADIROHDECK.
- GRANDS TIRAGES: Les samedis 13 mai et 17 juin 1989.

Passez à votre Centre à la mode dès aujourd'hui et obtenez tous les détails.

VOUS ALLEZ TROUVER!

- AUX CENTRES À LA MODE
- PROMENADES ST-BRUNO
 - FAIRVIEW POINTE CLAIRE
 - CARREFOUR LAVAL
 - GALERIES D'ANJOU

Voiture de l'année 1989



Maxima 1989, meilleure berline de l'année

Plus de 50 nouvelles voitures attendaient. Et soudain, on l'a proclamée: Maxima, "la meilleure berline de l'année". Quelle victoire, surtout quand on pense au jury qui l'a choisie: l'Association canadienne des journalistes de l'automobile (ACJA). Soixante des plus grands spécialistes et critiques canadiens de l'automobile. Des connaisseurs



qui ne laissent rien au hasard. Et à travers toute cette action, un autre coup de théâtre! Jetez un coup d'oeil à droite.



génial...et humain

9 morts dans un incendie aux É.-U.

Agence France-Press
PEORIA, Illinois

■ Au moins neuf personnes ont été tuées et trois autres blessées dans l'incendie d'une maison hier à Peoria (Illinois), a-t-on annoncé de source hospitalière.

Deux des blessés sont dans un état grave, a précisé Mme Beverly Todd, infirmière en chef du Centre médical St. Francis à Peoria. Les trois personnes blessées ont

été rescapées de la maison de bois d'un étage par un voisin grimpe dans un arbre à proximité.

L'appartement du rez-de-chaussée était vide au moment de l'incendie, la famille évacuée s'étant réfugiée chez celle habitant l'étage.

Les causes de l'incendie, qui s'est déclaré en pleine nuit, ne sont pas encore connues, ont indiqué les pompiers. Les décès sont dus à l'inhalation de fumée, ont-ils précisé.

CECI EST UNE OFFRE D'ÉCHANGE

Vous conduisez une voiture européenne de 3, 4 ou peut-être 5 ans. Peut-être est-ce une Audi. Peut-être est-ce une BMW. Ou vous conduisez une Japonaise. Peut-être une Toyota. Ou encore une Nord-américaine. Une Pontiac ou une Oldsmobile, par exemple. Peu importe ce que vous conduisez, vous songez à l'achat d'une nouvelle voiture. Par coïncidence, vous avez vu beaucoup de Saab sur la route dernièrement. Vous vous êtes demandé ce qui les rend si spéciales. Vous n'aviez toutefois pas l'intention d'en conduire une. Il ne vous était jamais venu à l'esprit qu'une Saab puisse être exactement ce que vous cherchiez. Si tel est le cas, nous aimerions vous faire une offre. Laissez-nous votre voiture en échange contre un essai sur route de l'une des nôtres. Peut-être une Saab 9000 Turbo ou peut-être une série 900. A vous d'en choisir une et de la conduire pendant quelques heures. Profitez-en! Et si vous l'aimez, nous pouvons continuer à parler d'échange à votre retour.



ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES SAAB

AUTO ROBERT BARRELL INC.
11355 Côte-de-Liesse, Dorval 631-4387
LAVIGNE AUTOMOBILES
37 ch. Ste-Anne, Ste-Anne-de-Bellevue 457-5327
SAAB ÉLÉGANTE
4350, boul. Métropolitain est, Montréal 374-6550
SAAB ÉLÉGANTE
16, rue Rabastalière, St-Bruno 653-6920

SAAB
L'HÉRITAGE DE
LA HAUTE TECHNOLOGIE.

TOYOTA DUVAL INC.
BOUCHERVILLE INAUGURE SON NOUVEAU GARAGE

9.9%

DU 10 AU 14 AVRIL INCLUS

OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'À 22 H.
* 24 MOIS MAXIMUM 10000\$

TOYOTA DUVAL INC. 1175, rue AMPÈRE Boucherville 655-2350

À MOINS DE 3 KM DU TUNNEL

Offre en vigueur pour les achats au détail seulement.

LA PARADE DE LA VICTOIRE

NEW YORK Tous les vendredis et les dimanches à partir du 15 juin. à partir de **99\$**

VANCOUVER **399\$** **LOS ANGELES**

NOMBRE DE PLACES LIMITÉ

VANCOUVER Tous les jeudis, du 29 juin au 7 septembre.
LOS ANGELES Tous les mercredis, du 29 juin au 6 septembre.
Consultez votre agent de voyages.

les Ailes de l'Ouest

UTILISEZ VOTRE CARTE-PRIVILÈGE!



MAGASINEZ ET GAGNEZ PLUS DE 32 000\$ EN PRIX

Du 10 avril au 16 juin

- Surveillez l'arrivée de votre carte-privilege dans le courrier ou passez au kiosque de renseignements de votre Centre à la mode.
- 100\$ d'achats complètent votre carte. Lorsque validée, vous n'avez qu'à la déposer dans la boîte de tirage. Bonne chance!
- À GAGNER:
2 voitures FESTIVA L 1989 offertes par vos concessionnaires FORD et MERCURY.
2 voyages WARDAIR pour deux à Paris ou Londres plus 1 000\$ en dépenses de voyage.
1 piscine ADIRONDECK.
- GRANDS TIRAGES: Les samedis 13 mai et 17 juin 1989.

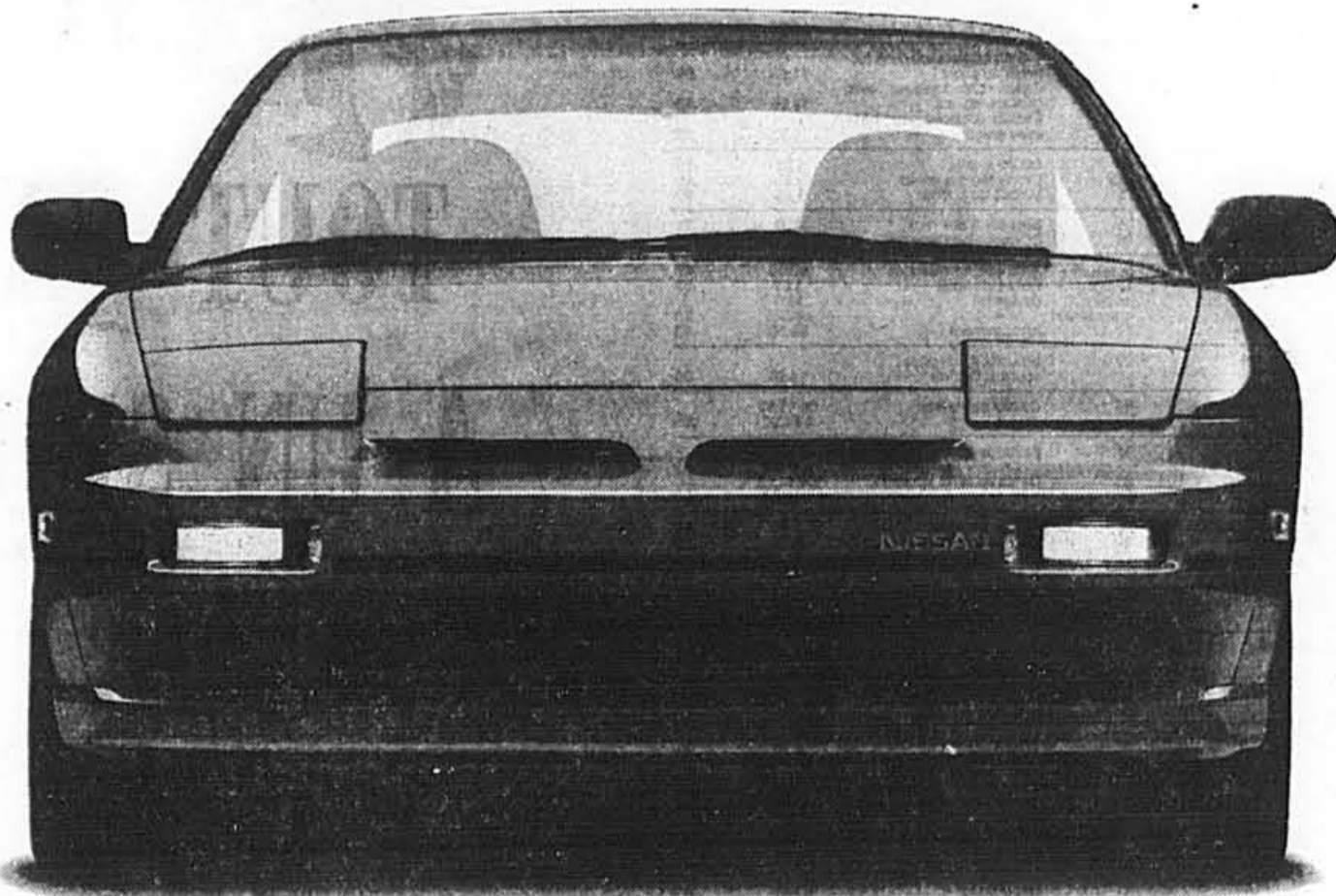
Passez à votre Centre à la mode dès aujourd'hui et obtenez tous les détails.

VOUS ALLEZ TROUVER!

AUX CENTRES À LA MODE

- PROMENADES ST-BRUNO
- FAIRVIEW POINTE CLAIRE
- CARREFOUR LAVAL
- GALERIES D'ANJOU

Encore une fois!



240SX, meilleur coupé sport de l'année

C'est le triomphe! La 240SX est élue "meilleur coupé sport de l'année". Elle a complètement subjugué les juges avec sa ligne aérienne et les performances de son moteur 2,4 litres.

C'est ainsi que Nissan remporte deux des cinq grands prix de l'Association. Rangez-vous du côté des critiques!



Venez faire l'essai de la Maxima et de la 240SX chez votre concessionnaire Nissan... et faites l'unanimité.

NISSAN
génial...et humain

Logement: un nouvel outil de défense pour les victimes de discrimination

ROLLANDE PARENT
de la Presse Canadienne

La Commission des droits de la personne du Québec (CDPQ)

met à la disposition des gens susceptibles d'être victimes de discrimination dans la recherche d'un logement, un outil qui les aidera à constituer un dossier solide

dans l'éventualité où ils auront à avoir recours aux tribunaux.

Muriel Garon, porte-parole de la CDPQ, évalue à 4 000 le nombre de familles noires, monoparentales ou d'assistés sociaux, qui risquent annuellement d'être victimes de discrimination lors de leur tentative de louer un logement dans la ville de Montréal.

La CDPQ promet également

d'être plus vigilante dans le traitement de ce type de plaintes et de ne pas hésiter à recourir à des poursuites devant les tribunaux pour mater les locataires récalcitrants.

Pour la période intense de recherche d'un logement que sont les mois d'avril, mai et juin, trois personnes répondront à ceux qui

demandent le soutien de la CDPQ.

L'outil rendu public hier en conférence de presse consiste en une feuille de route où il est recommandé aux gens qui craignent de rencontrer des difficultés dans leur recherche de se munir au préalable de lettres de références de leur propriétaire actuel, de reçus de loyer, d'électricité, de chauffage, de gaz et de téléphone.

Ces documents seront utilisés pour créer un climat de confiance, établir la capacité de payer régulièrement.

Lors de la conversation téléphonique avec le locateur, il est recommandé de noter le numéro de téléphone, le nom de l'interlocuteur, sa fonction (propriétaire, concierge).

Ce premier contact devrait se limiter à évaluer si le logement disponible contient le nombre de pièces requises, son prix, si les frais du chauffage sont compris, sa date de disponibilité.

Cela fait, un rendez-vous sera fixé.

La CDPQ recommande à ceux à qui on refuse un rendez-vous, vraisemblablement en raison de leur accent, de demander à un ami qui parle sans cet accent de téléphoner à son tour pour obtenir un rendez-vous.

«Si cette personne obtient un rendez-vous pour visiter le même logement, la CDPQ invite celui qui a obtenu un refus de communiquer avec elle pour savoir comment agir», conseille-t-on.

Le dépliant indique ensuite les faits à noter lors de la visite et quelques conseils à suivre si le logement est refusé de façon subtile ou pas.

Le dépliant en question est disponible en français, en anglais, en espagnol et en vietnamien aux bureaux d'Accès Montréal, de la Régie du Logement, dans les COFI, les CLSC, à la Commission des Droits de la Personne et auprès de nombreux groupes communautaires de la région métropolitaine.

Les associations de propriétaires auraient accepté d'en publier les principaux éléments dans leurs prochains bulletins.

L'amende maximale imposée aux locuteurs reconnus coupables d'avoir fait preuve de discrimination est de \$ 575. Devant les tribunaux civils, les personnes discriminées peuvent obtenir des dommages-intérêts de \$ 200 à \$ 300, a indiqué le président de la CDPQ, Jacques Lachapelle.

Pour Muriel Garon, c'est qui est recherché c'est l'effet dissuasif que constituent les poursuites devant les tribunaux.

Informatique

Un portable compatible IBM/AT

SHARP

- Disque rigide 20 mégabytes
- 80286 — 10 MHz • Possibilité d'expansion
- Ecran à cristaux liquides électroluminescents
- 640 K Ram extensible
- Était 4995\$

Quantité limitée

2995\$ * IBM Marque déposée

Dumoulin
Les petits magasins au Grand Choix

Montreal 8257 St-Hubert 385-1777 (Nord de Jarry)
Laval 3820 St-Martin ouest 688-1001 (coin Labelle)

Clinique d'optométrie

Le docteur **Micheline Chiasson**, optométriste, est heureuse d'offrir à la population du secteur Anjou les soins visuels complets:

- Examen approfondi de votre vision
- Choix de montures
- Choix de verres traditionnels et industriels
- Verres de contact
- Orthoptique (entraînement visuel)
- Conseils en matière de prévention oculovisuelle

Pour rendez-vous, veuillez composer le **353-7770** poste 2280

Centre d'optique SEARS

Les Galeries d'Anjou 7451, boul. Les Galeries d'Anjou

LA FOLLE COURSE

Les 13-14-15 avril



TOUT ÇA
À UN SEUL
PRIX
99¢

MAIS À QUELLE HEURE??

LES GALERIES Rive Nord

100, boul. Brien, Repentigny

(SORTIE 100, AUTOROUTE 40)

Nom	Quantité	Description	Prix rég.	Prix Course
ANIMALERIE L'OISEAU BLEU	25	Vitamines pour chat	4.99	.99
	75	Couvre-perchoir	2.49	.99
	150 ou 25 clients	Poissons rouges «petits»	.59	6/.99
COMPTOIR BEAUTE CLEO	4	Ceintures	de 35.00 à 50.00	.99
	14	Bonnets de bain	9.50	.99
	7	Étuis à maquillage	7.99	.99
	10	Colliers blancs	6.99	.99
	7	Remover	2.99	.99
	20	Mascara	4.50	.99
	50	Crayons pour les yeux	4.50	.99
	25	Boucles d'oreilles	de 5.99 à 25.00	.99
	5	Ens. collier	de 45.00 à 75.00	.99
	77	Pinceaux à maquillage	2.50	.99
SELECTION	300	Colliers de perle couleurs variées	14.95	.99
	300	Ceintures de cuir couleurs et grandeurs variées	19.95	.99
LA TABATIERE	65	Paquets de cigarettes marques variées (cigarettes canadiennes)	3.50	.99
FANFRELUCHE	10	Collants femmes Le Bourget divers grandeurs et modèles	24.95	.99
	30	Collants enfants diverses grandeurs et modèles	9.95	.99
	jusqu'à épuisement	Tous items marqués à 50% ou moitié prix	à 11.95	.99
MATERNELLEMENT VOTRE	62	Souliers de bébé	4.00	.99
	75	Jupons de maternité	de 9.00 à 18.00	.99
HALLMARK	50	Cahiers à anneaux	5.50	.99
	80	Chemises à élastique	à 10.50	.99
	25	Tableaux à pince avec couverture mode (fashion)		.99
	160	Cahiers à lignes avec couverture mode + 1 stylo à bille	2.19 à 4.59	.99
	300	Tassos avec impression et motifs variés	de 4.99 à 6.99	.99
CHRISTOPHER J	21	Blouses pour femmes, manches longues différents modèles, grandeurs assorties	26.99	.99
EVOLUTION	24	Cravates assorties variées	15.00	.99
J.-G. BOUDRIAU	1	Robe de soirée style Charleston, jupe à petit plis, bustier ample, couleur rose, grandeur 40, 10 ans	250.00	.99
	1	Chandail Point Zéro 100% acrylique, écusson en cuir, grandeur M, couleur brun	55.00	.99
PROMOTION 13/15	5	T-Shirt impression dans les livres au choix	11.95	.99
	5	Stylos chromatiques avec gravure incluse	13.95	.99
	5	Cadres à photo pour bébé avec gravure	12.95	.99
FACES	48	Lotion solaire	4.99	.99
	125	Correcteurs à vernis	2.99	.99
	75	Miroirs de poche	1.99	.99
COIFFEURS CONTINENTAL	99	Brosses à cheveux	4.98	.99
	99	Shampooing Reveve	5.00	.99
FLEURISTE RIVE NORD	5	Arrangements séchés	50.00	.99
	12 tiges	Roses de soie	3.50	.99
	jusqu'à épuisement	Crochets	1.95	.99
	1	Arrangement	et 2.25 à 38.50	.99
DONAVAN	20	Blouses à manches courtes, dames	16.95	.99
EN VUE P.R.	60	Ceintures variées	de 15.99 à 24.99	.99
EN VUE	45	Foulards en laine agneau	de 14.99 à 19.99	.99
	45	Gants en laine agneau	de 14.99 à 19.99	.99
BRIOCHE DORÉE	30	Quiche et salade	2.95	.99
	30	Croquette et salade	2.95	.99
	30	Croissant jambon fromage et salade	2.95	.99
STUDIO SYLVAIN	300	Rouleaux 12 poses 35 mm développement compris	8.99	.99
CHERIE	15	Blazers PC Juniors couleurs saumon et kaki	40.00	.99
PERIGNON	1	Ens. jupe 8 ans	118.00	.99
	1	Ens. jupe 10 ans	120.00	.99
AU GRAND SERVICE	30	Sacs pour aspirateurs Electrolux	8.71	.99
	2	Rasoirs Lady Ronson pour dame	16.95	.99
	1	Rasoir Ronson pour homme, rechargeable	34.95	.99
1984	1	Cabaret	49.95	.99
	1	Cabaret	15.00	.99
	40	Calottes d'ampoule	3.99	.99
	50	Napperons	1.99	.99
	30	Crayons tulipe	2.99	.99
GEO MERCIER	150	Porte-cîes	2.95	.99
JEROME	150	Sacs à soulier en corduroy	4.95	.99
DAYTONA	150	Bracelets fluorescents T-shirts	9.95	2/.99
INFO BASE	25	Calculatrices modèles variés	de 7.95 à 34.95	.99
	50	Logiciels IBM Apple Amiga C64	de 7.95 à 59.95	.99
	200	Boîtes de 10 disquettes 5 1/4" DSDD	6.95	.99
DIRECT FILM	jusqu'à épuisement	Boîtiers protecteurs pour cassettes vidéo VHS ou BETA	1.59	.99
	jusqu'à épuisement illimité	Mini-albums photos format poche	1.99	.99
	illimité	2x jeu de photos 24 poses	3.00	.99
	illimité	Reimpression d'une photo à partir d'un négatif	1.58	.99
LE MAÎTRE ENCADREUR	30	Lithographies signées et non signées	de 15.00 à 125.00	.99
BO PIEDS	5	Bons d'achat de 25\$ sur toute marchandise en magasin	25.00	.99

SOYEZ SUR PLACE TOUTE LA JOURNÉE AFIN DE PROFITER DE CES OFFRES INCROYABLES!

ET PLUSIEURS AUTRES AUBAINES FRACASSANTES... SUR PLACE!

LES HEURES DE VENTE ET LES LIMITATIONS VOUS SERONT ANNONCÉES SUR PLACE

PRATT & WHITNEY CANADA

Ingénieurs-concepteurs, mécanique

Une équipe créatrice et hautement dynamique, œuvrant au sein de notre Division de conception de moteurs, est principalement affectée aux tâches ci-dessous:

- élaboration de nouveaux concepts visant à la fois les produits existants et les nouveaux produits;
- coordination avec les divisions manufacturières et les fournisseurs en vue d'assurer la rentabilité des projets;
- concertation avec les ingénieurs chargés de l'analyse et des matériaux afin de maximiser l'efficacité du poids;
- liaison avec les ingénieurs en aérodynamique en vue de réaliser des systèmes visant l'économie du carburant;
- coopération avec les ingénieurs de projets lors du développement du produit.

Les candidats seront choisis en fonction des qualifications suivantes:

- un diplôme universitaire ou l'équivalent;
- un minimum de cinq années d'expérience en équipement de précision de catégorie légère;
- une capacité à exprimer des idées au moyen de dessins conceptuels;
- une habileté à faire l'analyse préliminaire des contraintes;
- une connaissance des processus relatifs aux matériaux et à la production manufacturière;
- une expérience en CAO serait un atout.

Nous offrons un salaire concurrentiel et un programme complet d'avantages sociaux, y compris les assurances vie et maladie (couvrant les frais dentaires et les ordonnances), un régime d'épargne et un régime de retraite non contributif. S'il y a lieu, certains frais de déménagement seront remboursés.

Faites parvenir votre curriculum vitae à:

PRATT & WHITNEY CANADA
Bureau d'emploi (D1LC1)
1000, boul. Marie-Victorin
Longueuil (Québec) J4G 1A1

PRATT & WHITNEY CANADA

PRATT & WHITNEY FAVORISE LA COMPÉTENCE SANS DISCRIMINATION.

ÉCOLE PETER HALL INC.

Écoles privées reconnues d'intérêt public par le ministère de l'Éducation du Québec offrant des services de scolarisation pour élèves présentant un handicap intellectuel, avec ou sans handicaps associés OU

* Recherche le personnel suivant pour d'éventuelles ouvertures de postes réguliers de remplacement et/ou de suppléance:

- PSYCHOLOGUE
- PHYSIOTHERAPEUTE
- ERGOTHERAPEUTE
- ORTHOPHONISTE/AUDIOLOGISTE
- INTERVENANT(E) AUXILIAIRE

QUALIFICATIONS:

«Pour les professionnels»

- Être reconnu par sa Corporation professionnelle ou détenir une formation et expérience pertinente.

«Pour les intervenant(e)s auxiliaires»

- Détenir un diplôme d'études secondaires (Sec. IV)

TRAITEMENT:

Selon les plans de classification du ministère de l'Éducation du Québec. N.B.: Seul(e)s les candidat(e)s dont les noms seront retenus recevront un accusé de réception.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 24 avril 1989.

RESSOURCES HUMAINES
ÉCOLE PETER HALL INC.
1455, rue Rochon
Ville St-Laurent, Québec
H4L 1W1

On ne met pas les freins...

OU DE NOUVELLES CARRIERES S'OUVRENT!

Bridgestone ne s'est pas taillé la première place parmi les plus gros producteurs de pneus du monde en mettant les freins! Nos pneus sont parmi les meilleurs au monde parce que nous n'hésitons pas à aller de l'avant. Nous exigeons l'excellence tant de nos produits que les membres de notre entreprise. Nous cherchons maintenant une personne, homme ou femme, de haut calibre, qui a fait ses preuves, pour prendre sa place dans notre équipe en tant que:

Représentant technique de l'après-vente - Montréal

Vous vous occuperez surtout d'enquêtes, d'analyses, de traitement et de documentation dans le domaine de la garantie et vous répondrez aux demandes de renseignements des clients. Vous serez chargé(e) de conseiller le personnel des ventes et de l'après-vente et de suivre ses progrès. Vous savez résoudre les problèmes... en agissant rapidement et efficacement sur le terrain.

Bridgestone se fixe un rythme rapide et des normes élevées, car c'est la seule façon pour elle de demeurer concurrentielle! Nous recherchons une personne d'expérience, bilingue, très motivée et pleine d'allant, qui partage nos ambitions. Un diplôme universitaire ou collégial dans un domaine connexe constituerait un excellent atout. Si vous êtes qualifié(e) et si vous voulez en savoir davantage sur l'équipe Bridgestone et sur la place offerte, nous vous invitons à envoyer votre curriculum vitae à: **Service des ressources humaines, Bridgestone (Canada) Inc., 275, chemin Britannia est, Mississauga (Ontario) L4Z 2E7**

BRIDGESTONE

Directeur du service maritime

Notre société, l'une des plus importantes de l'industrie maritime, est présentement à la recherche d'une personne dynamique pour occuper un poste à nos bureaux de l'ouest de Toronto. La personne choisie préparera et donnera des cours de formation au personnel de service, fera la coordination des manuels des opérateurs et des manuels de service, et exercera la surveillance des problèmes de service éprouvés par les concessionnaires. Elle devra de plus effectuer l'administration des garanties et l'évaluation des produits, développer et administrer des procédures de vérification, définir les caractéristiques des bateaux et les normes techniques de garantie et de fiabilité. Le candidat choisi devra pouvoir voyager partout au Canada.

Pour vous qualifier, vous devrez faire preuve de beaucoup d'initiative, et posséder un minimum de 5 ans d'expérience en administration et supervision dans un domaine connexe. Des connaissances matière de bateaux et de moteurs hors-bord sont essentielles. Le bilinguisme est obligatoire. Nous offrons un salaire compétitif de même qu'une gamme complète d'avantages sociaux incluant l'usage d'une automobile. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avec vos exigences salariales à l'attention de:

NAS AGENCE DE PUBLICITÉ NAS INC.

SERVICE CONFIDENTIEL NAS

44 Wellington Street E. Suite 300
Toronto (Ontario) M5E 1C8
Dossier n° 4-66

DIRECTEUR(TRICE) DES SERVICES PROFESSIONNELS

ÉTABLISSEMENT

CENTRE HOSPITALIER ANNA-LABERGE

Centre hospitalier de 250 lits (215 lits de courte durée et 35 lits de soins prolongés) desservant un bassin de population de plus de 100,000 habitants. Concept architectural moderne, entièrement informatisé, avec mission avant-gardiste.

ENDROIT

Châteauguay, ville tricentenaire située sur les rives de la rivière Châteauguay et du St-Laurent, et à proximité de Montréal, dans la région Montérégie (6C).

RESPONSABILITÉ

Sous l'autorité du directeur général, le(a) directeur(trice) des services professionnels est responsable de l'élaboration et de l'application des programmes d'activités pour tous les services relevant de sa direction et doit s'assurer du contrôle des actes médicaux, dentaires et pharmaceutiques; le tout en conformité avec la Loi sur les services de santé et services sociaux et les politiques du ministère de la Santé et des Services sociaux.

EXIGENCES

Le(a) candidat(e) recherché(e) a de l'expérience dans l'organisation et l'administration médicales d'un centre hospitalier et adhère aussi à une philosophie de gestion qui met l'emphase sur le "partnership" entre les médecins et les administrateurs.

Le candidat est membre du Collège des médecins du Québec.

RÉMUNÉRATION

Selon les normes du ministère de la Santé et des Services sociaux.

INSCRIPTION

Votre offre de service accompagnée de votre curriculum vitae doivent être reçus au bureau du centre hospitalier avant 16 heures le 28 avril 1989 et doivent être adressés par courrier recommandé à:

Centre Hospitalier Anna-Laberge
Monsieur Gaétan Doré
Directeur général
Centre hospitalier Anna-Laberge
200, boulevard Brisebois
Châteauguay, (Québec)
J6J 4W8

Prière d'inscrire sur l'enveloppe:

"Concours, poste de directeur(trice) des services professionnels."

Professionnel(le)s, systèmes d'information

Gestion Informatique OKA Ltée offre une vaste gamme de services de consultation en systèmes d'information aux secteurs privé et public ainsi qu'aux organismes paragouvernementaux.

Nous proposons des postes à des **consultant(e)s**, des **analystes** et des **programmeur(e)s-analystes** ayant au moins deux années d'expérience avec l'un des logiciels suivants:

IMS DB/DC, DB2, TOTAL, INFORMIX, CICS

Vous êtes un(e) professionnel(le) motivé(e) à la recherche d'un nouveau défi? Voici l'occasion idéale et la chance de toucher une rémunération concurrentielle tout en profitant d'excellentes perspectives de carrière.

Veuillez téléphoner au numéro ci-dessous, ou encore faites parvenir votre curriculum vitae ou remplissez et retournez le coupon ci-joint en toute confiance à:

André Bibeau
Vice-président

OKA GESTION INFORMATIQUE OKA LTÉE

2075, rue University
Bureau 1600
Montréal (Québec) H3A 2L1
Tél.: (514) 282-9334
Télécopieur: (514) 282-8060

Nom _____

Adresse _____

Téléphone (résidence) _____ (bureau) _____

Années d'expérience _____ Titre _____

Matériel _____

Systèmes d'exploitation _____

Langages de programmation _____

Banques de données _____

Autres logiciels _____

Pharmascience, une compagnie canadienne de produits pharmaceutiques bien établie cherche des candidats pour les postes ci-dessous:

DIRECTEUR DE PRODUIT — NIVEAU SENIOR

La personne titulaire du poste coordonnera les activités d'un groupe dynamique de gestion de produit, tout en se chargeant du développement et de la mise en application d'un dynamique programme de commercialisation.

Les responsabilités incluront également la motivation et la direction d'une équipe de vente nationale. La personne choisie aura au minimum 5 ans d'expérience dans l'industrie pharmaceutique; avec un diplôme universitaire. Elle possèdera le sens de l'organisation; parfaitement bilingue, elle aura un esprit innovatif, des qualités de chef et le don de la communication.

DIRECTEUR DE PRODUIT

La personne titulaire du poste sera chargée du développement et de la mise en application de stratégies et techniques de marketing pour des produits spécifiques. Elle sera responsable de toutes les facettes du marketing pour ses produits. Ayant acquis au minimum 3 ans d'expérience en gestion de produit, possédant un diplôme universitaire, la personne choisie sera parfaitement bilingue et fortement douée pour la communication.

REPRÉSENTANT DES VENTES

Le territoire comprend l'ouest de Montréal et l'est de l'Ontario. Personne avec minimum de 2 ans d'expérience de la vente dans l'industrie pharmaceutique. Parfaite bilingue, avec diplôme universitaire.

INFIRMIÈRE CONSEIL

La personne choisie sera responsable de la présentation des produits aux professionnels du monde médical, y compris la posologie et les utilisations d'un nouveau bandage pour blessures. Poste à-temps plein ou partiel. Personne avec diplôme d'infirmière, parfaitement bilingue, ayant au minimum 2 ans d'expérience.

Pour tous les postes ci-dessus, nous offrons une excellente rémunération et une gamme complète d'avantages sociaux.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae (discrétion la plus stricte assurée), à Catherine Kelly, adjointe administrative, Pharmascience Inc., 8400, Ch. Darnley, Montréal (Québec) H4T 1M4.

STEFIL

Une unité commerciale de Stelco Inc.

TECHNICIEN EN CONCEPTION MÉCANIQUE

Stefil, une importante société dans le domaine manufacturier de l'acier est présentement à la recherche d'un technicien en conception mécanique pour son usine de Lachine.

Le candidat(e) doit détenir un D.E.C. en fabrication mécanique (option conception) ou l'équivalent, posséder 5 à 7 ans d'expérience pertinente et avoir œuvré dans un milieu d'usine.

Les fonctions du titulaire de ce poste sont les suivantes:

- Concevoir sur table à dessin des projets variés selon les directives générales.
- Travailler sur des projets reliés à:
 - l'installation et/ou la modification d'équipement de production
 - l'installation de système de tuyauterie ventilation et chauffage.
- Aura à prendre part à la formulation des devis, la coordination de certains travaux ainsi que de collaborer occasionnellement à la surveillance de chantier.

Le postulant(e) doit posséder une facilité en communication pour être en mesure de promouvoir ses idées auprès de tous les intervenants de l'usine. Il (elle) doit aussi être capable de fonctionner de façon autonome en utilisant toutes les ressources nécessaires à sa disposition.

Il serait souhaitable que la personne ait de l'expérience en matière de conservation d'énergie et de problèmes environnementaux.

Nous offrons une excellente rémunération et une gamme élaborée d'avantages sociaux.

Les personnes répondant à ces exigences devront faire parvenir leur curriculum vitae au:

Service des relations industrielles
Stefil
La société des tréfilés
303, boul. St-Joseph
Lachine, (Québec)
H8S 2K9

Nous offrons des chances d'emploi égales à tous.

DISTRIBUTION AUX CONSOMMATEURS

ASSISTANT(E)S-GÉRANT(E)S

Distribution aux Consommateurs, l'une des plus vastes chaînes de vente au détail au Canada dont les opérations s'étendent d'un océan à l'autre, offre présentement des postes d'assistant(e)s-gérant(e)s à ses magasins de Montréal.

L'assistant(e)-gérant(e) doit être un individu possédant beaucoup d'énergie, une habileté à communiquer, un bon sens des relations interpersonnelles et pouvant exécuter promptement des tâches requérant un minimum de supervision. Il devra aussi pouvoir accéder à un poste de gérance dans de très brefs délais et sera parfaitement bilingue.

Nous offrons un salaire concurrentiel, d'excellents avantages sociaux ainsi que des chances d'avancement selon votre rendement.

Si vous croyez posséder les qualifications requises pour relever ce défi, nous vous invitons à envoyer votre curriculum vitae en toute confiance à:

Distribution aux Consommateurs,
303-A Ave. Dorval
Dorval, Québec
H9S 3H6
Attn: Dan Trotter

Chances d'emploi égales pour tous

CONSOMMATEURS

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

LES ÉCOLES DE NIAGARA SUD
CONSEIL SCOLAIRE DE NIAGARA SUD
requiert pour septembre 1989
 (hommes ou femmes)

PROFESSEUR EN FRANÇAIS
Qualifications requises:
 — Brevet d'enseignement de l'Ontario ou l'équivalence;
 — concentration de l'enseignement du français;
 — bonnes références.

PROFESSEUR EN SCIENCE
Qualifications requises:
 — Brevet d'enseignement de l'Ontario ou l'équivalence;
 — concentration de l'enseignement des sciences;
 — bonnes références.

PROFESSEUR EN HISTOIRE
Qualifications requises:
 — Brevet d'enseignement de l'Ontario ou l'équivalence;
 — concentration de l'enseignement de l'histoire;
 — bonnes références.

Les personnes choisies devront enseigner à l'école secondaire Confédération à Welland. L'école compte environ 525 élèves et dessert toute la péninsule du Niagara.
Prière d'adresser votre demande dans les plus brefs délais à:

René Trahan, directeur
École secondaire Confédération
 670, avenue Tanguay
 Welland (Ontario)
 L3B 4G2
 (416) 732-1361

R. Marion
 Président de la Section
 de langue française

M. L. Townsend
 Directeur général

CCCI

Le Conseil canadien pour la coopération internationale, organisme parapluie, a pour but d'offrir des services d'information et de coordination à plus de 100 organismes canadiens œuvrant au développement international. Nous sommes à la recherche de candidats pour le poste suivant:

Agent-e de communication — Concours 1989-04-1

Fonctions:
 Collaborer à l'élaboration de la stratégie de communication du CCCI; assurer la publication des bulletins, du rapport annuel et des autres documents du CCCI; communiquer une image dynamique du CCCI par le biais du matériel de publicité et des autres publications; élaborer et améliorer les programmes de relations publiques et de relations avec les médias du CCCI.

Exigences:
 Expérience professionnelle dans le domaine du journalisme et des affaires publiques, expérience de tous les aspects de la production et de la gestion des publications; compréhension du travail des organisations non gouvernementales en développement international. La connaissance du français et de l'anglais, ainsi que de l'informatique, est essentielle.

Poste à plein temps. Salaire à déterminer.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 21 avril 1989 au CCCI: 1, rue Nicholas, bureau 300, Ottawa, Ontario, K1N 7B7.

DÉFI UNIQUE EN INFORMATIQUE

Ouvrant dans le domaine de la distribution de produits électroniques au Canada et aux États-Unis, Future Électronique est le succès de l'heure! L'informatique est partie intégrante de la stratégie d'expansion de Future Électronique.

Dans le cadre de cette expansion, nous sommes à la recherche d'informaticiens avec une formation de niveau collégial et ayant un minimum de deux ans d'expérience Cobol dans un environnement Tandem.

Si les défis vous passionnent, la présente offre est pour vous! Faites-nous parvenir votre c.v. à l'attention de Monsieur Robert E. Lapointe, vice-président Informatique, Future Électronique, 237, boul. Hymus, Pointe-Claire, Québec, H9R 5C7.

FUTURE ÉLECTRONIQUE INC.

AGFA-GEVAERT CANADA LIMITÉE
est à la recherche d'un

Représentant technique des ventes
 dans sa division des arts graphiques

Le candidat idéal aura un minimum de 4 années d'expérience avec des produits pré-sensibilisés en arts graphiques et sera bilingue.

Technicien de service
 pour l'installation et l'entretien des équipements en arts graphiques

Le candidat idéal sera diplômé en technologie électronique ou aura une expérience équivalente et sera bilingue.

Nous offrons un programme complet d'avantages.

Veillez envoyer votre curriculum vitae à:

La Presse, Réf. 17619
 C.P. 6041, Succ. A
 Montréal, Qc H3C 3E3

Un important fabricant de produits alimentaires offre une possibilité de carrière intéressante et de défis passionnants.

ADMINISTRATEUR DES VENTES

Relevant du Directeur régional des ventes, vous planifierez, coordonnerez et contrôlerez les activités se rapportant aux différentes fonctions administratives du service régional des ventes. De plus, vous aurez la responsabilité du service à la clientèle. Le candidat idéal possèdera un diplôme universitaire ou l'équivalent. Vous devez également pouvoir communiquer parfaitement en français et en anglais et aimer le travail d'équipe.

Nous offrons un salaire concurrentiel et un programme complet d'avantages sociaux.

Si vous désirez faire partie de notre équipe dynamique, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

LA PRESSE, réf.: 17615
 Case postale 6041, succ. A
 Montréal, Québec H3C 3E3

CENTRES DE NUTRITION GÉNÉRALE LTÉE
 OUVERTURE IMMÉDIATE POUR LE POSTE DE:

SUPERVISEUR À L'APPROVISIONNEMENT

La personne choisie sera responsable de l'acquisition du matériel d'emballage de production ainsi que du matériel d'emballage imprimé et non-imprimé, selon les procédures et politiques établies par l'entreprise.

Le candidat idéal doit posséder une expérience pertinente de 2 ans dans le domaine de l'imprimerie, être bilingue et avoir des talents de négociateur.

Si vous croyez pouvoir relever ce défi, faites parvenir votre curriculum vitae à:

Centres de Nutrition Générale Ltée
 a/s de M. Farid Habib
 4001, Côte Vertu
 Saint-Laurent (Québec) H4R 1R5

DUTAILIER INC.

Un manufacturier de meubles résidentiels en pleine expansion possédant 3 usines au Québec, dont les points de ventes se situent au Canada et aux États-Unis, est à la recherche d'un

INGÉNIEUR INDUSTRIEL

qui aura les capacités de remplir à court ou moyen terme d'importants défis dans le domaine de la gestion d'usine, tant aux États-Unis qu'au Canada.

Profil de l'emploi
 Sous la direction du vice-président à la fabrication, l'ingénieur aura comme fonction principale:

- L'analyse, le développement et l'implantation des moyens de production, incluant
 - l'étude et l'amélioration des méthodes de travail et des équipements,
 - l'agencement et l'organisation des usines.

Ce poste fera appel à vos connaissances dans l'analyse des coûts, l'étude du travail, l'aménagement, la mesure du rendement ainsi que dans les procédés informatisés de planification et de contrôle.

Exigences
 — Détenir un diplôme en génie industriel ou mécanique
 — Posséder au moins 3 ans d'expérience en milieu manufacturier
 — Habileté à communiquer en français et en anglais
 — Leadership, dynamisme et esprit coopératif devront être des qualités prédominantes.

Veillez faire parvenir votre candidature à:

Dutailier Inc.
 Vice-président, fabrication
 298, rue Chaput
 St-Pie, Québec
 J0H 1W0

GÉRANT
 (directeur général)

La Cooperative des inséminateurs du Québec, entreprise regroupant les inséminateurs de la province de Québec, est à la recherche d'un gérant* pour son bureau de Saint-Hyacinthe.

DESCRIPTION DU POSTE
 Sous l'autorité immédiate du conseil d'administration, le gérant* doit:

- Exécuter les différentes opérations financières
- Assumer la responsabilité des contacts avec les membres de la coopérative
- Superviser le personnel du bureau

EXIGENCES
 Le candidat* qui nous intéresse est détenteur d'une formation en administration ou d'une expérience de travail pertinente.

Outre l'exigence première, il possède de fortes capacités administratives en termes de planification, d'organisation, de contrôle et de gestion du personnel, en plus de posséder les qualités suivantes: entregent, dynamisme et bon jugement.

N.B.: Une connaissance de la formule coopérative et de l'insémination artificielle serait un atout.

CONDITIONS D'EMPLOI
 Selon qualifications ou expérience.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 20 avril 1989, à:*

COOPÉRATIVE DES INSÉMINATEURS DU QUÉBEC
 Att.: M. Yves Delorme, secrétaire
 525, Rang-du-Lac
 Sainte-Brigide d'Iberville (Québec)
 J0J 1X0

Quasimodo LTD LTEE

Conseillers en Informatique / Computer Consultants

ÊTES-VOUS UN INFORMATICIEN DE HAUT NIVEAU?

Notre croissance constante depuis 15 ans nous amène à travailler auprès de clients de plus en plus prestigieux, et à utiliser des outils de développement à la fine pointe de la technologie.

Si vous recherchez des défis de taille et répondez à nos critères, Quasimodo est l'environnement qui vous permettra d'exploiter vos connaissances.

Analyste programmeur (2 postes)
 Bac en informatique, 3 ans d'expérience, Business Basic, langage C, Unix et/ou langage de 4e génération, SQL.
 S.V.P. Faire parvenir votre curriculum vitae en toute confiance.

QUASIMODO LTÉE
 110, Crémazie ouest, Bureau 608
 Montréal (Québec)
 H2P 1B9
 MONTRÉAL — TORONTO — QUÉBEC — CHICOUTIMI

IMPRIMERIE

Située à Montréal, une imprimerie commerciale en pleine expansion, ayant à son actif une vingtaine d'employés et quatre presses, dont la dernière acquisition est une presse Komori 5 couleurs à la fine pointe des derniers développements technologiques est à la recherche d'une personne pour combler le poste de

DIRECTEUR DE PRODUCTION

Vous voulez vous bâtir une carrière, travailler dans une ambiance très valorisante, avec une équipe jeune, vous serez responsable de toute la production, incluant la planification, la gestion et la qualité du produit.

Qualités requises

- Personne dynamique, professionnelle, ayant beaucoup d'initiative et qui aime les produits de qualité
- Vous possédez plusieurs années d'expérience dans le domaine de l'imprimerie commerciale
- Très bon communicateur.

Outre un milieu hautement dynamique et un défi intéressant, nous vous offrons une rémunération en fonction de l'expérience et avantages sociaux très intéressants.

Faites parvenir votre curriculum vitae en toute confiance à l'attention de G. Morin et il nous fera plaisir de vous rencontrer.

IMPRIMERIE NOIR plus
 2025a, rue Masson, suite 101
 Montréal, Québec H2H 2P7
 Tél.: 521-6037

INGÉNIEUR EN ENVIRONNEMENT

Le professionnel choisi participera au développement de la compagnie et collaborera à plusieurs projets.

Le candidat doit:
 — Posséder 3 à 5 ans d'expérience comme ingénieur (membre OIQ) dans le domaine minier, la réhabilitation de parcs de résidus, gestion des eaux usées, et la gestion de projets.
 — Être familier avec les lois et règlements québécois de protection de l'environnement.

La maîtrise du français et la connaissance de l'anglais sont requises. Une expérience du marketing de services professionnels serait un atout. Ce poste est ouvert aux hommes et aux femmes.

Faites parvenir votre curriculum vitae à:

Menno R. Speyer,
 Le Groupe Environnemental
 5467, Vanden Abeele
 Saint-Laurent, Qc
 H4S 1S1

Le Groupe Environnemental

COMMISSION SCOLAIRE DES CANTONS
 142, rue Dufferin, C.P. 9000
 Granby (Québec)
 J2G 9H7

(Poste ouvert tant aux femmes qu'aux hommes)

POSTE DE CONSEILLER EN MESURE ET ÉVALUATION
aux Services éducatifs aux jeunes

NATURE DU TRAVAIL:
 Les emplois de conseiller en mesure et évaluation comportent plus spécifiquement des fonctions d'animation et d'assistance auprès des enseignants et des autres personnes concernées par l'évaluation du rendement de la clientèle scolaire.

Ces emplois comprennent notamment l'élaboration de politiques concernant la mesure et l'évaluation, le développement et l'utilisation des instruments de mesures appropriées, l'administration des dossiers et des bulletins scolaires, etc.

QUALIFICATIONS REQUISES:
 — Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation appropriée, notamment en docimologie.
 — Connaissance de l'informatique serait un atout.

QUELQUES ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES:
 Le conseiller en mesure et évaluation assure l'implantation de la docimologie et de la taxonomie des objectifs pédagogiques.
 Il assure la préparation des statistiques nécessaires pour fins de renseignements, d'études et de recherches.
 Il s'occupe de la classification et de la garde des résultats scolaires ainsi que de l'émission d'attestations d'études.

STATUT: Professionnel régulier, à temps plein, à compter du 1er juillet 1989 ou avant si possible.

Date limite des applications (par écrit), incluant curriculum vitae, au plus tard le vendredi 21 avril 1989, à l'adresse mentionnée plus haut:
 a / s du SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

DESIGNERS

Une importante firme de design commercial en pleine expansion dont les nouveaux et prestigieux bureaux sont situés à Montréal recherche des designers. Les candidats devront posséder quelques années d'expérience dans l'aménagement de centres d'achats, hôtels, restaurants et boutiques.

Les candidats devront pouvoir démontrer une grande créativité et un talent certain en dessins de présentation en plus d'aptitudes à l'organisation et la collaboration avec des techniciens et d'autres designers.

TECHNICIENS EN ARCHITECTURE

Nous sommes également à la recherche de techniciens en architecture. Les candidats devront posséder quelques années d'expérience dans les centres commerciaux, hôtels et restaurants.

Les candidats devront pouvoir démontrer une grande minutie dans l'exécution de plans, techniques en plus d'aptitudes à l'organisation et la collaboration avec des designers et d'autres techniciens.

Rémunération et avantages sociaux des plus intéressants.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

Camdi International
 711, de la Commune ouest
 Montréal, Québec H3C 1X6

CAMD I
 INTERNATIONAL
 DESIGN & MARKETING

ARTS GRAPHIQUES

McCutcheon Graphiques Inc. œuvrant dans le domaine des Arts Graphiques requiert les services de:

- *Représentant(e) des ventes pour la région de Montréal.
 Qualifications:
 - Expérience dans le domaine des arts graphiques requise
 - Bilinguisme
 - Personne positive et motivée
- *Représentant(e) des ventes internes pour le département de télémarketing
 Qualifications:
 - Expérience serait un atout
 - Bilinguisme
 - Personne positive et motivée

*Poste permanent, salaire, commission, bénéfices relatifs aux ventes.

Pour entrevue, communiquez avec Pierre Verreault, directeur des ventes ou Johanne Ethier, secrétaire.

(514) 333-8070

DIRECTEUR RÉGIONAL DES VENTES

En tant que directeur régional des ventes, vous devrez développer, diriger et motiver l'équipe de représentants qui dessert l'est du Canada et l'Ontario.

Stiefel étant spécialisé en dermatologie, nous recherchons un candidat possédant une expérience pertinente et qui comprend tous les aspects de la vente dans le domaine de la dermatologie.

En tant que candidat pour ce poste, vous devrez posséder de l'expérience dans les visites aux dermatologues et être présentement responsable d'une équipe de vente. Vous croyez au travail d'équipe, vous aimez les défis et avez du succès dans vos entreprises.

Exigences:
 — Diplôme universitaire
 — Minimum de 5 années d'expérience dans le domaine pharmaceutique
 — Bilinguisme essentiel
 — Capacité d'assumer de plus grandes responsabilités

Si vous croyez être le candidat que nous cherchons, veuillez adresser votre curriculum vitae à:

Robert MacCallum
 Vice-président exécutif
 Stiefel Canada Inc.
 6635, Henri-Bourassa ouest
 Montréal, Québec
 H4R 1E1

Thomas & Betts

ANALYSTE FINANCIER

Une dynamique entreprise manufacturière, d'envergure internationale, œuvrant dans l'industrie électrique, est à la recherche d'un(e) analyste financier.

Sous la direction du gérant, le (la) candidat(e) se verra confier la responsabilité de:

- coordonner la fermeture du mois;
- effectuer l'analyse des états financiers et des budgets;
- établir les prévisions financières de l'entreprise;
- de préparer les rapports d'impôts et les analyses fiscales requises.

Qualifications:
 Le poste requiert une formation universitaire, B.A.C. en sciences comptables, une expérience de deux (2) à trois (3) années dans l'industrie manufacturière ou dans un bureau d'experts comptables. Une reconnaissance professionnelle CMA, CA, CGA, sera un atout important. Une connaissance approfondie de l'anglais et du français est requise.

Le salaire sera en conformité avec les qualifications et l'expérience.

Nous offrons une gamme complète d'avantages sociaux et d'excellentes conditions de travail.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae en toute confidentialité à:

THOMAS & BETTS LIMITÉE
 Service des ressources humaines
 700, avenue Thomas
 Iberville (Québec) J2X 2M9

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Spécialiste, techniques marchandes, ventes

SMITH KLINE & FRENCH CANADA LTD.

Une importante société pharmaceutique est à la recherche d'un spécialiste des techniques marchandes, ventes, qui sera appelé à travailler environ trois jours par semaine durant lesquels il rendra visite aux pharmacies de Montréal Sud. Vous aurez pour responsabilités de vendre et d'effectuer le marchandage des produits en vente libre ainsi qu'à servir nos clients actuels.

À votre avantage de posséder de l'expérience dans la vente viennent obligatoirement s'ajouter un permis de conduire valide et une bonne automobile.

Ce poste offre un salaire intéressant, conformément à votre expérience, et une allocation au kilométrage.

Faites parvenir votre curriculum vitae à:

Smith Kline & French Canada Ltd.
Service des ressources humaines
1940, Argentea Road
Mississauga (Ontario) L5N 2V7

SMITH KLINE & FRENCH CANADA LTD.

REPRÉSENTANTS

La télévision de Laval, CMCL-TV, est à la recherche de représentants pour la vente de publicité. Un salaire hebdomadaire de 250\$ est alloué pour les trois premiers mois plus une allocation pour frais d'automobile.

Appeler le 664-1428

REPRÉSENTANT(E) DES VENTES

Possédant une année et plus d'expérience dans le domaine des matériaux de construction. Bonne connaissance de la langue anglaise. Salaire et avantages sociaux concurrentiels.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au:

Service du personnel
C.P. 255
6, rue St-Alphonse
Ste-Thérèse (Québec)
J7E 4J2 ou
communiquer au 437-1380 pour une entrevue

Agence France-Presse
MIAMI

Une épaisse fumée produite par des feux de brousse dans les Everglades, sud de la Floride, a été poussée par les vents vers Miami, contraignant les autorités à diffuser des avertissements à la population et à évacuer 700 étrangers d'un camp de détention.

Les services de météorologie ont conseillé aux personnes souffrant d'asthme ou d'emphysème de rester chez elles.

«C'est une situation aussi grave qu'urgente», a commenté le directeur des services d'immigra-

tion et de naturalisation, M. Perry Rivkind, qui a ordonné l'évacuation des pensionnaires du camp de Krome Avenue, en bor-

dures des Everglades, dans la banlieue de Miami. Le camp abrite des aspirants immigrants de pays d'Amérique latine.

Selon les météorologistes, la fumée va stagner dans la région jusqu'à ce qu'une brise de mer la déplace à l'intérieur des terres.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

REPRÉSENTANT(E) DEMANDÉ(E)

Pour:

- Régions de Montréal et Trois-Rivières
- Pour vente d'équipements de construction
- Minimum de 5 ans d'expérience exigée
- Bon salaire et avantages sociaux
- Cientèle établie

Faire parvenir c.v. à:

CIE CANADIENNE D'EQUIPEMENT DE SOUDURE
3500 boul. Matte
Brossard, Qué.
J4Y 2P6

ARCHITECTURE

Provencher Roy architectes sont à la recherche d'un rédacteur de devis pour des projets de moyenne et grande envergure.

Le candidat devra posséder au minimum 10 ans d'expérience canadienne dans la rédaction de devis d'architecture et une bonne connaissance du Devis Directeur.

Pour entrevue, prière de communiquer avec:

DIANE QUINTIN
844-3938

Comptable

Notre client recherche un comptable qualifié possédant au moins 3 ans d'expérience pour assumer l'entière responsabilité de plusieurs séries de livres. La personne choisie possèdera un titre comptable reconnu, sera parfaitement bilingue et en mesure de superviser une petite équipe. Rémunération en fonction des qualifications. Faites parvenir votre curriculum vitae à:

Brahm Shiller, c.a.
Shiller & Shiller, comptables agréés
5250, boul. Décarie, bureau 607
Montréal, Québec
H3X 2H9

CONTENTIEUX

Un important distributeur en alimentation recherche un avocat corporatif pour la gestion des dossiers administratifs et légaux. Les candidats devront posséder deux (2) ans d'expérience en droit corporatif et une excellente maîtrise du français et de l'anglais. Veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae à:

A/S du Président
C.P. 371
Succursale postale Montréal-Nord
Montréal, Québec
H1H 5L4

Le Centre Japonais de la Photo

Le Centre Japonais de la Photo, chef de file dans le domaine de la photo et du développement 1 heure cherche des candidats dynamiques pour combler les postes suivants:

- Gérant(e) de magasin;
- Assistant-gérant(e);
- Vendeur(se)s;
- Technicien(ne)s en laboratoire.

Les candidats devront avoir de l'expérience et être bilingues de préférence.

Pour toute demande communiquez avec M. Robert Gauthier ou M. Roland Morin au

688-6530

TÉLÉMÉCANIQUE CANADA LTÉE

recherche

TECHNICIEN EN ÉLECTRODYNAMIQUE

Télémeccanique Canada Ltée, chef de file dans le contrôle et automatisme industriel est à la recherche d'un technicien diplômé en électrodynamique pour son département d'ingénierie pour la préparation des plans électriques et listes de matériel pour ses projets industriels.

Le candidat devra posséder un D.E.C. et avoir un minimum de 3 à 5 ans d'expérience dans le domaine, être bilingue et avoir une bonne connaissance des automates programmables seraient un atout.

Nous offrons une gamme complète d'avantages sociaux et un salaire concurrentiel.

S.V.P. faire parvenir votre curriculum vitae à:

Léon Lefrançois, Tsca
Responsable du Bureau d'Études
580 Ave. Lépine
Dorval, Qc., H9P 1G2

TÉLÉMÉCANIQUE CANADA LTÉE

recherche

TECHNICIEN EN ÉLECTRODYNAMIQUE

Télémeccanique Canada Ltée, chef de file dans le contrôle et automatisme industriel est à la recherche d'un technicien diplômé en électrodynamique pour son département d'ingénierie pour la préparation des plans électriques et listes de matériel pour ses projets industriels.

Le candidat devra posséder un D.E.C. et avoir un minimum de 3 à 5 ans d'expérience dans le domaine, être bilingue et avoir une bonne connaissance des automates programmables seraient un atout.

Nous offrons une gamme complète d'avantages sociaux et un salaire concurrentiel.

S.V.P. faire parvenir votre curriculum vitae à:

Léon Lefrançois, Tsca
Responsable du Bureau d'Études
580 Ave. Lépine
Dorval, Qc., H9P 1G2

Les emballages Heat Seal Inc. est un chef de file canadien dans la conversion d'aluminium, situé à l'ouest de Montréal. En raison de l'expansion rapide qu'elle connaît actuellement, elle cherche à s'adjoindre un

Chef de production

Vous relèverez directement du président et votre mandat consistera à maintenir les normes élevées de productivité, de rentabilité et de qualité qui sont le pilier de notre croissance.

Vous détenez un titre d'ingénieur ou l'équivalent, et possédez des antécédents dans ce domaine ainsi que dans celui de l'impression, en plus d'être bilingue. Nous et notre personnel d'expérience comptons que vous êtes un gestionnaire chevronné sachant résoudre les problèmes et prendre des décisions.

Si ce poste vous intéresse, veuillez faire acheminer votre curriculum vitae à: Mario Donati, Les emballages Heat Seal Inc., 21919, chemin Dumberry, Vaudreuil (Québec) J7V 5V5.

"POUR LA PEINTURE, NOS PRIX SONT CERTAINEMENT..."

Tout un monde de couleurs.

LES PLUS AVANTAGEUX AU PAYS

BAS PRIX ET QUALITÉ GARANTIS

Chez Color Your World, nous ne nous contentons pas de vous promettre des prix de détail incroyablement bas, nous les garantissons! Si vous n'êtes pas entièrement satisfait avec votre achat, nous le remplacerons ou vous rembourserons votre argent. Si vous trouvez une peinture comparable à prix plus bas dans les 30 jours après votre achat, nous vous rembourserons la différence.* Preuve d'achat requise.

DIRECTEMENT DE NOS MANUFACTURES. PAS D'INTERMÉDIAIRES. VOUS ÉPARGNEZ!

Stan Nelson
PRÉSIDENT, COLOR YOUR WORLD

PROFITEZ DE NOS BAS PRIX GARANTIS SUR LA PEINTURE TOUS LES JOURS!

du Décorateur

Latex mat

16⁹⁶\$ 4L

INCOMPARABLE! BAS PRIX IMBATTABLE!

LATEX SATINÉ 18⁹⁶\$ 4L

LATEX COQUILLE D'OEUF 22⁹⁶\$ 4L

LATEX SEMI-LISTRÉ 24⁹⁶\$ 4L

• Couvre en une couche SANS éclaboussures
• Lavable • Facile à nettoyer
• Des centaines de couleurs à la mode disponibles
• GARANTI pour 10 ans ou plus

SPÉCIAL "PRÉFÉRENCE DES PEINTRES"

Teintures opaques Nos six couleurs les plus populaires.

11⁹⁶\$ 4L

"PRÉFÉRENCE DES PEINTRES"

Teintures opaques Nos six couleurs les plus populaires.

13⁹⁶\$ 4L

Carrelage de vinyle autocollant sans charge Armstrong Vernay/Easycare

Tuiles 12 x 12 **88¢** ET **1.24\$** chac.

Jusqu'à 50% DE RABAIS*!

TOUS NOS PAPIERS PEINTS BRITANNIQUES EN MAGASIN

Le printemps c'est le temps des fleurs - et des papiers peints dernière mode pour égayer votre intérieur. Venez choisir parmi les plus récents motifs des grands manufacturiers comme Colorall, Mayfair, Kingfisher et Vymura. Tous de première qualité!

Color Your World - Tout un monde de papiers peints

* Prix rég. du livre. Les motifs peuvent différer de ceux représentés.

L'offre se termine le 2 mai 1989

SATISFACTION GARANTIE

Tous les produits achetés chez Color Your World sont d'une qualité garantie. Vous serez satisfait ou nous rembourserons le produit ou vous rembourserons son prix. Cette garantie ne s'applique pas à la main-d'œuvre pour l'application ou l'installation.

MONTRÉAL
2210 boul. H-Bourassa est
383-3722
5805 boul. Décarie
737-2500
5369 rue Papineau
528-0815
LONGUEUIL
2496, chemin Chambly
677-3220

SAINT-HUBERT
3415, boul. Taschereau
678-5511
PIERREFONDS
4111, boul. des Sources
683-2323
KIRKLAND
2971, boul. Saint-Charles
695-1349
LAVAL
3915, boul. Samson
682-1981

SAINT-LÉONARD
9265, boul. Lacordaire
322-5884
6733, rue Jean-Talton E.
259-5115
BROSSARD
8025, boul. Taschereau
443-1885

VILLE LASALLE
1820, rue Dollard
353-3553

POINTE-AUX-TREMBLES
12836, rue Sherbrooke est
488-4884
CHATEAUGUAY
72, boul. St-Jean Baptiste
652-3344
REPERTIGNY
85, boul. Brin
585-5412

Color Your World

Tout un monde de couleurs.

La Boissière: la Couronne clôt sa preuve

PIERRE BELLEMARE

Le procureur de la Couronne, Me Jacques Pothier, a mis un terme hier, devant le juge Rhéal Brunet, à la présentation de sa preuve dans le dossier de Michel de la Boissière, accusé de meurtre prémédité, vol et complot à la suite de l'assassinat de ses parents le 30 janvier à Boucherville.

Le dernier témoin entendu est l'agent Daniel Cowan, du service de police de Boucherville.

Mais une ordonnance de non-publication a été émise dès le début de l'enquête préliminaire, au Palais de justice de Longueuil, il y a environ deux mois, et il est interdit de rapporter le contenu du témoignage de l'agent Cowan.

L'accusé, âgé de 21 ans, fils adoptif des deux victimes, sera ramené devant le magistrat jeudi, dans huit jours, selon le vœu de Me Pothier et de l'avocat de la défense, Me Daniel Roch.

S'il devait alors être cité à son procès la semaine prochaine, la date serait dévoilée à l'occasion du nouveau terme des assises criminelles de Longueuil, le 5 mai.

Poursuite de \$409 000 contre un médecin et l'hôpital Royal Victoria

Un couple de la rue Kent, à Montréal, a intenté, hier, en Cour supérieure une poursuite de \$409 000 à titre de dommages contre un obstétricien et l'Hôpital Royal Victoria, à la suite de la mort de leur enfant.

Dans la poursuite, Trang Hoang explique que le 14 avril 1988 alors qu'elle était enceinte de 41 mois, elle a constaté des pertes sanguines. Elle a contacté le service obstétrical du Royal Victoria et le médecin de garde lui a dit de rester chez elle. Il était plus de 3 heures du matin.

Vers 9 heures, elle a été admise à l'hôpital sous les soins du Dr George Haber, son médecin depuis sa neuvième semaine de grossesse. Elle accusait toujours des pertes sanguines, mais ne ressentait pas de contractions.

Après avoir été examinée par un résident, le Dr Haber a ordonné qu'on induise le travail. Quelques heures plus tard, elle a commencé à ressentir les premières contractions, lit-on dans le document.

Vers 20 heures, cette même journée, les médecins, qui ne voulaient pas encore pratiquer une césarienne, ont décidé de procéder à la rupture artificielle de la membrane amniotique et d'attendre encore deux heures. Plus tard, on a constaté que le liquide amniotique était légèrement teinté.

Après avoir subi une anesthésie épidurale, la patiente accusait de la fièvre. Les médecins ont noté une tachycardie chez l'enfant dont le cœur battait à 200 battements à la minute, 40 minutes plus tard, les battements ont baissé à 70 par minute.

Vers 2 heures du matin, on a pratiqué une césarienne mais l'enfant, malgré les efforts de l'équipe médicale pour le réanimer, est mort.

Mme Hoang, âgée de 38 ans à l'époque, ainsi que son mari, Khoi Huynh, notent dans leur poursuite que le Dr Haber a mal évalué l'état de la future mère pendant la période de gestation et pendant le travail en omettant de constater qu'il s'agissait d'une grossesse à risque élevé. L'hôpital doit également être tenu responsable, lit-on dans la requête, parce qu'il répond des actes de son personnel.

L'Hôpital neurologique de Montréal est poursuivi

L'un des procureurs de l'Ontario a intenté hier une poursuite en Cour supérieure, pour négligence médicale, contre le docteur Gilles Bertrand et l'Hôpital neurologique de Montréal. Il réclame la somme de \$600 000 pour les dommages qu'il dit avoir subis à la suite d'une opération en 1986.

M. Richard Applebaum explique dans sa poursuite qu'il souffrait d'une douleur à la mâchoire droite. Il est entré à l'hôpital le 15 avril 1986. Trois jours plus tard, il a subi une opération qui devait engourdir la partie inférieure de la mâchoire droite et le soulager. Mais c'est la partie supérieure du visage qui fut engourdie. Il a dû subir une deuxième opération en juillet 1986. M. Applebaum soutient dans sa poursuite que, lors de cette intervention, le médecin a coupé les nerfs de l'œil droit et qu'il a perdu l'usage fonctionnel de son oeil.

M. Applebaum poursuit le médecin et l'hôpital conjointement pour négligence médicale. Il soutient notamment que le médecin ne l'aurait pas averti des dangers que comportait l'opération.

Rémi Cartier répondra d'abord à une accusation de meurtre

PIERRE BELLEMARE

Rémi Cartier devra répondre d'abord d'une accusation de meurtre, au Palais de justice de Joliette, avant de subir son nouveau procès à Longueuil, relativement au vol à la dynamite perpétré le printemps dernier au supermarché Maxi.

Le premier procès de Cartier, le dernier membre du trio à être jugé concernant le vol chez Maxi, a avorté à l'automne lorsque la défense a obtenu un bref de prohibition à l'endroit du juge Denys Dionne, de la Cour du Québec à Longueuil.

sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts

MELLO

les experts du



sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts

VÊTEMENTS

T-shirt unisexe LOUIS GARNEAU
Blanc avec motif sérigraphié.
100% coton.
Notre prix cour. 17,99

SOLDE 14⁹⁹

Cuissard LOUIS GARNEAU

En nylon spandex.
2 panneaux contrastants.
Notre prix cour. 41,99

SOLDE 32⁹⁹

VÉLOS

Tous nos vélos sont vendus assemblés avec une garantie de 30 jours.

Vélo tout-terrain McKINLEY Extreme 15 vitesses

- Cadre et fourche "Hi-Tensile" surdimensionnés • Dérailleurs Shimano 552 SIS • Freins Cantilever en alliage • Tige de selle 300 mm
- Pédales AT8 avec réflecteurs • Peinture 2 tons
- Hommes/garçons ou femmes • Cadre: 46-50-55 cm.
- Notre prix cour. 269,99

SOLDE 239⁹⁹ 30\$ DE RABAIS

Vélo 12 vitesses NAKAMURA Criterium

- Cadre "3-butted" en CR-Moly • Groupe Shimano "Exage Motion" SIS, Biopace • Jantes Weinmann • Poignées de freins aéro
- Selle "Yetta gel" • Pneus 700 x 25C • Peinture "Laser"
- Cadre: 51-54-57-60 cm.
- Notre prix cour. 359,99

SOLDE 329⁹⁹ 30\$ DE RABAIS

Vélo tout-terrain McKINLEY Expédition 18 vitesses

- Cadre CR-Moly Ishiwata 3-butted • Fourche et guidon surdimensionnés • Dérailleurs Shimano SIS 541 • Moyeux en alliage scellés • Jantes Weinmann • Freins Cantilever en alliage
- Grandeurs: 46-50-55 cm
- Notre prix cour. 369,99

SOLDE 329⁹⁹ 40\$ DE RABAIS

ACCESSOIRES

Pompe à vélo ATMOS "Double Action"
Notre prix cour. 39,99

SOLDE 34⁹⁹

Cadens KRYPTONITE K-5
Notre prix cour. 37,99

SOLDE 34⁹⁹

Sac de selle en biseau McKINLEY
Notre prix cour. 8,49

SOLDE 6⁹⁹

Supports et accessoires THULE disponibles en magasin.

VÉLOS

Vélo tout-terrain McKINLEY Java 18 vitesses

- Cadre et fourche "Hi-Tensile" surdimensionnés "Face Back"
- Dérailleurs Shimano • Freins Cantilever • Pneus 26 x 2.125
- Réflecteurs 360° • Peinture "Splatters"
- Hommes, femmes, garçons ou fillettes
- Notre prix cour. 229,99

SOLDE 199⁹⁹ 30\$ DE RABAIS



sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts

Les prix sont en vigueur jusqu'à épuisement de la marchandise ou jusqu'à la fermeture samedi le 15 avril 1989. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Tous les articles couleurs ou grandeurs ne sont pas nécessairement disponibles dans tous nos magasins.

sports experts

• Maisonneuve 2951, rue Sherbrooke est 522-5108

EST ANJOU Les Galeries d'Anjou 54-5288 759, boul. Les Galeries d'Anjou 505-9908 Place Versailles 386-2238	EST LA SALLE Carrefour Angrignon 385-1286 MONTREAL Carrefour 835, rue Ste-Catherine ouest 888-1914 Carrefour 1175, rue Ste-Catherine ouest 388-8781 80, rue Henry ouest 381-6288 ST-LAURENT Le Parc Vert 345-2282 VILLE MONTREAL Centre Nordland 724-4781	OUEST DORVAL Galeries des Sources 1641 West Island 883-8888 SARLES DONAL 521-2888 PIERREFONDS 5050, boul. Fleuryville 528-8828 POINTE-CLASSE Centre d'Action Famille 884-8181 BUXEKINGDON HAMBURG 521, rue Principale 918-62-4718 JOLLETTE 133, rue Gauthier 716-1986 LAVAL Carrefour Laval 882-8822	LAVAL Carrefour Laval 888-1821 Centre d'Action Doreville 883-8718 St-Dominique 367, rue Hotel de Ville 883-8888 REPENTIGNY Les Galeries Rivier 883-2228 BROSSARD 105, rue St-Jacques 881-4771 ROSEMERE Carrefour des Mille Lacs 427-1822 ST-EUSTACHE 250, boul. Arthur-Gauthier 473-8488 ST-JEROME 424, Place St-Marc 422-8777	Centre de Nord 422-8888 ST-ROCHE 705, rue Cabot 428-2718 ST-BASILE 35, rue Deser 351-8877 ST-DELE Programme Ste-Adèle 228-3872 ST-AGATHE 85, rue Principale 228-8888 TERREBONNE Les Galeries Terrebonne 479-8888 BROSSARD 105, rue St-Jacques 881-4771 ST-JEROME 424, Place St-Marc 422-8777	BROSSARD Métro Champion 871-7278 CHAMBLEY 1817, boul. Henry 888-8881 LONGUEUIL Place Longueuil 883-3482 ST-BASILE Les Promenades St-Basile 883-1288 ST-JEAN SUR Le Carrefour Richelieu 348-8887 ST-JEROME Centre Commercial Ste-Jule 888-8884 TRACY (ORLÉANS) 452, route Mass-Victoria 763-8433 VALLEEFIELD 272, rue Victoria 277-8888
--	--	---	---	---	--

VENTE DE PIANO Baldwin

20% à 40% DE RABAIS

3 JOURS SEULEMENT 13 - 14 - 15 AVRIL

PIANOS NEUFS ET USAGÉS

Nous avons le plus vaste choix de pianos neufs et usagés à Montréal

Plus de 90 pianos en montre

- ★ Livraison incluse (80 km)
- ★ Accord gratuit à domicile
- ★ Banc inclus

ROBERT BOUTHILLIER MUSIQUE 3338, rue Bélair 5770, av. Decelles
722-8741 738-6640

Spéciaux piano d'occasion avec garantie	
Piano à queue Yamaha.....	4 750 \$
Piano à queue Baldwin.....	6 350 \$
Piano automatique 30 rouleaux.....	3 150 \$
Steinway.....	2 750 \$
Heintzman.....	1 950 \$
Yamaha Miar.....	3 350 \$
Yamaha 45".....	2 650 \$
Baldwin-Hamilton.....	2 250 \$
Lindsay.....	650 \$
Mason Risch.....	1 250 \$
Lesage.....	1 450 \$

SPÉCIAL PIANO À QUEUE 3 250 \$

Un juge se fait réprimander

Presse Canadienne
WINNIPEG

■ Un juge du Manitoba qui avait créé un certain émoi en déclarant que les hommes devraient à l'occasion gifler les femmes, s'est vu réprimander par le procureur général Jim McCrae. Il est le second juge à se retrouver dans une situation semblable depuis un mois à la suite de propos sur les femmes lancés en cour.

Le Conseil juridique du Manitoba devra étudier les commentaires faits le 27 février dernier par le juge provincial Ken Peters.

«L'estime qu'un responsable officiel ne devrait en aucune circonstance pardonner la violence à la maison ou ailleurs», a déclaré M. McCrae dans une lettre envoyée lundi dernier au juge en chef Benjamin Hewak, de la Cour du banc de la reine du Manitoba, président du conseil.

Dans une transcription de l'affaire en question, le juge Peters laisse entendre que de gifler une femme est justifiable dans certains cas. L'affaire impliquait un homme condamné à une amende de \$300 après avoir plaidé coupable à l'accusation d'avoir frappé son épouse à l'occasion d'une dispute.

«Quelque fois, une gifle à la figure est tout ce dont elle (la fem-

me) a besoin et ce n'est pas un geste si exagéré après tout...», avait déclaré le juge.

À son procès pour 4 meurtres

■ Après une enquête préliminaire qui a duré deux jours, le juge Maurice Johnson, de la Cour du Québec, a cité un accusé à son procès, hier, pour quatre meurtres commis dans un bar, à l'heure de la fermeture, le 28 juin

1985. Pierre-Paul Poulin, 41 ans, est accusé d'avoir tué quatre individus au J.J Bar, de Montréal. Les victimes, Yves Carpentier, Mannon Larivière, Jean-Claude Samson, et Jacques Van Meerbeeck,

ont été abattus par balles.

L'enquête s'est déroulée sous une ordonnance de non-publication qui empêche les journalistes de rapporter les témoignages entendus.

Optimisez le rendement de vos économies!



Le Compte Optimum, compte investissement de La Banque de Nouvelle-Écosse, vous permet d'obtenir le plus haut rendement possible sur votre argent.

Généralement, le taux d'intérêt sur un solde quotidien de \$5.000 ou plus est égal ou supérieur à celui applicable aux dépôts à terme de 30 jours. Plus le solde est élevé et plus le taux augmente (voir tableau des taux). Les intérêts sont calculés quotidiennement et versés mensuellement.

Le Compte Optimum vous offre toute la sécurité, l'accessibilité et la souplesse d'un compte d'épargne ordinaire. Ainsi, vous pouvez effectuer des retraits, faire des chèques ou retirer de l'argent à un guichet automatique de banque.

De plus, vous n'avez pas de formalités de renouvellement, ce qui n'est pas le cas avec les dépôts à terme, les certificats de placement garanti ou les bons du Trésor.

Enfin, les taux d'intérêt sont révisés régulièrement pour tenir compte des conditions du marché, ce qui vous permet d'optimiser le rendement de vos économies.

Renseignez-vous, sur Le Compte Optimum. Vous avez tout à gagner!

\$5.000- \$9.999	\$10.000- \$24.999	\$25.000- \$49.999	TRANCHE DE \$50.000 ET PLUS
9.50%	9.50%	10.50%	11.33%
PAR AN	PAR AN	PAR AN	PAR AN

*Les taux peuvent être modifiés. Aucun intérêt n'est versé sur un solde à la fermeture inférieur à \$3.000.



L'épargne à haut rendement.

BNE

LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

*Le Compte Optimum, un compte investissement, est offert par la Société hypothécaire BNE et garanti par La Banque de Nouvelle-Écosse.

SÉMINAIRES INTENSIFS D'INFORMATIQUE

Jour — Soir — Fin de semaine

- Introduction au IBM-PC 1 et 2 (DOS)
- WordPerfect 4.1-4.2 et 5.0
- Lotus 1-2-3

ENDROIT:
Rive-Sud de Montréal
(Boucherville)
Transport organisé pour groupes

SEMINAIRES PRIVÉS POUR V.I.P.

ATELIER DE FORMATION MODERNE EYKEL ET DUBÉ INC.

Tél.:
(514) 655-3204 jour seulement
(514) 468-7374 soir seulement

DEMAIN, 9h00

Vous empêchez-vous de divorcer à cause des enfants?



À QUESTION DE VIE avec Louise Deschâtelets

cjms 128
RADIO AM STÉRÉO
AU RÉSEAU RADIOMUTUEL

Premier congrès au Québec de la Société d'archéologie industrielle

d'après PC
QUÉBEC

l'échange industriel du Québec, de comparer ses expériences avec les approches étrangères et de sensibiliser sa population à la va-

leur d'un héritage collectif de grande importance. Les personnes qui assistaient hier à la conférence de presse ont

ensuite été invitées à visiter la tannerie Maranda-Labrecque, mondialement connue dans l'apprêtage de la fourrure. M. Bern-

nard Guimond, pdg de l'entreprise, a montré aux visiteurs qu'aux côtés de l'équipement le plus sophistiqué au monde, son entre-

prise conserve, pour des tâches spéciales, des appareils du début du siècle qui sont toujours en parfait état de fonctionnement.

■ Un organisme international voué à la mise en valeur du patrimoine industriel tiendra ses assises annuelles pour la première fois au Québec du 1er au 4 juin.

Il s'agit de la Société d'archéologie industrielle (SIA) qui attend quelque 300 participants du Canada et des États-Unis à sa conférence qui aura comme thème « L'héritage industriel dans la ville ».

Le programme de la conférence de trois jours, dévoilé hier en conférence de presse par le président de la SIA, Emory Kemp, de l'université West Virginia, comprend une trentaine d'exposés dont une douzaine porteront sur des sites industriels du Québec.

L'archéologie industrielle est une nouvelle discipline qui a pris naissance en Grande-Bretagne, à la fin de la dernière guerre, afin de mettre en valeur les sites industriels anciens. Fondée il y a moins de 20 ans, la SIA regroupe plus de 1 400 membres en Europe, aux États-Unis et au Canada.

Les sites de la région de Québec que les congressistes seront invités à visiter sont la papeterie Daishowa (ancienne papeterie Reed), la Gare du Palais, le port de Québec, le pont de Québec, la tannerie Maranda et Labrecque, la plus ancienne de son genre en Amérique du Nord, et la centrale hydro-électrique des Sept-Chutes.

Le professeur Jean-Pierre Kesteman, de l'Université de Sherbrooke, prononcera l'allocution inaugurale, une rétrospective historique des facteurs de l'industrialisation du Québec. D'autres conférences porteront sur le canal de Lachine, les Forges du St-Maurice, la pulperie de Chicoutimi, le patrimoine industriel à Hydro-Québec, le premier pont couvert au Québec.

La professeur Martha Whitney Langford, de l'université Concordia, discutera des relations entre la Shawinigan Chemicals et la ville de Shawinigan. Jean-Claude Guédon, de l'Université de Montréal, discutera des ingénieurs du Québec. Nombre d'autres conférences porteront sur des sites extérieurs du Québec ou du Canada.

« La conférence annuelle de la SIA, a expliqué M. Kemp, se tient toujours dans une région où l'on trouve nombre de sites industriels significatifs. La ville et la région de Québec sont des endroits très intéressants à cet égard puisqu'on y trouve plusieurs sites industriels anciens, notamment dans le domaine des transports, des pâtes et papiers et de l'hydro-électricité, secteurs qui ont contribué au développement du pays. »

M. Kemp a admis que ce n'était pas sa première visite à Québec et que, passionné par les ponts, il est déjà venu voir celui de Québec.

La conférence, a expliqué M. Jean Lavoie, de la Commission des biens culturels, sera une occasion privilégiée de promouvoir

D'une facture à l'autre, le montant peut varier. Voyons pourquoi.

La facture d'électricité comporte, pour la plupart des clients, un relevé des consommations passées, ce qui permet de faire des comparaisons. Les montants varient et vous cherchez l'origine de ces fluctuations. Avant toute chose, il importe d'examiner les facteurs qui influencent votre consommation d'électricité.



La période de consommation couverte par la facture peut aller de 55 à 65 jours
10 jours de consommation en été, ça peut passer inaperçu; en hiver, ça peut faire toute une différence!



Le climat passe d'un extrême à l'autre
Au Québec, les variations saisonnières s'avèrent très importantes. En règle générale, on consomme plus en février qu'en avril. Les consommations varient aussi d'un hiver à l'autre.



Les habitudes de consommation changent

Une personne de plus à la maison? Un nouvel appareil électroménager? On prend davantage de bains ou de douches? Voilà quelques exemples qui peuvent expliquer des hausses de consommation. En fait, votre facture d'électricité est un peu le reflet de votre façon de vivre.



Il ne nous est pas toujours possible d'avoir accès à votre compteur

Dans ce cas, la facture porte la mention « consommation estimée ». Ce n'est qu'une fois le relevé obtenu que votre consommation réelle sera connue. On procédera alors aux ajustements nécessaires qui se refléteront sur votre prochaine facture.

Comme vous pouvez le voir, il est tout à fait normal que le montant de vos factures d'électricité varie. Et comme le système de facturation d'Hydro-Québec comporte toute une série de mécanismes de contrôle, les risques de variations « anormales » sont réduits au minimum.



LE MIDI À CKAC DE 11h45 À 13h45

ON VIT L'ACTUALITÉ...

AVEC PIERRE PASCAU À L'INFORMATEUR



Depuis plus de huit ans, Pierre Pascau domine la scène de l'information. Chaque jour, pour être les premiers et les mieux informés, écoutez **L'Informateur**. Avec lui, rien ne peut vous échapper!

QUAND PIERRE PASCAU PARLE... TOUT LE MONDE EN PARLE

CKAC 73

LA SUPER STATION

DE MONTRÉAL

CESSEZ DE FUMER

- Traitement au laser
- Sans douleur et effet secondaire
- Normalement, un traitement suffit

Centre de Laserthérapie
Laser World
514-682-2861

Construction: la CSN et la FTQ s'opposent à la prolongation du décret

LIA LÉVESQUE
Presse Canadienne

parce qu'ils sont au chômage et qu'un travailleur au noir exerce leur métier à leur place.

Le Conseil provincial croit qu'un tel régime de sécurité du revenu doit être négocié séparément, par chaque métier de la construction, et non pour tous.

Les autres revendications du front commun CSN-FTQ ont trait à l'abaissement de l'âge de la retraite de 60 à 55 ans, à la réduction de la semaine de travail et au contrôle sévère du temps supplémentaire.

tion de la semaine de travail et au contrôle sévère du temps supplémentaire.

■ La FTQ-Construction et la CSN-Construction demandent au ministre du Travail de ne pas intervenir pour prolonger le décret et de laisser les parties négocier normalement les conditions de travail.

Les deux syndicats de la construction ont rencontré lundi soir et hier matin le ministre du Travail Yves Séguin pour souligner leur opposition à toute prolongation du décret, telle que suggérée par l'Association des entrepreneurs en construction.

La FTQ et la CSN tiennent à poursuivre la négociation avec l'association patronale, même si les séances avec elle, jusqu'à présent, n'ont guère été fructueuses.

Le décret qui tient lieu de convention collective, dans la construction, vient à échéance le 30 avril.

D'ici la fin du mois, la CSN et la FTQ «iront chercher des mandats de grève» de leurs ouvriers. Le secrétaire général de la CSN Michel Gauthier insiste pour préciser qu'il n'y aura pas grève automatiquement, le 1er mai. Tout dépendra du rythme des négociations. «Si l'AECQ refuse de négocier, ça va chauffer», promet de son côté M. Jean Lavallée, président de la FTQ-Construction.

La stratégie n'étant pas encore arrêtée, la CSN et la FTQ ignorent s'il s'agira d'une grève générale illimitée ou de grèves sporadiques de chacun d'entre eux, tour à tour.

D'ici le 30 avril, les deux centrales se limiteront «à des moyens de pression légaux», précise M. Gauthier, comme le fait de refuser de faire du temps supplémentaire et l'application rigoureuse du Code de sécurité dans la construction. De même, les ouvriers respectent scrupuleusement la consigne qui stipule que leur journée de travail commence quand ils partent de la barrière du chantier pour se rendre à pied au chantier.

Le deuxième syndicat en importance, le Conseil provincial des métiers de la construction, qui représente 31 pour cent des ouvriers, a déjà déserté les chantiers de construction durant une journée, vendredi dernier.

Pour négocier, l'AECQ exige la participation du Conseil provincial, bien qu'il ne fasse pas partie de la coalition FTQ-CSN. La loi stipule d'ailleurs que tout syndicat ou tout regroupement de syndicats représentant plus de la moitié des ouvriers peut négocier au nom des autres. Or la CSN et la FTQ, ensemble, représentent 58 pour cent des ouvriers.

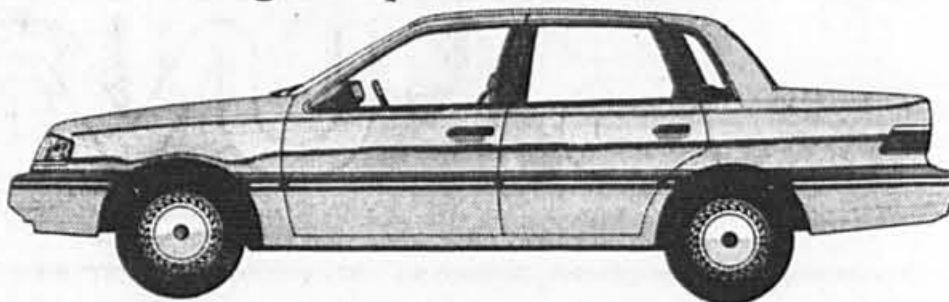
Mais le Conseil provincial, qui représente 32 pour cent des ouvriers et une majorité des ouvriers dans 14 métiers, ne négocie pas avec le front commun. L'AECQ s'en plaint, tout comme le conseil, évidemment.

Selon la coalition syndicale, l'AECQ se cherche ainsi «un faux-fuyant pour ne pas négocier».

Si le conseil ne fait pas partie du front commun, c'est parce qu'il ne partage pas la principale revendication de la CSN et de la FTQ concernant la création d'un fonds de sécurité du revenu.

Ce fonds, financé entièrement par les employeurs, assurerait un supplément de revenu aux ouvriers en chômage. Les centrales souhaitent ainsi favoriser les «vrais» ouvriers et lutter contre le travail au noir. Les entrepreneurs auraient intérêt à donner le travail aux «vrais» ouvriers plutôt que de leur verser une prime

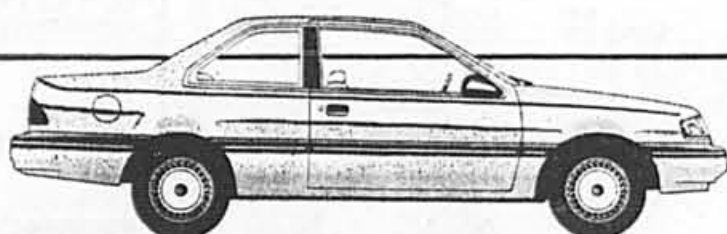
Moteur de 2,3 litres / Pneus radiaux ceinturés d'acier quatre saisons / Rétroviseurs à télécommande électrique / Radio électronique AM-FM stéréo / Essuie-glace à balayage intermittent / Batterie sans entretien / Direction assistée à crémaillère / Servo-freins / Glaces teintées / Dégivreur électrique de la lunette arrière / Protections contre la corrosion / Sièges baquets individuels...



MERCURY TOPAZ L 4 PORTES

12 108 \$*

CLIMATISEUR ET
TRANSMISSION AUTOMATIQUE INCLUS



TOPAZ L DEUX PORTES À PARTIR DE

10995 \$*

CLIMATISEUR INCLUS

- Taxes applicables et transport en sus
- Prix de détail suggérés par le fabricant moins les économies de l'ensemble Valeur Plus et la remise en argent s'il y a lieu
- Votre concessionnaire peut vendre à prix inférieur.



Les concessionnaires
Lincoln Mercury
de votre région

L'APRÈS-MIDI À CKAC DE 13h45 À 15h15

POUR OU CONTRE?

ALLEZ DROIT AU BUT AVEC JEAN COURNOYER

Droit au but
est la plus importante tribune téléphonique
à Montréal. Et, lorsque vous donnez
votre opinion à Jean Cournoyer
c'est à 84 100* auditeurs
que vous parlez.

*BBM Hiver-rayonnement total

QUAND JEAN COURNOYER PARLE... TOUT LE MONDE EN PARLE

CKAC 73

LA SUPER STATION

DE MONTRÉAL



Lotto 6/49: la cour Suprême de l'Ontario décidera

PC
TORONTO

La régie des loteries de l'Ontario devra distribuer près de \$ 500 000 à chacun des sept hommes qui ont conjointement remporté un prix au Lotto 6-49 la semaine dernière.

Une huitième part du prix sera temporairement remise à la Cour suprême de l'Ontario en attendant qu'un procès détermine l'identité de la personne à qui elle revient, a fait savoir lundi le juge Louise Arbour.

Les sept hommes, tous employés du quotidien Toronto Star, détenaient l'un des quatre

billets gagnants au tirage du prix principal de \$ 15,5 millions du 5 avril dernier.

Un huitième homme, également à l'emploi du journal, prétend faire partie du groupe. Mais les sept autres affirment qu'il a quitté le groupe il y a trois mois et n'a plus contribué à l'achat de billets depuis lors.

Chacun des sept gagnants recevra un huitième du prix de \$ 3,8 millions remporté par le groupe, soit \$ 484 479,74.

Colin Martin, 49 ans, affirme que la dernière part lui revient puisqu'il a contribué \$ 6 supplémentaires par semaine depuis le départ du huitième partenaire.



ÉPARGNEZ 10.00

LE SOULIER LAÇÉ

Superbe soulier laçé 4-oeillets. Empeigne de cuir, doublé de cuir avec semelles cousinées «CALIFORNIA PROCESS». Blanc, noir, gris pâle, brun havane. Pointures 7 à 12, largeur D.

Prix courant 59,95 \$
Solde

49.99\$

TOUT POUR LUI, À BON PRIX

6554, rue St-Hubert* 273-6392 Complexe Desjardins 281-1611
Galeries d'Anjou 351-6810 Carrefour Angrignon 365-1070
Centre Laval 688-6292
Carrefour Laval 681-9213



*Stationnement gratuit à l'arrière du magasin, rue Chateaubriand

LA BAIE PAIE COMPTANT!

OR, ARGENT, PIÈCES DE MONNAIE EN OR, DOLLARS EN ARGENT, REBUT DE PLATINE

Du mercredi 12 au samedi 15 avril 1989
LA BAIE centre-ville de Montréal
4e étage

LA BAIE PAIE ARGENT COMPTANT POUR TOUT ARTICLE EN OR, ARGENT OU PLATINE INDÉPENDAMMENT DE LEUR ÂGE OU DE LEUR ÉTAT

ARTICLES DE REBUT EN OR
De 9 à 24 carats. Nous achetons bagues brisées, vieux bracelets et vieilles alliances... tous les articles en or... neufs ou vieux... brisés ou en bon état... selon leur poids en or.

ARTICLES DE REBUT EN ARGENT
Nous payons argent comptant pour tout article en argent, argent sterling, vieil argent européen: couverts, ens. coiffeuse, bijoux, contacts, plateaux, vieilles boîtes pour bagues. Tous les articles en argent... neufs ou vieux... brisés ou en bon état... selon leur poids en argent.

PIÈCES EN ARGENT

CANADA		25*	
1966 et années précédentes	0.32	1966 et années précédentes	0.80
1967	0.25	1967	0.62
1968 (argent)	0.18	1968 (argent)	0.45

1967 et années précédentes... 1.60
Ens. épreuves numismatiques argent 1962-1967... 6.40

Nous achetons toutes les pièces en argent des États-Unis: 10*, 25* et 50*, 1964 et années précédentes et nous payons 3.80 pour chaque valeur d'un dollar.

VEUILLEZ NOTER: Toutes les pièces en argent doivent être groupées selon dénomination et genre (1966 et années précédentes, 1967 et 1968).

NOUS ACHETONS POUR ARGENT COMPTANT TOUTE PIÈCE EN ARGENT QUELLE QU'EN SOIT LA CONDITION.

DOLLARS ARGENT

CANADA		ÉTATS-UNIS	
1935	12.00	1947 arrondi 7	30.00
1936, 1937	10.00	1947 en pointe 7	70.00
1938	24.00	1947 feuille d'érable	130.00
1939	4.00	1948	475.00
1945	75.00	1949	8.00
1946	17.00	1950 à 1967	4.00

PIÈCES DE COLLECTION CANADIENNES

Nous achetons toutes pièces de collection canadiennes; 1 cent, grand format, petit format, 5 cents argent et nickel et tous les 10 cents, 25 cents et 50 cents en argent. Exemple: Pièce de 20 cents 1858... 35.00

PIÈCES ÉMISES PAR L'HÔTEL DE LA MONNAIE ROYALE CANADIENNE

Nous achetons toutes pièces et ensembles dans étuis, émis par l'Hôtel de la monnaie royale canadienne. Nous indiquons ici le prix des pièces par année. Toutes les pièces et ensembles doivent être dans leurs étuis originaux.

ENS. PIÈCES ÉMISES PAR L'HÔTEL DE LA MONNAIE ROYALE CANADIENNE		ENS. 2 PIÈCES D'UN CENT 1971 à 1980	
1954 à 1956	80.00 et plus	1971 à 1980	4.00 et plus
1957 à 1959	20.00 et plus	DOLLAR ARGENT ÉPREUVE NUMISMATIQUE	
1960 à 1967	7.70 et plus	1971	5.00
1970 à 1980	1.95 et plus	1972	7.50
1981 à 1988	3.00 et plus	1973, 1975, 1977-1978	4.00 et plus

PIÈCES EN OR

CANADA		ÉTATS-UNIS	
\$ 5 1912, 1913	\$135	\$1.....	\$110
\$ 5 1914	\$350	\$2 1/2.....	\$110 et plus
\$ 10 1912, 1913	\$325	\$5.....	\$105 et plus
\$ 10 1914	\$400	\$10 Liberté.....	\$190
\$ 20 1967 dans ens.	\$218	\$10 Indien.....	\$360
\$ 20 1967 Unique	\$211	\$20 Liberté.....	\$378
\$100 1976 pièces non mises en circulation	\$102	\$20 St. Gaudens.....	\$400
\$100 1976, proof	\$197	Aigle.....	\$441
1977, 1981, 1983	\$212		
1978-1980	\$207		
1984	\$220		
1985	\$260		
1986	\$225		
1987	\$165		
1988	\$175		
Feuilles d'érable	\$441		

FIGURINES ROYAL DOULTON ET M.I. HUMMEL

LA BAIE achète vos figurines de Royal Doulton et M.I. Hummel, si en parfaite condition.

NOUS PAYONS ARGENT COMPTANT TOUS LES JOURS!
Le rayon des pièces de monnaie LA BAIE paie argent comptant tous les jours, pour pièces de monnaie, rebut en or, argent et platine, pièces d'argent, dollars argent, etc. Nous sommes en mesure d'acheter vos pièces et autres articles de collection et cela tous les jours.

- CONDITIONS DE VENTE:
- Être âgé de 18 ans et plus.
 - À cause des fluctuations du marché et du fait que les personnes vendent leurs articles sans obligation, toutes les ventes sont fermes.
 - Les pièces ordinaires en argent doivent être tirées selon la valeur (10*, 25*, 50*) et l'année (1966 et années précédentes, 1967 et 1968).
 - Nous n'achetons que les pièces en bon état.
 - Veillez ne pas nettoyer ou polir vos pièces.
- NOTEZ: À cause des fluctuations du marché de l'or et de l'argent, nous nous réservons le droit d'adapter nos prix selon le cours quotidien du marché \$460/oz. pour l'or, \$6.90/oz. pour l'argent, en dollars canadiens.

ANCIENNEMENT CHEZ SIMPSON

HEURES D'OUVERTURE:
LUNDI À VENDREDI
10 h à 17 h
SAMEDI
9 h à 16 h



RADIAL TOUTES SAISONS DE PRIX AVANTAGEUX à partir de **53.95\$** TIEMPO

Flanc Blanc Dimension	Prix de solde
P155/80R13	53.95
P185/80R13	60.95
P185/80R13	65.95
P185/75R14	71.95
P195/75R14	73.95
P205/75R14	76.95
P205/75R15	79.95
P215/75R15	84.95
P225/75R15	89.95
P235/75R15	94.95

NOTRE PLUS NOUVEAU RADIAL TOUTES SAISONS DE PREMIER CHOIX à partir de **72.45\$** INVICTA GL

Flanc Blanc Dimension	Prix de solde
P155/80R13	72.45
P165/80R13	83.45
P175/80R13	89.95
P185/80R13	92.95
P185/75R14	95.95
P195/75R14	99.45
P205/75R14	104.95
P195/75R15	107.45
P185/70R14	109.95
P195/70R14	110.95
P205/75R15	111.95
P205/70R14	115.95
P215/75R15	116.95
P225/75R15	118.95
P235/75R15	127.45

Flanc Noir
P175/70R13 82.95
P195/75R14 94.95
P185/70R14 102.95
P195/75R15 102.45
P195/70R14 103.95
P205/75R15 106.45
P225/75R15 115.95
P235/75R15XL 134.45

RADIAL TOUTES SAISONS TOUT TERRAIN POUR PICK-UPS, FOURGONNETTES, 4x4 à partir de **108.95\$** WRANGLER AT 195/75R14 LETTRES NOIRES DENTÉES

Dimension	Équivalence	Prix
195/75R14	C6	108.95
875R16.5	D8	155.95
950R16.5	D8	163.95
235/75R15	C6	124.95
235/75R15	D8	137.95
225/75R16	D8	148.95
245/75R16	E10	182.95
215/85R16	D8	135.95
235/85R16	D8	143.95

Lettrines Blanches Dessinées
195/75R14 C6 119.55
215/75R15 C6 127.95
235/75R15 C6 137.95
255/75R15 C6 183.95
225/75R16 C6 148.95
255/85R16 D8 208.95

D'autres dimensions peuvent être livrées. Voir le détaillant Goodyear.

GRAND SOLDE ÉTOILE DE PNEUS GOODYEAR

Le bon moment pour acheter des pneus et...

...regarder "Les meilleurs mauvais moments du sport!"

Réalisez de belles économies en achetant deux pneus Goodyear ou plus durant le Grand solde étoile et obtenez gratuitement la vidéocassette "Les meilleurs mauvais moments du sport." Tout le monde devrait aller chez Goodyear, on y trouve des mini-prix et des maxi-rires ces jours-ci!
Prix en vigueur jusqu'à 29 avril.

RADIAL DE PERFORMANCE LE MOINS CHER à partir de **87.95\$** EAGLE ST LETTRES BLANCHES EN RELIEF

Dimension	Prix de solde
P175/70R13	87.95
P185/70R13	91.95
P195/70R13	95.95
P205/60R13	102.95
P195/70R14	97.95
P205/70R14	108.95
P215/70R14	111.95
P225/70R14	118.95
P195/60R14	105.95
P215/60R14	108.95
P235/60R14	118.95
P245/60R14	125.95
P225/70R15	121.95
P235/70R15	124.95
P215/65R15	115.95
P245/60R15	132.95
P255/60R15	136.95

RADIAL TOUTES SAISONS DE PERFORMANCE DE PREMIER CHOIX à partir de **119.95\$** EAGLE GT + 4 LETTRES NOIRES DENTÉES

Dimension	Prix de solde
P185/70R14	119.95
P195/70R14	124.45
P205/60R15	127.45
P215/60R14	128.45
P215/60R15	128.45
P215/65R15	135.95
P215/60R14	130.95
P215/65R15	137.95
P225/70R15	147.95

LETTRES BLANCHES DESSINÉES
P195/60R15 132.95
P215/70R15 148.95
P205/55R15 149.95
P225/70R15 153.95
P215/65R15 157.95
P205/55R16 163.95
P225/60R16 169.95

LETTRES BLANCHES DESSINÉES/RAPPORT-VITESSE
P185/70R14 128.45
P195/70R14 133.95
P195/60R14 133.95
P205/70R14 138.95
P215/60R14 138.95
P215/60R15 138.95
P225/60R14 139.95
P215/65R15 145.45
P235/60R14 146.95
P225/70R15 153.95
P245/60R15 173.95
P255/60R15 186.95

PNEU TOUTES SAISONS LE MOINS CHER à partir de **45.95\$** S4S

Flanc Blanc Dimension	Prix de solde	Bas prix courant
P155/80R13	45.95	45.95
P185/75R14	60.95	60.95
P195/75R14	62.95	62.95
P205/75R14	65.95	65.95
P205/75R15	70.95	70.95
P215/75R15	73.95	73.95
P225/75R15	76.95	76.95

AUCUN ACOMPTÉ • AUCUN INTÉRÊT • 6 VERSEMENTS MENSUELS MODIQUES* pour les pneus et les services automobiles de plus de 150.00\$.
Versement calculé d'après un programme de financement différé à l'usage de la carte VISA, MasterCard ou American Express. Veuillez vous rendre à un Centre de service automobile Goodyear pour de plus amples renseignements.

CENTRES DE SERVICE AUTO GARANTI GOODYEAR

Centre	Adresse	Téléphone	Horaires
MONTREAL	9170, Sherbrooke est	352-2662	De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: 7 h 30 à 17 h 00
MONTREAL	5750, Côte de Liesse	731-6471	De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: 7 h 30 à 17 h 00
MONTREAL	2615, rue Ontario est	527-8364	De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: 7 h 30 à 17 h 00
MONTREAL	5135, av. Papineau	527-9854	De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: 7 h 30 à 17 h 00
MONTREAL	3845, rue Jean-Talon est	729-4394	De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: 7 h 30 à 17 h 00
MONTREAL	NOUVEL LOCATION: 3950, Fleury est	328-2834	De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: 7 h 30 à 17 h 00
MONTREAL (HDG)	2125, boul. Cavendish	481-7771	De 7 h 00 à 18 h 00 en semaine Samedi: 7 h 00 à 15 h 00
ST. CATHERINES	5280, route 132		OUVERTURE BIEN TÔT
AHUNTSIC	10220, boul. St-Laurent	381-2591	De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: 7 h 30 à 17 h 00
ST-LÉONARD	9255, boul. Lacordaire	325-3280	De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: 7 h 30 à 17 h 00
LONGUEUIL	85, boul. Ste-Foy	688-3575	De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: 7 h 30 à 12 h 00
DOLLARD-DES-ORMEAUX	4910, chemin des Sources	667-0210	De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: 7 h 30 à 17 h 00
PIERREFONDS	16013, boul. Pierrefonds	383-0633	De 8 h 00 à 18 h 00 L.M.,M,V Jeudi: 8 h 00 à 20 h 00 Samedi: 8 h 00 à 15 h 00
VILLE ST-LAURENT	1755, rue Grenet	761-4568	De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: 7 h 30 à 17 h 00
LA PRAIRIE	430, Ste-Elisabeth	691-3160	De 8 h 00 à 17 h 30 L.M.,M,V Jeudi: 8 h 00 à 20 h 00 Samedi: 8 h 00 à 12 h 00
ST. EUSTACHE	220 25 Ave.	472-7506/7871	De 8 h 00 à 17 h 30 L.M.,M,V Jeudi: 8 h 00 à 20 h 00 Samedi: 8 h 00 à 12 h 00
VILLE ST-LAURENT	1340, montée de Liesse	679-5250	De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine
VILLE D'ANJOU	8301, boul. Métropolitain	684-9532	De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine
LES PNEUS BERNARD	733, boul Laurier	748-0103	De 8 h 00 à 18 h 00 en semaine
PNEUS DOLLARD INC	DOLLARD DES ORMEAUX	659-1994	De 7 h 30 à 17 h 30 en semaine Samedi: 7 h 30 à 13 h 00

DETAILLANTS INDEPENDANTS

GOODYEAR. COMPTÉZ SUR NOUS.